



# Diagnostic du système alimentaire territorial des Monts du Pilat

Communauté de Communes des Monts du Pilat

*Mars 2023 complété juin 2024*



Communauté  
de Communes  
des Monts  
du Pilat



PRÉFET  
DE LA RÉGION  
AUVERGNE-  
RHÔNE-ALPES  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



MONTS DU PILAT



sce

Aménagement  
environnement

# Sommaire détaillé

## 1. Présentation générale du territoire

### A. Contexte socio-économique

- a. Démographie
- b. Emploi et activité économique

### B. Aménagement du territoire

- a. Les petites régions agricoles
- b. Occupation du sol

### C. Des enjeux environnementaux

- a. Enjeux autour de la ressource en eau
- b. Enjeux autour de la biodiversité
- c. Pressions sur les milieux

## 2. Etat des lieux de l'offre alimentaire

### A. Caractéristiques générales de l'agriculture locale

- a. Les chiffres du recensement agricole : exploitations, SAU, population agricole, OTEX
- b. Zoom sur le volet installations / transmissions
- c. Les productions agricoles (analyse du RPG)
- d. Les signes de qualité : AB et autres signes officiels

### B. La transformation

- a) Les acteurs de la transformation : IAA et autres
- b) Les outils d'abatage, découpe et transformation

## 3. Etat des lieux de la demande alimentaire

### A. Les pratiques de consommation

- a. Les habitudes alimentaires
- b. La nutrition et les enjeux de santé
- c. L'action sociale

### B. Les lieux d'achats et l'offre commerciale

### C. Les circuits courts

### D. La Restauration Hors Foyer

- a. La restauration commerciale
- b. La restauration collective

### E. Le gaspillage alimentaire et la gestion des biodéchets

## 4. Diagnostic du système alimentaire

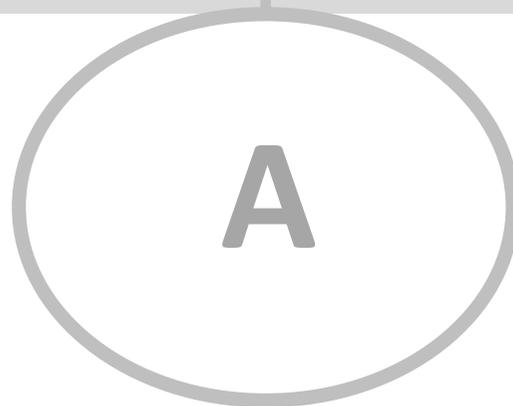
### A. Capacité nourricière du territoire

### B. Caractérisation des filières agricoles

- a. La filière lait
- b. La filière viande
- c. La filière Fruits & Légumes
- d. La filière œufs et volailles

### C. Conclusions et perspectives

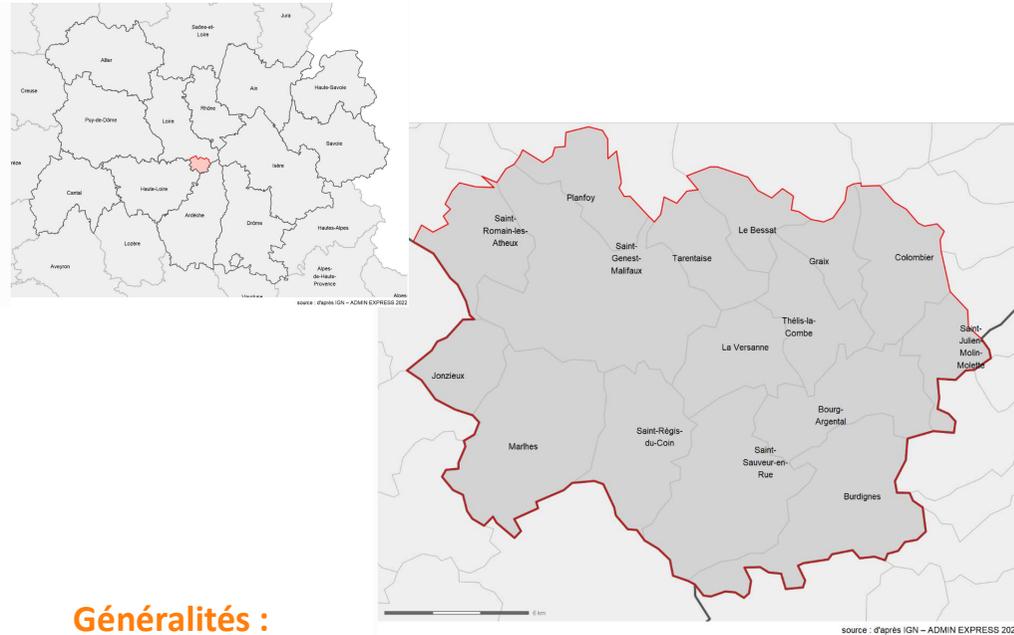
- a. Synthèse de l'analyse AFOM du SAT
- b. Conclusion
- c. Perspectives



## Contexte socio-économique

# La communauté de communes des Monts du Pilat : Sous l'influence du pôle urbain de Saint-Etienne

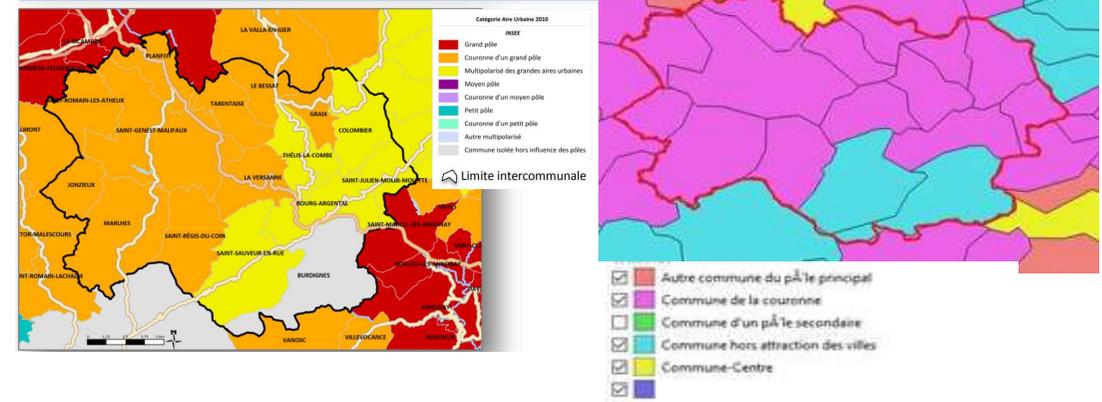
## 3. Présentation générale [Contexte socio-économique]



### Généralités :

- Un territoire de **307 km<sup>2</sup>**
- Regroupe **16 communes**.
- Fondée en 2014, issue de la fusion du syndicat intercommunal à vocation multiple (SIVOM) du canton du Haut-Pilat et de la communauté de communes de la Déôme.
- Située au sud du département de la Loire, au cœur du Parc naturel régional du Pilat.

La communauté de commune des Monts du Pilat et les catégories d'Aires Urbaines\*\*



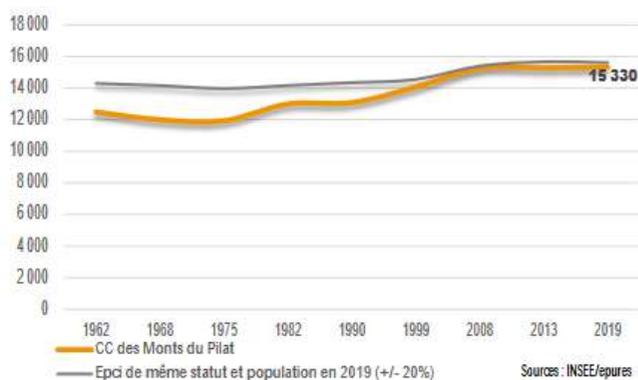
### Un territoire sous l'influence du pôle urbain de Saint-Etienne :

- La majorité des communes de la CCMP font partie de la couronne de Saint-Etienne, c'est-à-dire qu'elles envoient au moins 15 % de leurs actifs travailler dans le pôle urbain.
- Seules 2 communes sont en dehors du pôle d'attraction de Saint-Etienne. Il s'agit des communes avec des revenus médians disponibles par unité de consommation parmi les plus faibles : Bourg-Argental et Marlhès.
- Le territoire est encadré par 2 autres grands pôles urbains : Annonay-Davézieux et Vienne

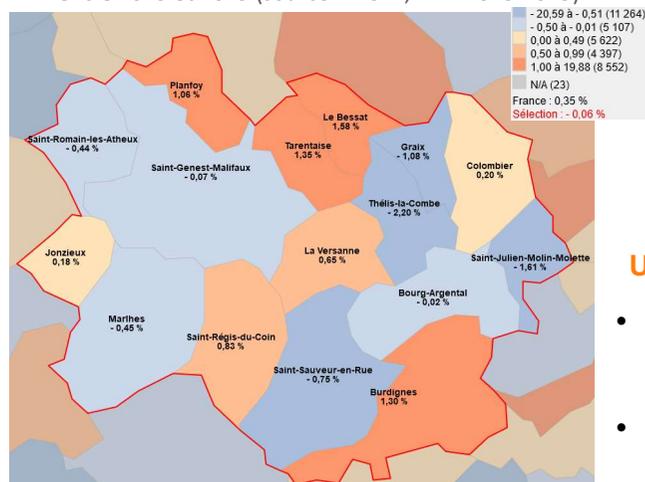
# Démographie CCMP : Evolution de la population

(Source : données INSEE, 2019)

Evolution de la population de CCMP de 1962 à nos jours (source : EPURES d'après INSEE, 2019)



Evolution annuelle de la population par commune de la CCMP entre 2013 et 2019 (source : INSEE, RP – 2013-2019)



## Chiffres clés CCES, (INSEE, RP -2019) :

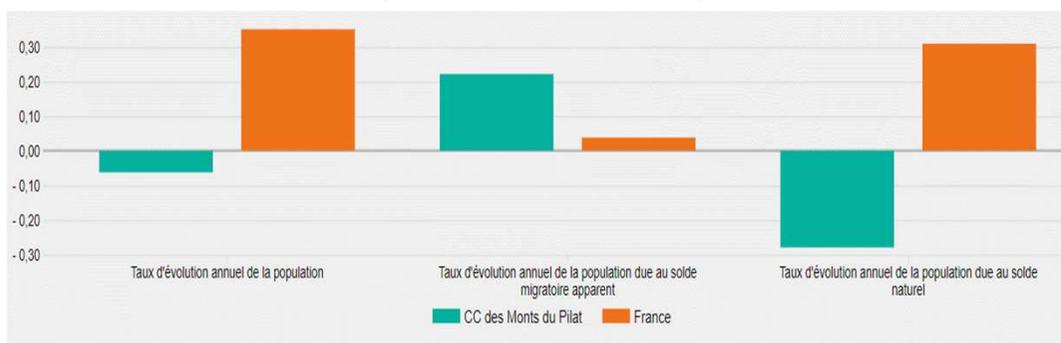
15 330 habitants

49,67 hab/km

## Une population faiblement densifiée et concentrée sur 2 pôles :

- Un territoire très peu densément peuplé, avec environ 50hab/km<sup>2</sup>, pour une moyenne de 105hab/km<sup>2</sup> en France.
- Les communes de Bourg-Argental et Saint-Genest-Malifaux concentrent **38% de la population** de la CCMP.
- Une population relativement stable (-0,03%) depuis 2008, après une hausse significative entre 1975 et 2008 (+28%).
- Un solde migratoire positif qui compense la diminution de la population due au solde naturel de la population négatif, en raison d'un vieillissement accru de la population et d'une chute de la natalité.
- La population de la CCMP représente **2% de la population du département** → une valeur stable depuis les années 90

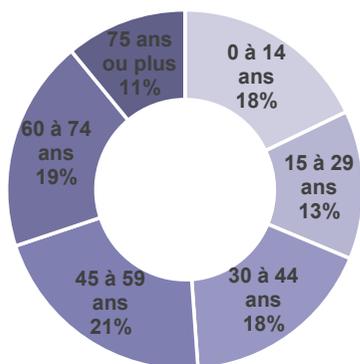
Les dynamiques naturelles et migratoires entre 2013 et 2019 (source : INSEE, RP – 2013-2019)



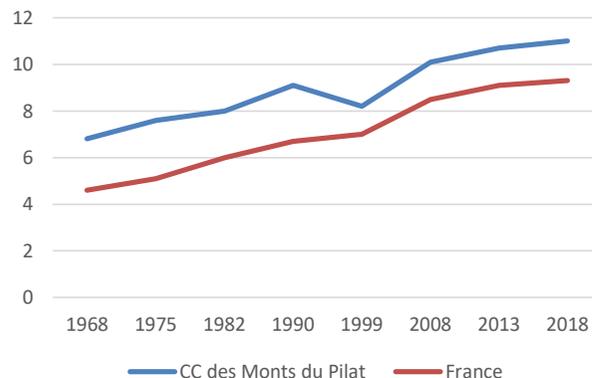
# Démographie CCMP : Structure des ménages

(Source : données INSEE, 2019)

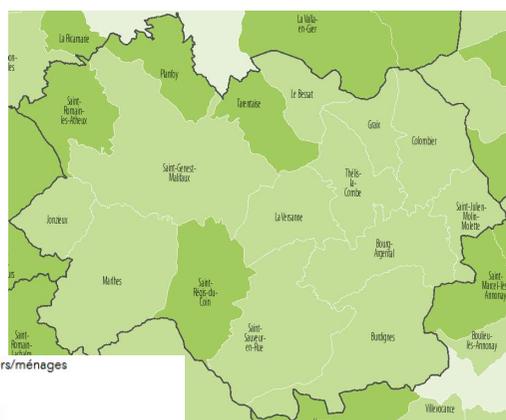
Repartition de la population par classe d'âge (source : INSEE, RP-2019)



Evolution de la part de personnes âgées au sein de la population (%) (source : INSEE, RP)



Taille moyenne des ménages en 2019 sur les communes de la CCMP (source : EPURES d'après INSEE, 2019)



## Structure des ménages : un territoire familial

30% des ménages de la CCMP sont des familles avec enfants, contre 25% dans la Loire, mais marqué par une **diminution du nombre de personnes par ménage**.



(Source : INSEE, RP-2019)

## Répartition selon l'âge : une proportion importante de personnes âgées

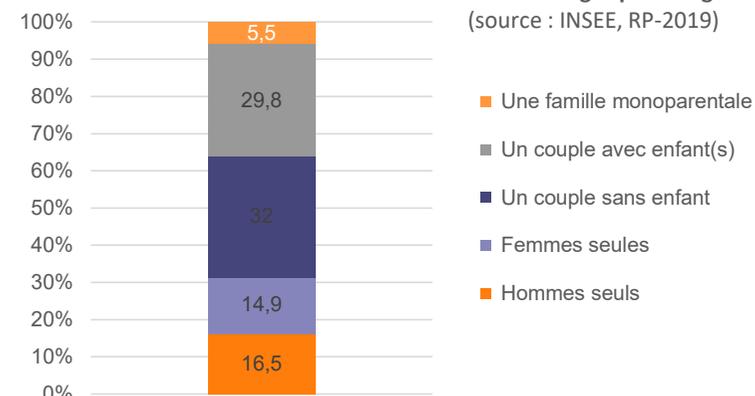
Une baisse de 5% en 10 ans du nombre d'adultes en âge d'avoir des enfants et des enfants de moins de 15 ans qui compte environ 50% de la population en 2019, contre une moyenne nationale de 55%.

Un **vieillessement de la population** proportionnel à celui du reste du territoire français, avec une hausse de la proportion des personnes âgées de plus de 60 ans (+35% en 20 ans). Plus d'un tiers de ces personnes âgées vivent seules.

Des **15-30 peu représentés** avec le départ vers des universités. Les personnes scolarisées représentent 22% de la population totale de la CCMP, contre une moyenne nationale de 23%.

→ Une population vieillissante liée au départ des jeunes générations et l'arrivée de personnes plus âgées.

Part des ménages par catégorie (source : INSEE, RP-2019)



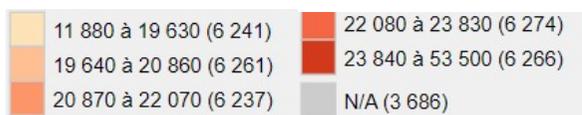
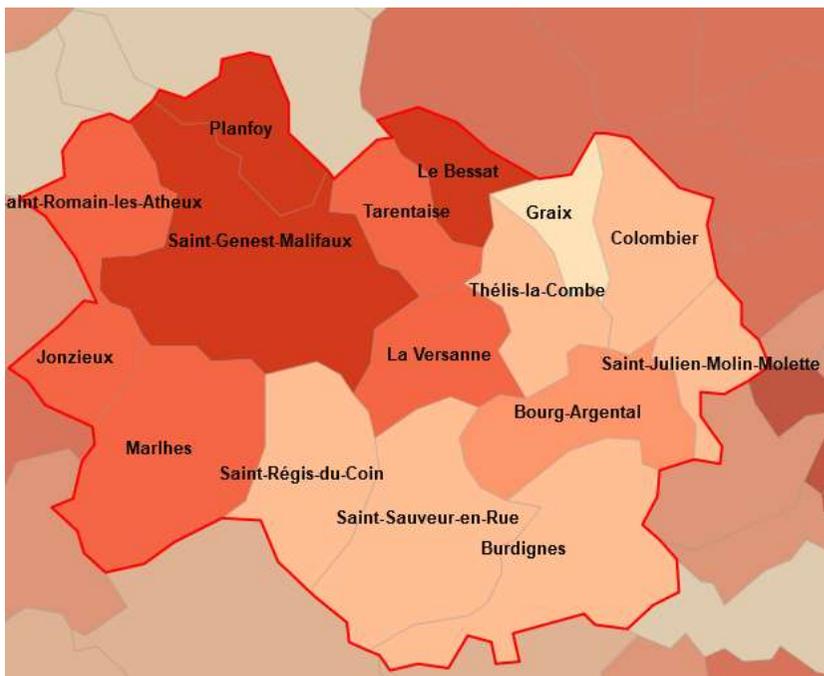
# Emploi et activité économique :

## Un territoire coupé en deux

(Source : données INSEE, 2019)

### Revenus

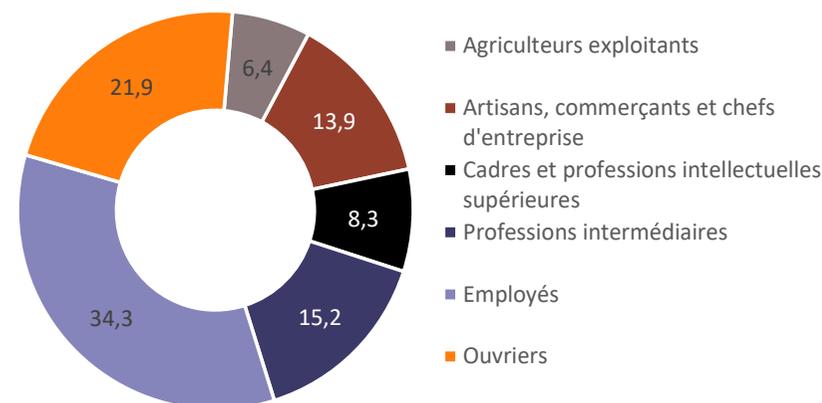
Revenu médian disponible par unité de Consommation  
(source : observatoire des territoires)



### Catégories socio-professionnelles

- **Des disparités de revenus des ménages avec un territoire divisé en 2 :**
  - A proximité de St Etienne, des revenus relativement élevés et davantage de cadres et professions intellectuelles supérieures.
  - Sur le reste du territoire, les revenus sont plus faibles et une proportion plus importante d'ouvriers et employés.

Répartition de la population en fonction de leur CSP



Source : INSEE, 2019

- **Le taux de chômage sur le territoire d'études de 7%**, il est sous la moyenne départementale qui se situe autour de 13% en 2019.
- La structuration sociale de la CCMP montre une proportion d'**agriculteurs sur la CCMP 3 fois supérieure à celle du département**. Les cadres et professions intellectuelles supérieures représentent seulement 8% de la population de la CCMP, tandis qu'au niveau national, elle représente 18%. **La proportion d'agriculteurs est plus importante par rapport à des territoires voisins similaires** (CC Pays de Montfaucon, Pilat Rhodanien, Haut Lignon avec 3,3% en moyenne) voire relativement équivalente (CC du Val d'Ay 9 % en moyenne). Et **9,2% des emplois locaux sont spécialisés dans l'agriculture** (source : observatoires des territoires, 2019).
- Environ **3 actifs sur 4 travaillent dans une autre commune** que la commune de résidence.
- Soit des **flux domicile-travail importants** qui induisent des comportements d'achats relatifs à leurs déplacements.

## Emploi et activité économique : Des bassins d'emplois variés

3. Présentation générale  
[Contexte socio-économique]

(Source : EPURES d'après INSEE, 2019 + entretiens acteurs clés 2022)

- **Bassin de Saint-Etienne et Annonay**

Saint-Etienne est le pôle économique majeur en termes d'attractivité économique sur la CCMP.

Annonay représente aussi un bassin d'emploi potentiel, notamment pour les habitants des communes du Sud Est de la CCMP.

- **Le plateau de Sainte-Sigolène**

Localisé à 30 min de Saint-Etienne, le plateau de Sainte-Sigolène est un haut lieu de la sidérurgie plastique, qui fournit notamment un bassin d'emploi potentiel pour les habitants de la CCMP (notamment pour les CSP ouvriers et employés).

- **Vallée du Rhône**

En dernier lieu, la vallée du Rhône est aussi un bassin économique qui peut attirer les travailleurs du Sud Est de la CCMP.



37 %

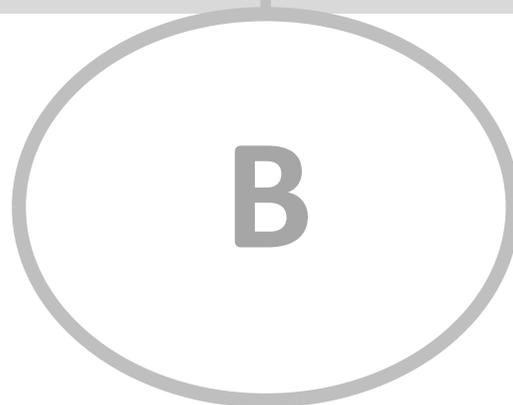
des actifs occupés habitent et travaillent sur le territoire de la CCMP



40 %

des emplois occupés par des actifs résidant en dehors du territoire de la CCMP

(source : EPURES d'après INSEE, 2019)

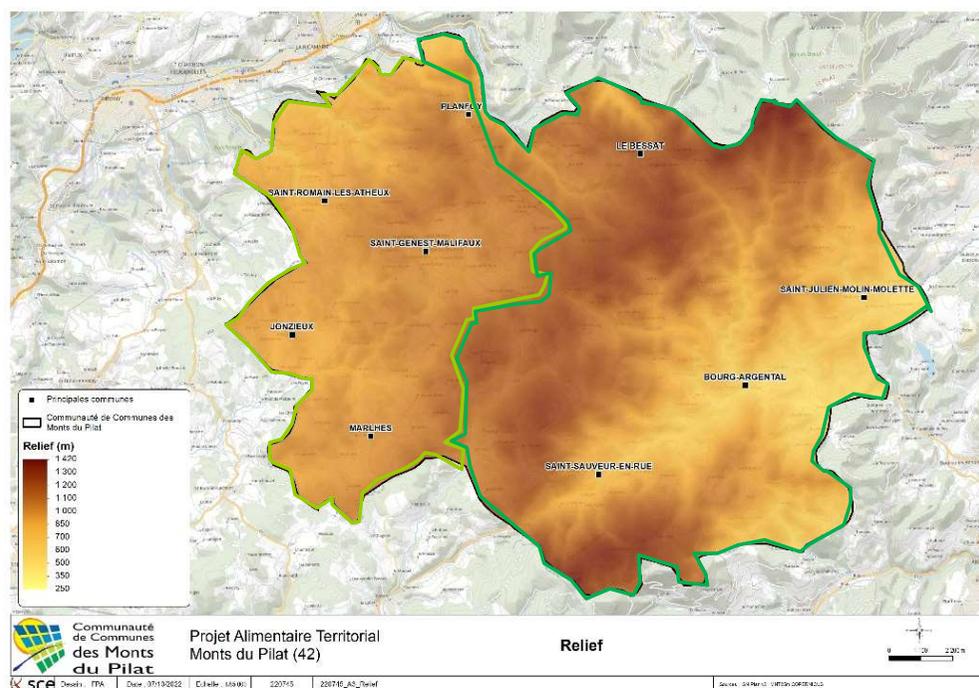


## Aménagement du territoire

# Découpage Petites Régions Agricoles: Le secteur de Saint-Genest-Malifaux et le secteur de Bourg-Argental

(Source : entretiens acteurs clés 2022)

## Les entités paysagères simplifiées et unités paysagères de la CCMP (source : Parc naturel du Pilat, IGN)



Le territoire appartient à une même Petite Région Agricole\*, celle des Monts du Pilat, mais est constituée de 2 grands ensembles :

- **La Vallée de la Drôme et ses affluents au sud-est**, marquée par une mosaïque d'espaces agricoles, généralement en fonds de vallées, et massifs forestiers sur les étages supérieurs. En raison des **pent**es et de la **sensibilité des sols aux épisodes séchant**s, **l'élevage bovin laitier est préféré aux cultures**. Celui-ci est dominant et participe à l'ouverture des paysages.
- **Les Hauts plateaux du Pilat, à l'ouest**, dominant à une altitude moyenne de 900m. Un territoire davantage urbanisé, sous l'influence de l'agglomération stéphanoise, où se côtoient **espaces agricoles et boisés**. Caractérisé par des sols plus profonds, un relief moins marqué et des conditions plus pluvieuses que dans le secteur de Bourg-Argental, **le territoire est plus propice à la diversification**. Bien que ce territoire soit aussi tourné vers l'élevage bovin laitier et allaitant, il **concentre la majeure partie des surfaces cultivées**.

L'ensemble du territoire de la CCMP s'inscrit dans le périmètre du Parc Naturel Régional du Pilat.

*\*Les régions agricoles (RA) et petites régions agricoles (PRA) ont été définies à partir de 1946 pour caractériser des zones agricoles homogènes. La RA couvre un nombre entier de communes et peut s'étendre sur plusieurs départements. La France métropolitaine est découpée en 432 RA (hors Paris). La PRA est constituée par le croisement du département et de la RA. On compte 713 PRA. (Source : Agreste, 2017)*

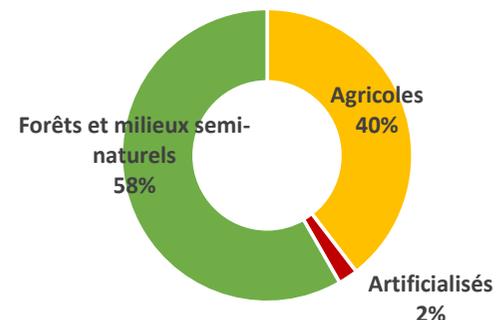
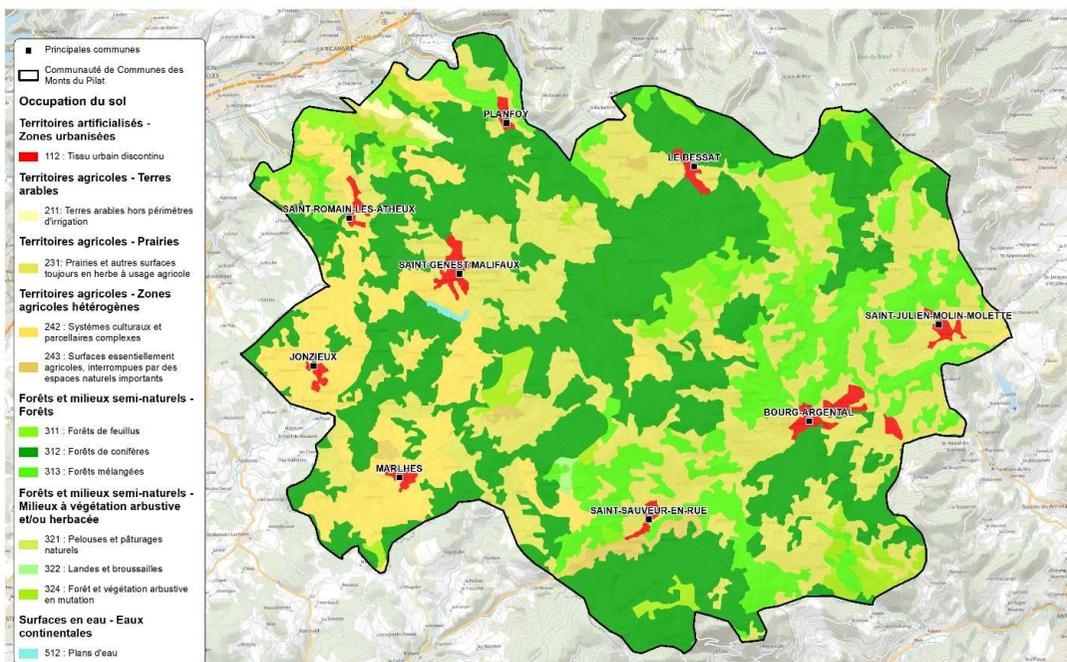
# Occupation du sol

## Terres agricoles et espaces forestiers

(Source : CLC 2018)

### Une forte proportion des espaces boisés et agricoles

Cartographie de l'occupation des sols (Source: CLC 2018)



### Un territoire fortement naturel :

- Les **espaces naturels et forestiers** représentent près de **deux tiers** de la surface (~18000 ha), avec majoritairement des forêts de conifères. Plusieurs fonctions attribuées aux espace forestiers : exploitation (filrière bois – production de bois de construction), rôle environnemental (réservoir de biodiversité...), loisir et tourisme.
- **L'agriculture occupe près de 40%** du territoire. Des surfaces agricoles enherbées à 70%, avec des prairies qui dominent sur le territoire.
- Le **territoire est très peu urbanisé**. Seul **2%** de la surface est artificialisée, ce qui est largement inférieur à la moyenne nationale métropolitaine de 9% en 2018.

(\* ) Cette valeur doit tendre vers zéro dans le cadre d'un objectif de zéro artificialisation nette, objectif fixé dans le cadre du « plan biodiversité » de 2018. Le rythme d'artificialisation correspond au ratio entre le nombre d'hectares agricoles, naturels et forestiers qui ont été artificialisés en moyenne sur un an sur une période donnée et la surface agricole utile disponible au début de la période. (source CEREMA 2021)

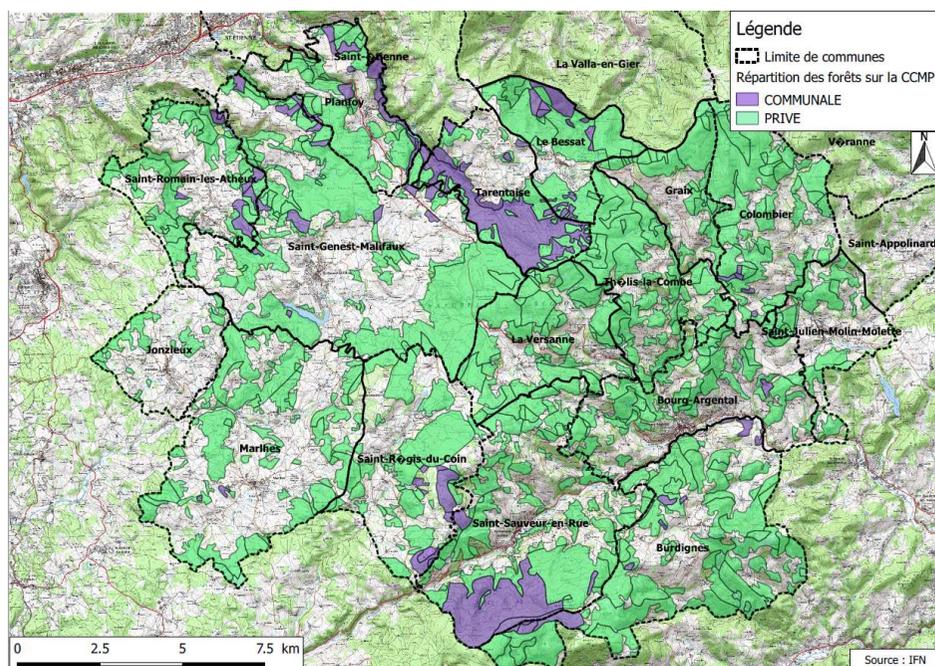
# Occupation du sol

## Zoom sur les espaces forestiers

(Source : entretiens acteurs clés 2022)

### Une forte proportion de forêts privées par rapport au domaine forestier public

Répartition des forêts privées et publiques sur la CCMP (Source: cadastre 2022)



### Une concurrence limitée entre terres agricoles et espaces forestiers sur les Monts du Pilat:

- Les forêts sont en **grande majorité privées**.
- Il existe une **réglementation des boisements à l'échelle communale** – mais toutes les communes de la CCMP n'en sont pas pourvues – qui permet de délimiter les périmètres (libres au boisement, interdits au boisement, réglementés : retour à une destination agricole après coupe, contraintes d'essences, recul par rapport aux cours d'eau, aux parcelles agricoles ou aux habitations).
- Les usages de ces espaces forestiers sont multiples :
  - ▶ **Économiques** (produits bois – surtout charpente et emballage, papier, bois de chauffage, bois énergie), mais également baies, champignons, miel)
  - ▶ **Environnementaux** (biodiversité, qui a une forte incidence positive sur la productivité d'une parcelle et sa résilience)
  - ▶ **Sociaux** (paysage, randonnées, sports de nature, bien être)
  - ▶ **Services écosystémiques** (carbone, oxygène, érosion, pollinisation, épuration de l'air/de l'eau ...)
- Des **expérimentations en matière d'agro-foresterie** sont en cours avec le PNR du Pilat (implanter lignes d'arbres dans champs pour ombrage et rupture évaporation, remontée eau / nutrition par racines, effet lisière).
- On peut néanmoins observer sur certains secteurs que la forêt gagne du terrain sur les parcelles agricoles (friches, déprise agricole) = des **actions sont menées pour la remise en surface agricole de terrains en friche** (aides agriculteurs dans le cadre du PLGE, actions terrain sur la vallée de la Déôme, etc.)

# Occupation du sol

## Artificialisation des terres

(Source : CEREMA 2021 + entretiens acteurs clés 2022)

### Un territoire peu urbanisé, mais qui continue à artificialiser des terres

#### L'artificialisation des terres, un sujet d'actualité :

**L'objectif Zéro Artificialisation Nette\* n'est pas atteint** : entre 2018 et 2020, **8 ha** (0,02% de la superficie totale) ont été artificialisés.

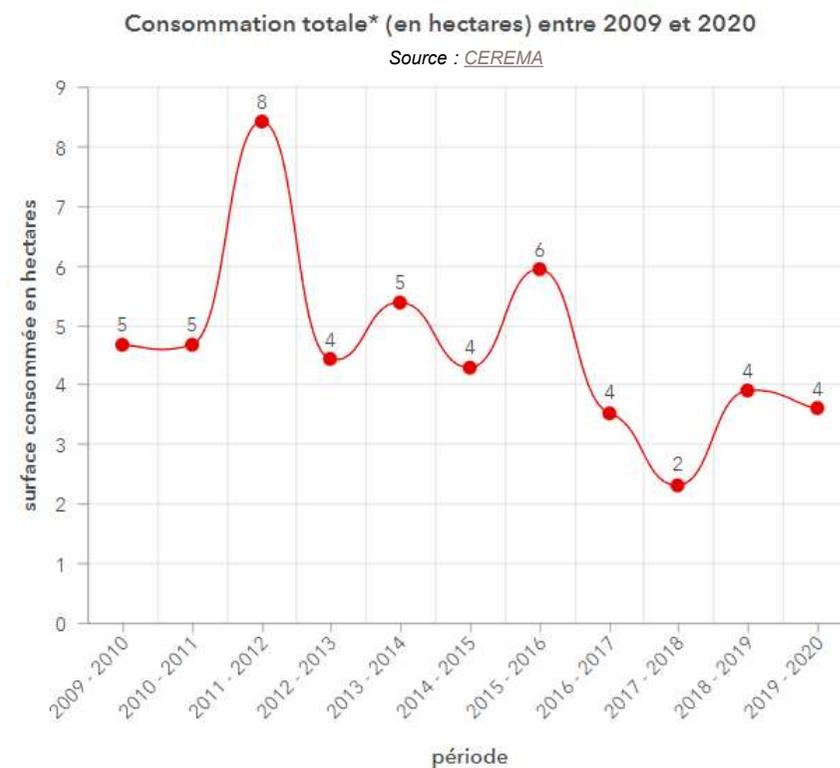
Entre 2009 et 2020, 51 ha (0,17% de la surface) ont été consommés, parmi lesquels 69 % à destination des habitats et 13 % à destination des activités.

24 ha ont été consommés entre 2012 et 2017, alors même que le territoire n'a accueilli que 46 ménages sur la période (soit 0,5 ha/ménage) et que la part des logements vacants est passée de 9,8 % en 2013 à 9,7 % en 2018. A noter une hausse de la vacance à partir entre 2008 (6,6 %) et 2013.

**Bien que le rythme d'artificialisation soit à la régression, des efforts restent encore à accomplir pour atteindre les objectifs fixés par le gouvernement (0% à horizon 2050)**

**!** En particulier, **1 000 ha** vont **potentiellement se libérer d'ici 2030** (arrêt d'activité, départs en retraite...) sur plusieurs secteurs. En cas de non transmission/reprise d'activité agricole, on s'expose à **un risque de disparition** de ces terres agricoles au profit de projet foncier – rétention foncière. **L'accès à la ressource en eau sur le territoire est un facteur limitant.**

L'urbanisation est un facteur de déséquilibre du système agricole.



(\* ) Cette valeur doit tendre vers zéro dans le cadre d'un objectif de zéro artificialisation nette, objectif fixé dans le cadre du « plan biodiversité » de 2018. Le rythme d'artificialisation correspond au ratio entre le nombre d'hectares agricoles, naturels et forestiers qui ont été artificialisés en moyenne sur un an sur une période donnée et la surface agricole utile disponible au début de la période. (source CEREMA 2021)

(Source : entretiens acteurs clés 2022)



### Une propriété foncière agricole très divisée

Traditionnellement, la **propriété foncière agricole** sur les Monts du Pilat est **très morcelée** en de petites parcelles et est partagée entre de très nombreux propriétaires, dont la majorité sont des personnes âgées ne résidant pas sur le territoire (héritage d'un aïeul fermier puis partage au sein de la sphère familiale)

Les terres agricoles sont **majoritairement louées** par les exploitants en activité qui ne détiennent que **30 % des surfaces agricoles**.

Il n'est pas rare que la surface d'une exploitation de petite taille (60 ha) soit divisée en plusieurs dizaine de propriétaires.

**En 2018, le prix moyen du foncier agricole s'élevait à 3 610 €/ha dans la Loire(\*), soit le plus bas de la région Auvergne-Rhône-Alpes.** Néanmoins de fortes disparités sont observables selon la localisation des terrains (Terres du plateau = 3000 à 5000 €/ha, Terres du Bourg = 1500-2000 €/ha \_ Source CD 42).

Le prix du foncier en tant que tel n'est pas le principal frein à la reprise des exploitations agricole sur le territoire, celui-ci étant l'expression d'une combinaison d'une multiplicité de facteurs, avec notamment sur le territoire des exploitations d'élevage aux charges importantes (cheptel, bâtiments, outils, etc.).

En moyenne, le prix de reprise d'une exploitation agricole s'élève ainsi à **800 000 euros sur le territoire**.

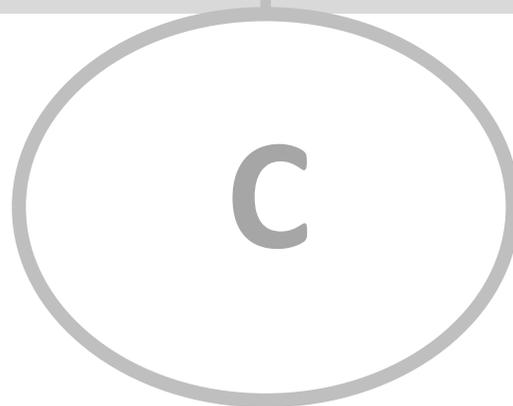


### Le maintien du foncier agricole, une nécessité pour tous

Certains acteurs ont soulevé la nécessité d'une prise de conscience des élus sur les menaces pesant sur le foncier agricole et sur les leviers potentiels à activer :

- Faire de l'acquisition foncière par le biais des collectivités.
- Signature de conventions de mise à disposition (CMD) des terres agricoles entre la SAFER et les propriétaires fonciers, permettant de confier à la SAFER la gestion, l'entretien et l'exploitation agricoles des terres sur une durée de 6 ans durant laquelle le loyer est réparti à 50%-50% entre les 2 parties. Toutefois, la CMD n'est pas toujours bien perçue par les propriétaires qui ont le sentiment d'être dessaisis de leurs droits.

(\* Source : SAFER – Le marché des terres et prés de 2011 à 2018, par région, département et territoires.



## Enjeux environnementaux



## Ressource en eau

### Des outils de préservation de la ressource

## 3. Présentation générale [Enjeux environnementaux]

### La qualité de l'eau du territoire

Le secteur d'étude est divisé entre **deux SDAGE** (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux) : **Loire-Bretagne** et **Rhône-Méditerranée**. Ces outils de planification définissent des orientations et des dispositions ayant pour objectif l'amélioration de la qualité des eaux.

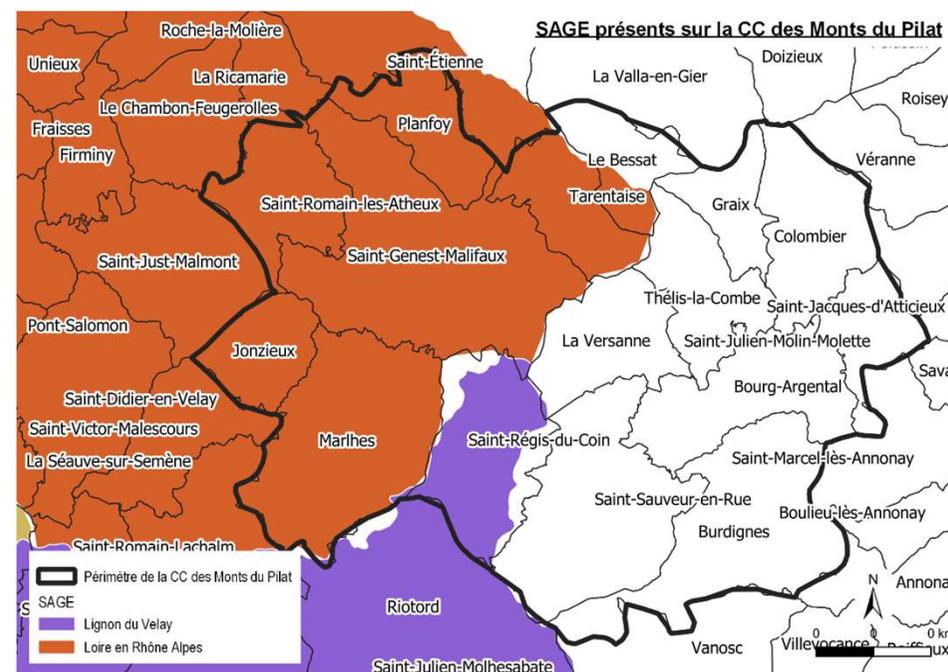
Ils sont ensuite déclinés localement en SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux), soit les **SAGE Lignon du Velay** et **Loire en Rhône Alpes**, compris dans le SDAGE Loire-Bretagne, pour la CC des Monts du Pilat.

Dans l'objectif de mener des programmes d'actions locaux visant une amélioration de la qualité des milieux aquatiques, des contrats territoriaux (CT) de rivières sont mis en place sur la partie Rhône-Alpes et sur la partie Loire-Bretagne :

- Le CT Furan Ondaine Lizeron (2022-2025), porté par Saint-Etienne Métropole (animateur), Loire Forez Agglomération, Loire Semène et les Monts du Pilat
- Le CT du Lignon du Velay (2021-2023) géré par l'EPAGE Loire Lignon
- Le CT de la Loire et affluents Vellaves (2021-2024 et 2024-2027) géré par l'EPAGE Loire Lignon
- Le Plan de la Gestion de la Ressource en Eau (PRGE) du Syndicat des 3 Rivières (2023-2027)
- Le contrat grand cycle de l'eau « Cance et affluents directs du Rhône » (2019-2022) géré par le Syndicat des 3 Rivières
- Le Contrat du Gier

### L'accès à l'eau

Le territoire des Monts du Pilat possède une réserve importante d'eau (12 barrages) destinée à l'alimentation en eau potable. Il existe par ailleurs des sources assez puissantes, avec des possibilités de création de retenues d'eau, en particulier sur le secteur de la Déôme. Cependant, la création de retenues d'eau reste soumise à des processus longs et complexes pour en valider la faisabilité technique et administrative.



Localisation des Schéma d'Aménagement de la Gestion en Eau sur la CCMP  
(Source Gest'eau)



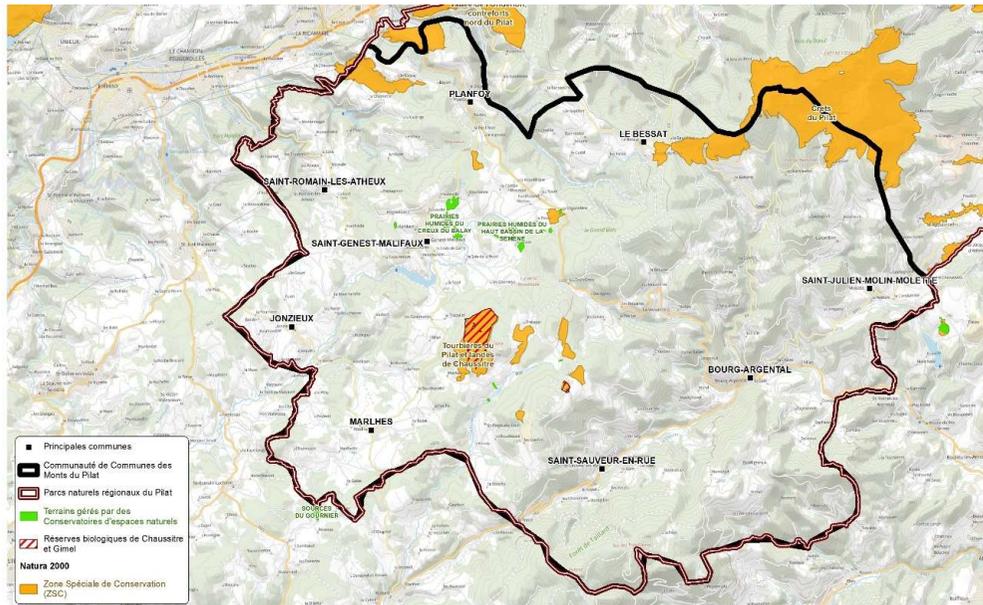
## Biodiversité

### De nombreuses zones remarquables

### 3. Présentation générale [Enjeux environnementaux]

Les zones naturelles remarquables définies sur la CC représentent :

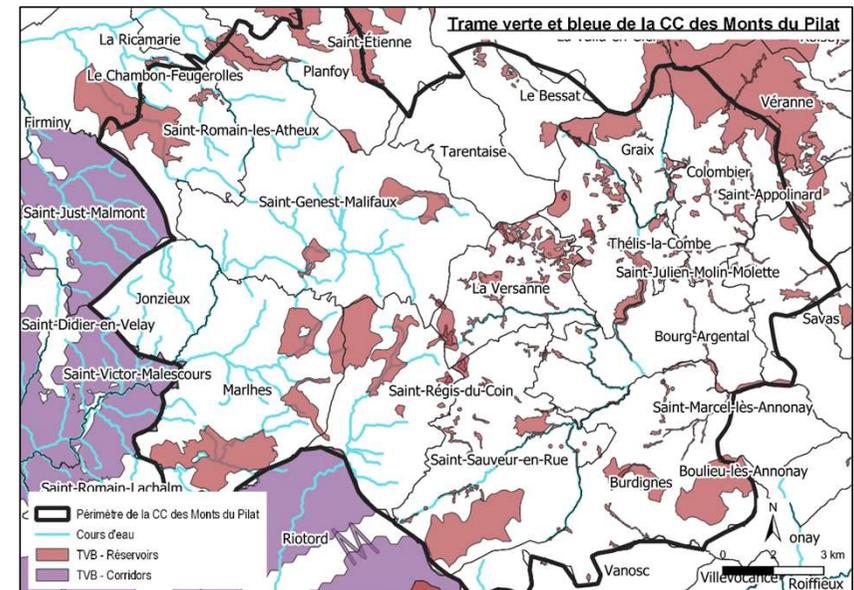
- 3 Sites Natura 2000, zones spéciales de conservation ou ZSC (Tourbières du Pilat et landes de Chaussitre, Crêts du Pilat, Vallée de l'Ondenon, contreforts nord du Pilat)
- 1 réserve biologique dirigée (Chaussitre Et Gimel)
- 1 site classé (Crêts du Pilat)
- 30 ZNIEFF de type 1 (tourbières, prairies humides, forêts, landes, vallées...) et 3 ZNIEFF de type 2 (zone humide du haut Pilat, crêts du Pilat et contreforts septentrionaux du massif du Pilat)
- De nombreuses zones humides, notamment au centre et à l'Est de la CC



Zones remarquables sur la CCMP (Source INPN, Réseau Zones humides, Géoportail)

La Trame Verte et Bleue présente de plusieurs réservoirs de biodiversité sur la CC des Monts du Pilat au niveau des zones naturelles remarquables citées précédemment. En revanche, les corridors sont plus présents en bordure Sud-Ouest de la CC.

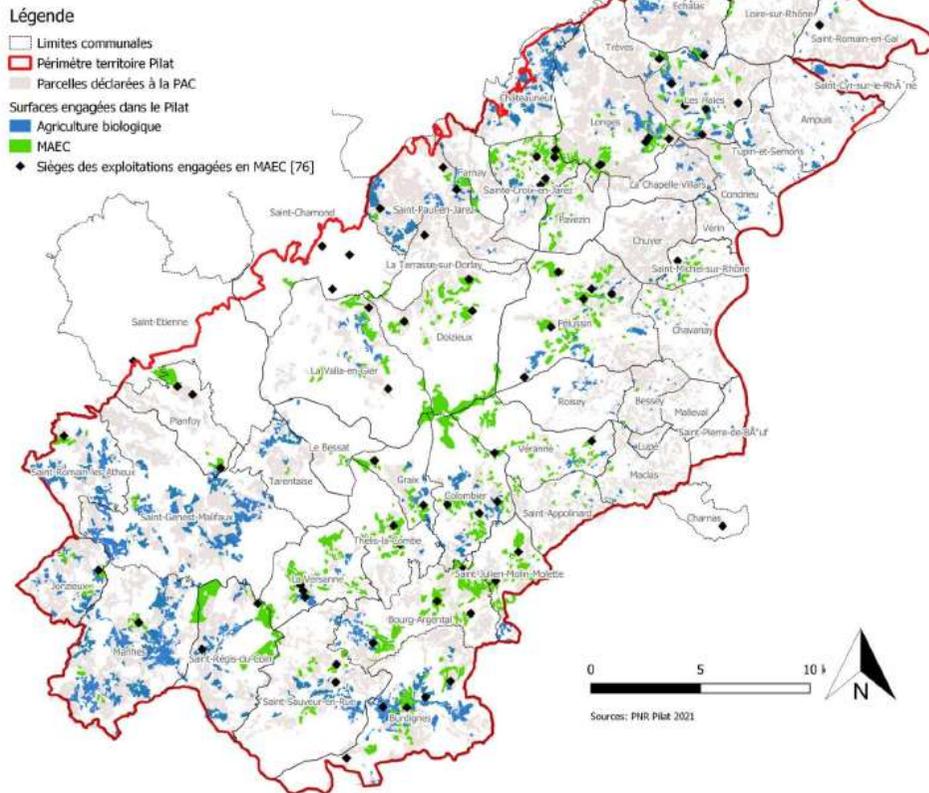
L'influence du Parc Naturel Régional (PNR) du Pilat renforce la volonté du territoire de préserver ses ressources naturelles et les réservoirs de biodiversité.





(Source données PNR du Pilat)

#### Engagements MAEC et Agriculture Biologique, Pilat 2015-2020



Un **PAEC (projet Agro-Environnemental et climatique)** a été mis en œuvre au sein du PNR du Pilat sur la période 2015-2020 ; l'objectif étant de faire du Pilat un territoire d'agroécologie en confortant la place de l'agriculture dans le territoire, sur les plans économiques, social et environnemental. Cela s'est traduit notamment par l'engagement sur 5 ans de 76 exploitations (3 121 ha de SAU), dont **une 20<sup>aine</sup> localisées sur la CCMP, pour des MAEC (mesures agro-environnementales et climatiques)** concernant essentiellement des enjeux prairies.

Le bilan est plutôt positif, avec notamment la **préservation des surfaces en herbe ou des surfaces pastorales, ainsi que la plantation de haies.**

#### D'autres dispositifs agro-environnementaux en cours au sein du PNR du Pilat

Plusieurs projets collectifs initiés dans le cadre du PAEC se poursuivent :

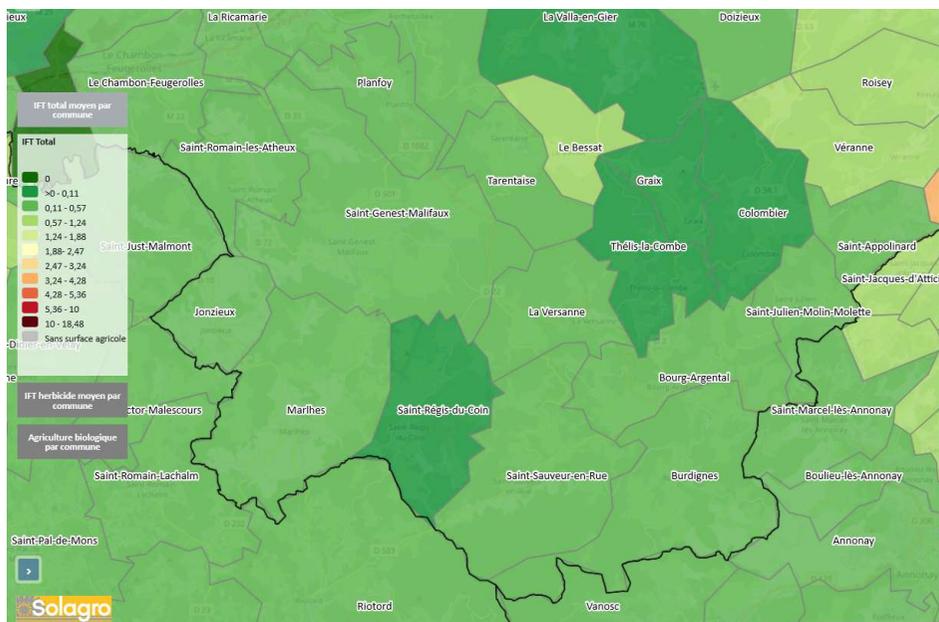
- **Un GIEE sur le travail du sol**
- **Une association Partur'en Pilat** sur le pâturage (accompagnement à la gestion des milieux humides et trame prairiale)
- **Un Label Haie** en expérimentation
- **Un plan pastoral Territorial (2020-2025)** pour conforter l'autonomie fourragère ainsi que pérenniser, promouvoir et valoriser les espaces pastoraux.
- **Des PSE (Paiements pour Services environnementaux) mis en place sur le Haut Pilat (8 communes de la CCMP concernées sur les 9 au total)** : ils doivent permettre de rétribuer les agriculteurs engagés (34 fermes sur tout le Haut Pilat) pour leurs actions en faveur de la biodiversité et de la qualité de l'eau, concernant la conservation et la gestion des prairies (notamment naturelles et zones humides), la restauration du maillage bocager et l'amélioration des pratiques de gestion des IAE (infrastructures agro-écologiques).



# Pressions agricoles sur les milieux

## Un territoire aux pressions agricoles faibles sur les milieux

(Source Solagro et BNVD)



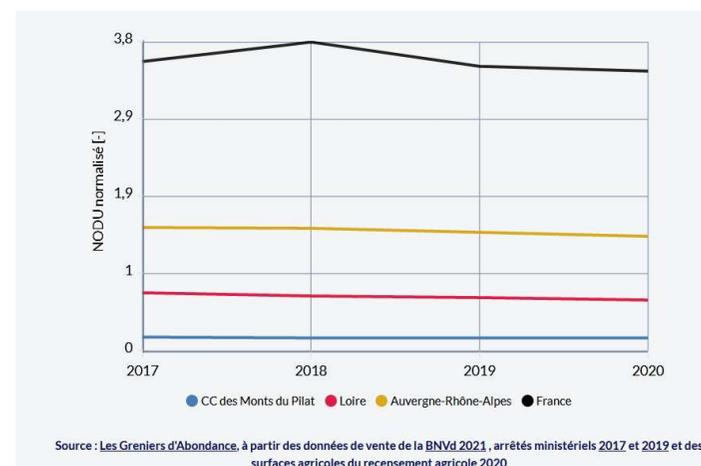
### L'Indice de Fréquence de Traitement (IFT) phytosanitaire très faible

Les surfaces agricoles du secteur d'étude possèdent un IFT faible, compris entre 0,05 (Graix) et 0,92 (Le Bessat).

Ce faible score s'explique par la **prépondérance des prairies** sur le territoire et par l'**importance des exploitations en AB**.

### Un usage des pesticides modéré

L'intensité d'usage des pesticides correspond à 0,2 fois la dose annuelle maximale autorisée pour une substance donnée (bien en deçà des moyennes Loire et française).



NODU normalisé = Nombre moyen de traitements par pesticides que reçoivent les terres agricoles, en tenant compte de la toxicité des produits employés.

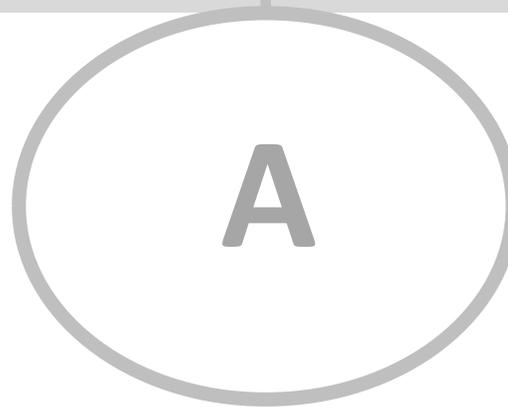
### Une bonne qualité d'eau sur les nitrates

Problématiques dans les années 90 avec un fort usage des amonitrates. Désormais, les pressions nitrates que peuvent exercer les ateliers d'élevage sur le territoire sont présentes, mais restent néanmoins assez limitées grâce à des **pratiques d'élevage extensives et le recours aux engrais organiques (fientes, composts...)** produits sur les fermes.

## **4** ETAT DES LIEUX DE L'OFFRE ALIMENTAIRE

**A. CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DE L'AGRICULTURE LOCALE**

**B. LA TRANSFORMATION**



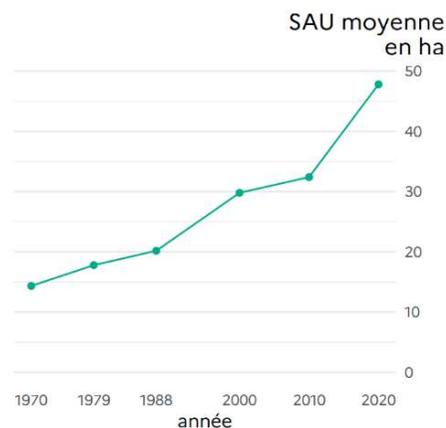
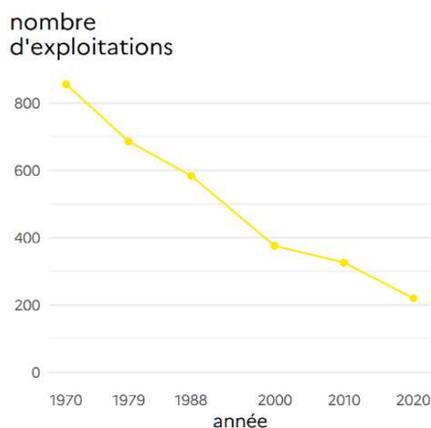
## Caractéristiques générales de l'agriculture locale

# Nombre d'exploitations agricoles et SAU

(Source RGA 2020)

	Données RA			Evolution	
	2020	2010	1988	2010-2020	1988 - 2010
Nombre d'exploitations agricoles	220	326	584	-33%	-62%
Surface Agricole Utile (en ha)	10 519	10 565	11 787	0%	-11%
Taille moyenne des exploitations (en ha)	47,8132	32,4071	20,1832	48%	137%
Total UGB	14543,3	15473	-	-6%	-
Travail total (ETP)	344,796	413,201	-	-17%	-
Nombre de chefs d'exploitation	308	391	-	-21%	-
Age moyen des chefs d'exploitation	46,4383	47,0997	-	-1%	-

Évolution du nombre d'exploitations et de la SAU moyenne  
CC des Monts du Pilat



source : Agreste – recensements agricoles 1970-2020

## ► Des exploitations relativement petites, avec une prédominance de l'élevage

- **Le nombre d'exploitations a diminué de plus de 60%** entre 1988 et 2020
- Sur la même période, **la SAU moyenne par exploitation a quant à elle augmenté** (20 ha en moyenne par exploitation en 1988 contre **47 ha en 2020, soit + 137 %**).
- La **taille moyenne des exploitations reste cependant relativement petite**, comparativement à celle du reste du territoire français (contre 57 ha en moyenne Loire, 59 ha en AURA et 69 ha en France ). La SAU moyenne des exploitations est plus élevée sur le secteur de Saint-Genest-Malifaux que sur les communes autour de Bourg-Argental.

*Ainsi, cette tendance s'observe sur l'ensemble du territoire, en lien avec l'agrandissement et la modernisation nécessaire pour rester économiquement performantes malgré la baisse des prix agricoles en termes réels constatée au cours des cinquante dernières années.*

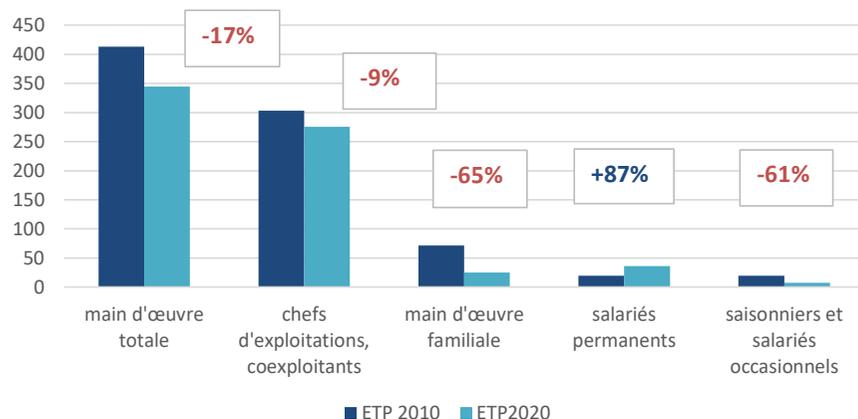
- La **part d'Unité Gros Bovins (UGB) est relativement forte** sur le territoire, en raison des contraintes naturelles liées aux reliefs. Sur l'ensemble du territoire la part d'UGB a diminué de 6% entre 2010 et 2020.

# Caractérisation de la population agricole

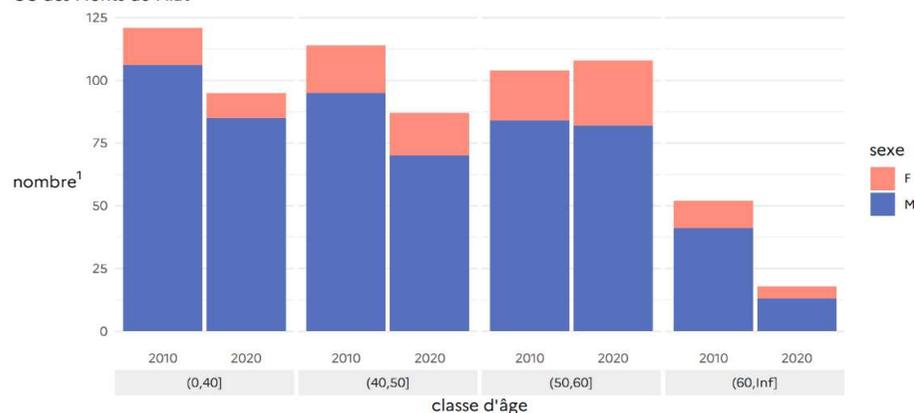
## Main d'œuvre et devenir des exploitations

(Source RGA 2020)

Evolution de la main d'œuvre agricole entre 2010 et 2020 (RA2020)



Âge des chefs d'exploitations  
CC des Monts du Pilat



<sup>1</sup> chefs d'exploitation, coexploitants et associés actifs  
source : Agreste – recensements agricoles 2010 et 2020

### ► Une forte diminution de la Main d'Œuvre familiale au profit des employés

- En 2020, **391 chefs d'exploitation** sont en activité sur le territoire de la CCMP, pour un total de **326 entreprises professionnelles agricoles**.
- Une **perte de main d'œuvre agricole totale (-17% d'ETP** entre 2010 et 2020) et une **diminution aussi importante du nombre d'exploitants agricoles (-33%)** qui se traduit par une augmentation des surfaces agricoles gérées par UTA.
- Une baisse de la **main d'œuvre familiale (-65%)** et **saisonniers (-61%)** au profit de l'embauche de **salariés permanents (+87%)**.

### ► Un enjeu installations / transmissions

- Un **vieillessement des chefs d'exploitations** : en 2020, la tranche d'âge la plus représentée est celle de [50-60 ans] contre celle de [40-50] en 2010. Néanmoins **59 % des chefs d'exploitation ont moins de 50 ans** (à l'image de la Loire qui est l'un des départements avec la population agricole la plus jeune).
- Un peu plus d'une **quinzaine de départs sont à prévoir d'ici 3 ans** sur le territoire, tandis qu'une centaine d'agriculteurs auront atteint l'âge de la retraite en 2030 → **Une vigilance particulière est à accorder au maintien des actifs et des moyens de production du secteur**.
- En 2019, **9 agriculteurs se sont nouvellement installés** sur la CCMP avec des **activités diverses** (vaches laitières, maraîchage, caprin, équin), pour 70% d'entre eux en AB et 86% en vente directe (Chambre d'Agriculture Loire, 2019).

(Source : entretiens acteurs clés 2022)

### Le contexte politique local (extrait de l'AG des Mairies du 18/01/2022 sur le renouvellement des générations agricoles dans les Monts du Pilat)

- ▶ L'activité agricole est facteur de vitalité des communes rurales et d'attractivité des communes péri-urbaine
- ▶ Lien étroit existant entre la production agricole locale et le secteur agro-alimentaire, fort pourvoyeur d'emplois
- ▶ Un pouvoir non négligeable des communes, dont certaines décisions peuvent impacter fortement la pérennité de l'activité agricole et qui peuvent être prescriptrices de services et d'appuis existants
- ▶ Un niveau de qualification des porteurs de projet en hausse (des personnes en reconversion professionnelle, avec une maîtrise de la conduite de projet...)

### Une dynamique de renouvellement variable sur les Monts du Pilat

- ▶ Image très rurale des Monts du Pilat aux yeux des porteurs de projet (aspect positif car public non issu du milieu agricole en recherche de ruralité).
- ▶ Bonne dynamique sur la CCMP liée au caractère périurbain (double activité et gestion patrimoniale – territoire non enclavé), avec globalement un fort taux d'installation sur le Pilat.
- ▶ Mais une **forte disparité géographique**, avec une dynamique de renouvellement en forme de dorsale, de Burdigues à Planfoy. Plus on s'éloigne de cet axe, plus le renouvellement des exploitations agricoles semble présenter des difficultés.
- ▶ **Près de 78 %** des installations réalisées sur des **exploitations diversifiées** (2 ou 3 productions différentes – de 2002 à 2011).
- ▶ **Secteur de Bourg-Argental: fort enjeu d'accompagnement des installations.** Inquiétude face au morcellement. Contexte pédoclimatique défavorable. Question de la restructuration laitière avec des fortes pentes peu propices aux grands troupeaux → fort enjeu de maintien d'une certaine densité laitière
- ▶ **Secteur Saint Genest : renouvellement plus dynamique.** Exploitations à reprendre plutôt de grande dimension. Secteur marqué par la production laitière, avec une problématique liée aux évolutions de la filière : risque pour les jeunes installés de devoir développer leur troupeau pour maintenir une certaine rentabilité → pression foncière à prévoir. Problématique de la perte du label AB lors des transmissions, car elles sont davantage réalisées auprès d'agriculteurs en conventionnel.

(Source : entretiens acteurs clés 2022)

### Des freins identifiés en matière de transmission et d'installation sur le territoire

- ▶ **Une inadéquation entre les offres de reprise et les attentes des nouveaux exploitants :**
  - Des exploitations à reprendre majoritairement laitières, de taille relativement conséquente, surtout des EA individuelles, mais parfois en GAEC.
  - Des cédants qui ne souhaitent pas voir leur exploitation changer d'ateliers suite à la reprise.
  - Des porteurs de projet qui recherchent des structures plus petites et plus diversifiées, et veulent développer les circuits courts et/ou le Bio (respectivement 50 % et 40 % des projets de reprise dans la Loire – *données de la CA42*). Davantage de demandes en maraichage et production d'élevage.
  - *Une réalité parfois contradictoire avec le projet « rêvé » (citation enquête)*
- ▶ Le **morcellement du parcellaire** (secteur de Bourg-Argental) peut aussi être un frein à la reprise.
- ▶ Un **manque d'information** (sur les droits à la retraite par exemple) et d'anticipation de la transmission de la part des cédants.
- ▶ Des porteurs en recherche d'entraide et de partage des débouchés, de mise en commun du matériel
- ▶ Difficulté des porteurs de projet à se projeter (prise de conscience réel une fois installés).
- ▶ De **moins en moins de dispositifs financiers** pour accompagner les porteurs de projet.
- ▶ Des exploitants ne voulant **pas céder leur habitation** avec leur exploitation.

# Caractérisation de la population agricole

## Focus sur les enjeux de transmissions-installation

### 4. Etat des lieux de l'offre alimentaire [Caractéristiques générales]

(Source : entretiens acteurs clés 2022)

#### Initiatives et dispositifs d'accompagnement existants

- ▶ **Partenariat CCMP / ADDEAR 42 et CA 42** pour favoriser l'appui à l'installation et à la transmission d'activités agricoles et agri-rurales sur le territoire des monts du Pilat.
  - Organisation d'évènements : « cafés installation » (cédants + porteurs de projet, conférences (ex. en mars 2023 avec un spécialiste sur les risques psycho-sociaux des cédants), tables rondes thématiques, soirée théâtre...
  - Accompagnement collectif et individuel sur toutes les dimensions (technique, relationnelle, psychosociale)
- ▶ Existence du **PAI (point accueil installation)** et du **PAT (point accueil transmission)** par la CA42: Le PAI permet l'accès à un parcours à l'installation pour définir un plan personnalisé ouvrant des droits à financement ainsi qu'un accompagnement de la CA sur le prévisionnel économique.
- ▶ Enregistrement des cédants au **Répertoire Départ Installation (CA42)**
- ▶ **Réseau SENTINEL** animé par la CA42 pour l'accompagnement des exploitants en situation de mal-être agricole.
- ▶ Projet avec l'Agence de l'Eau : (début 2014) sur le **lien entre les ressources en eau et l'installation**
- ▶ Travail de l'ADDEAR avec Terre de Liens, via l'outil **Objectif Terres**.

#### Des pistes proposées lors des entretiens acteurs clés / les principaux enjeux

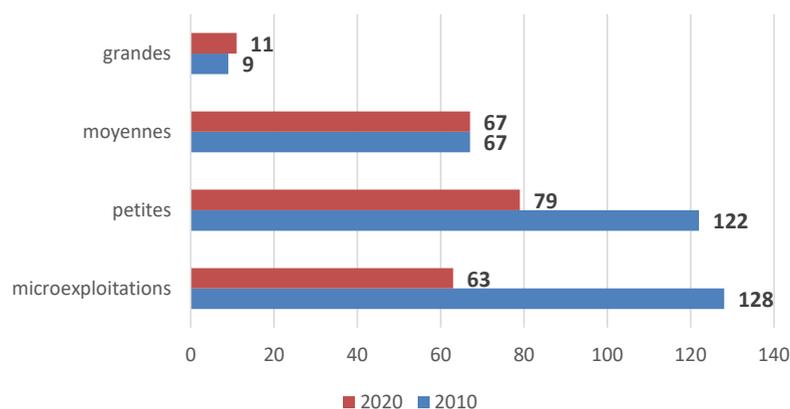
- ▶ Se reconnecter avant tout aux besoins locaux (en termes de demande alimentaire).
- ▶ Dynamiser l'économie locale.
- ▶ Maintenir les services et les collectifs d'exploitants.
- ▶ Penser un modèle économique pour l'accès au logement des porteurs de projets (car souvent le cédant conservent la partie habitation de l'exploitation).
- ▶ Travailler davantage au rapprochement : cédants et porteurs de projet, afin de sensibiliser et accompagner les cédants → prévoir un médiateur autre que les structures CA/ADDEAR.
- ▶ Anticiper au maximum le processus (long) de transmission (5 ans avant, dont 2 ans de procédure).
- ▶ Etudier l'implication de Terres de Lien dans les initiatives de la CCMP pour accompagner en amont et en aval l'installation et la transmission des exploitations agricoles : étude de la viabilité des projets (financière), de la capacité d'ancrage local et suivi post installation (démarche longue).
- ▶ Restructurer des fermes : sortir 3-4 ha d'une transmission pour installer des porteurs de projet divers (maraîchage, élevage)
- ▶ Eviter la fermeture du paysage.
- ▶ Connaissance fine des cédants et du territoire requise (réseau paysan)

# Typologie d'exploitations

## Des petites structures, individuelles

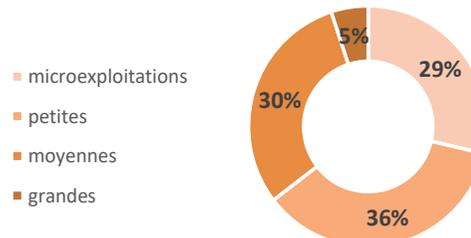
(Source RGA 2020)

Evolution de la taille des EA, en nombre (2010-2020)  
(RGA, 2020)



### ► Des petites structures, majoritairement individuelles, mais économiquement viables

Répartition des EA en fonction de leur dimension économique (2020) (source : RA 2020)



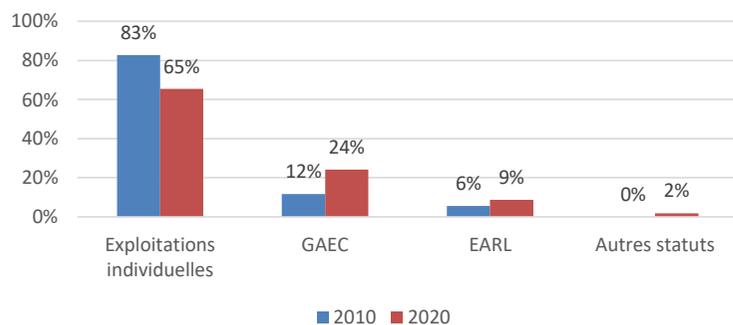
Le RA 2020 distingue 4 catégories d'exploitations selon leur taille économique :

- Les « micro-exploitations » sont celles dont la PBS < 25 000€,
- Les « petites » sont celles dont la PBS est > 25 000 et < 100 000€
- Les « moyennes » sont celles avec une PBS est < 100 000 et > 250 000€
- Les « grandes » sont celles > 250 000 € de PBS.

PBS = production brute standard

- **Les micro- et petites exploitations sont fortement implantées** sur la CCMP (65% des EA, à l'image de la tendance régionale avec 66%). C'est deux fois plus que la part observée à l'échelle du territoire français.
- Néanmoins, **le nombre de micro- et petites exploitations a baissé** entre 2010 et 2020 (-55% et -35%). Inversement, les moyennes se stabilisent et les grandes sont en hausse (+22%).
- **Une Surface Agricole Utile (SAU) moyenne par EA de 47 ha en 2020 (contre 32ha en 2010)** avec une majorité d'exploitants ayant moins de 30 ha sur le territoire.
- **Une majorité d'exploitations individuelles** (65%) sur le territoire ; les **GAEC** sont la forme juridique sociétaire la plus représentée.
- Des structures petites mais économiquement viables, dont l'économie repose à la fois sur la vente directe d'une partie des productions et sur des débouchés garantis par les industriels et coopératives locales (Sodiaal, Fromagerie Guilloteau, Agribio).
- Le secteur de Bourg-Argental fonctionne davantage sur un mode coopératif (achats d'intrants en commun, chantiers d'ensilage...)

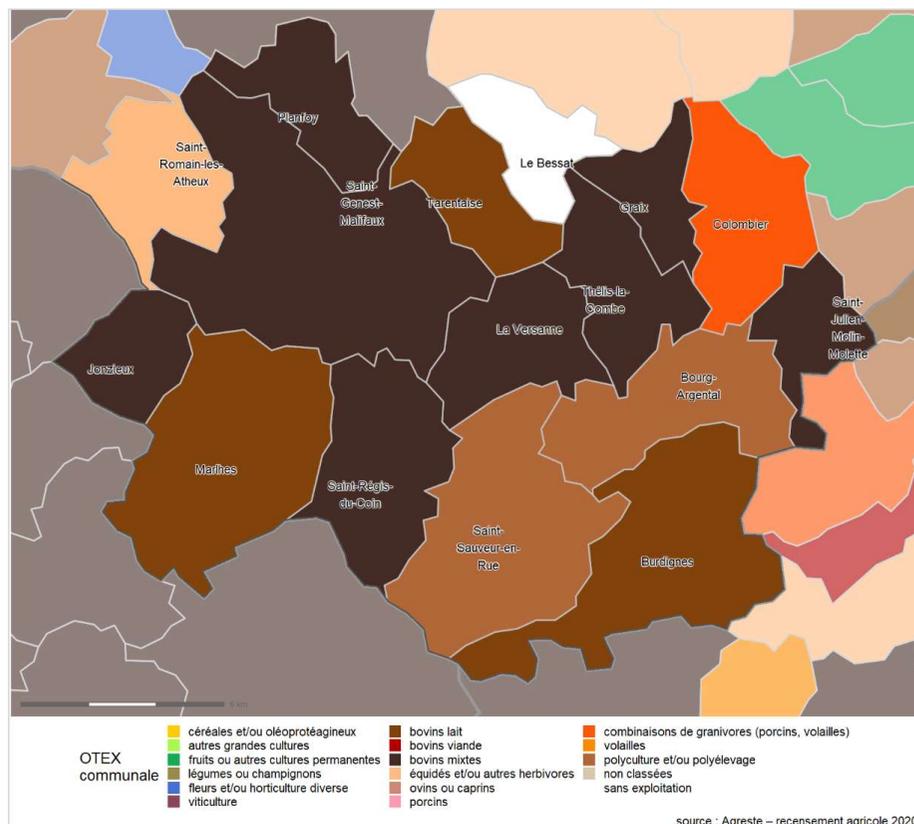
Evolution du statut juridique des EA 2010-2020  
(source : RA 2020)



# Orientations technico-économique des exploitations

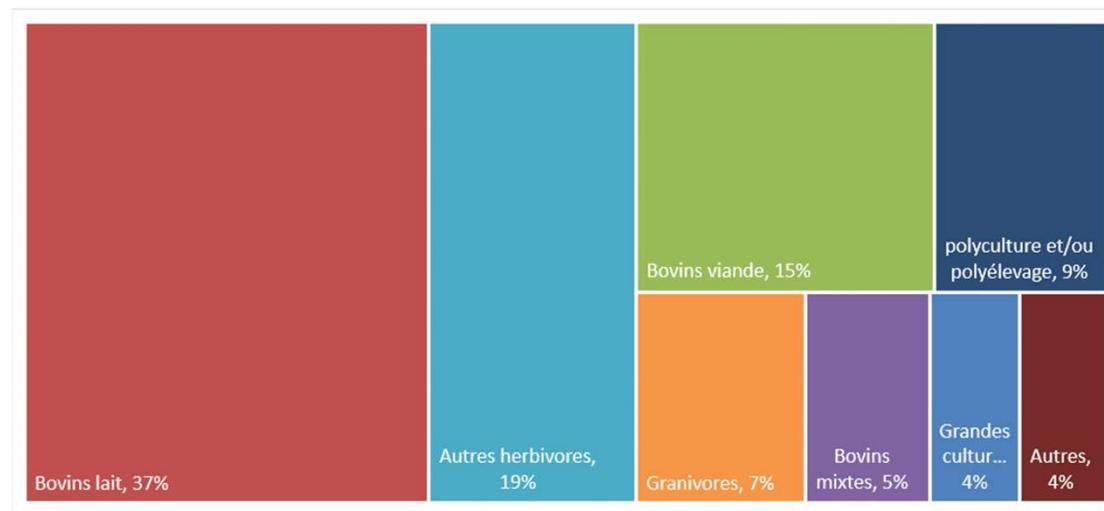
## Une prédominance de l'élevage bovin

(Source RGA 2020)



► Une très prédominance de l'élevage bovin, notamment pour la production laitière

Part des exploitations agricoles concernées par chacune des OTEX (%)



→ Un territoire fortement orienté vers l'élevage, avec un cheptel en 2020 de 14 543 UGB. Il s'agit à plus de 70 % d'UGB bovins et principalement de vaches laitières.

**OTEX** : orientation technico-économique des exploitations agricoles  
**UGB** : unité gros bovin (unité de référence ; exemple 1 vache laitière = 1,45 UGB ; 1 poule pondeuse = 0,014 UGB)

## Orientations techniques : L'élevage toujours au cœur des exploitations agricoles du Pilat

(Source RGA 2020)

### 4. Etat des lieux de l'offre alimentaire [Caractéristiques générales]

Les conditions pédoclimatiques des Monts du Pilat, en font un territoire propice à l'élevage, notamment l'élevage bovin laitier à l'herbe qui domine.

	Exploitations en ayant		Cheptel (UGB)		Cheptel (têtes)	
	2010	2020	2010	2020	2010	2020
total ensemble du cheptel	301	206	15473	14543		
total bovins	225	165	11217	10505	11250	10644
vaches laitières	149	109	6463	5606	4457	3866
vaches allaitantes	99	74	837	1071	930	1190
total ovins	40	21	619	363	4179	2484
brebis mères laitières	-	-	-	24	-	122
brebis mères allaitantes	38	19	440	232	2589	1366
total caprins	47	28	1067	968	4140	3825
chèvres	46	28	936	832	3121	2773
total équins	71	24	288	193	314	192
juments selle	23	7	58	27	64	30
juments lourdes	23	4	40	14	40	14
total porcins	49	12	792	617	2583	2465
trouilles	3	3	41	43	195	204
total volailles	174	30	1438	1897	114628	174755
poules pondeuses d'œufs de consommation	160	14	32	28	2309	1998
poulets de chair et coqs	94	19	823	1782	74855	162006
lapines mères	108	-	50	-	302	-
apiculture (nombre de ruches)	13	9	-	-	1302	1360

206 exploitations, soit **93% des exploitations du territoire, concernées par une activité d'élevage**

**57% des EA du territoire concernées par l'élevage bovin**, avec près de 40% concernées par l'élevage bovin laitier et 25% par l'élevage bovin allaitant.



Si, pour l'ensemble des cheptels, le **nombre total d'UGB sur le territoire a légèrement diminué entre 2010 et 2020 (-6%)**, la **taille des cheptels par exploitation a quant à elle augmenté** (66 UGB/EA en 2020, soit +39 % par rapport à 2010).

Cette tendance générale est particulièrement vraie pour **l'élevage de volailles, qui s'est progressivement industrialisé, avec la structuration d'une filière poulets de chairs**. Lorsque l'on comptait en moyenne 650 poules/exploitation en 2010, on en compte aujourd'hui 5 800 par exploitation.



La CCMP compte **28 exploitations possédant des chèvres laitières en 2020**, avec un total de 3 825 têtes, soit une **baisse relative du cheptel inférieure à 10% depuis 2010**.



Taux de chargement moyen de 1,38 UGB/ha (tout élevage confondu), avec **1,28 UGB/ha pour les bovins lait (système plutôt intensif – en considérant un seuil à 1,3 UGB/ha) et 0,89 UGB/ha pour les bovins viande (système extensif)**. Il faut donc rester vigilant sur la pression de pâturage pour le système laitier.



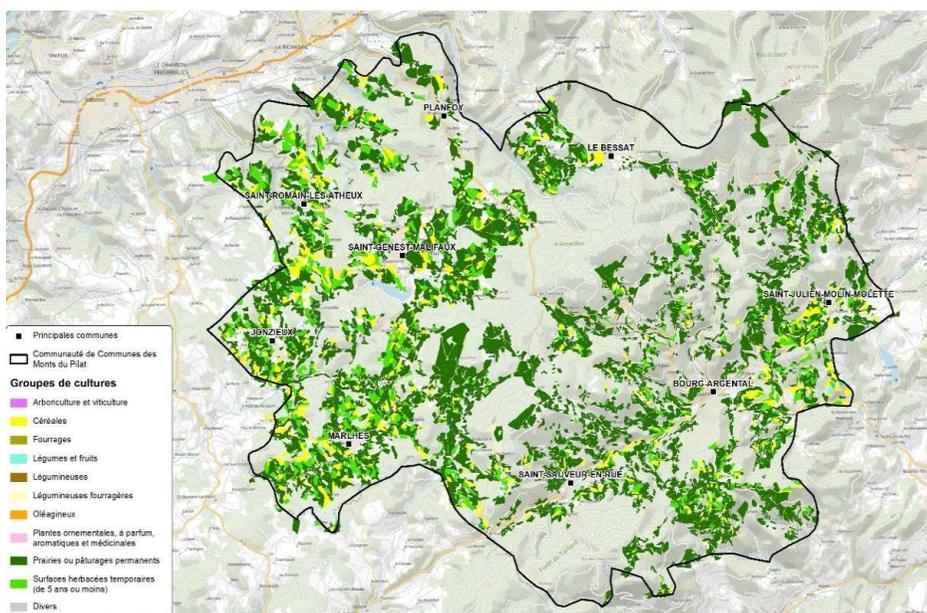
# Typologie de cultures : Une dominance des prairies

(Source RPG 2020)

► Une agriculture tournée vers la production pour l'alimentation animale

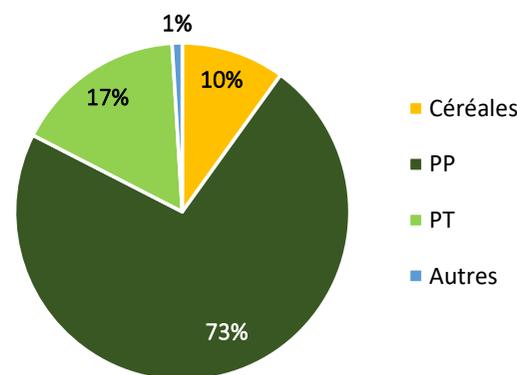
SAU totale de la CC Monts du Pilat : 10 424 ha

Assolement sur la CCMP (source : RPG 2020)



PP : Prairies Permanentes (> 5 ans)  
PT : Prairies Temporaires (< 5 ans)

SAU (%) pour chaque grande catégorie de cultures



Les prairies dominent avec près de 90% de la SAU agricole, dont 73% en prairies permanentes et 17% en prairies temporaires en rotation avec des cultures (maïs, céréales et oléo-protéagineux).



Avec 10% de la SAU totale, les céréales occupent une place moins importante que sur le département (environ 17%). Près de 80% sont des céréales à destination de l'alimentation animale, avec environ 1/3 de triticales d'hiver, 20% de maïs ensilage, 15% de céréales en mélange et 10% d'orge d'hiver.

→ Un assolement essentiellement dédié à l'alimentation animale qui traduit des systèmes agricoles principalement orientés vers l'élevage.

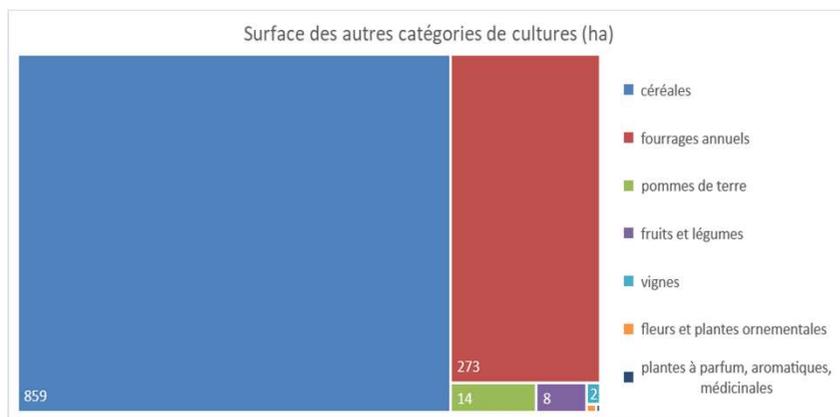


Les cultures autres regroupent des jachères, des fruits et légumes, des légumineuses fourragères, des légumineuses, de l'arboriculture et de la viticulture.

## Typologie de cultures : Evolution de l'assolement

### 4. Etat des lieux de l'offre alimentaire [Caractéristiques générales]

(Source RGA 2020 et RPG 2020)



#### Les productions majoritaires

- La quasi-totalité des exploitations (**98%**) cultivent au moins une surface en prairie.
- **Près de deux tiers des exploitations cultivent au moins une surface en céréales.**
- Avec **89% de la SAU**, les surfaces en prairies sont stables entre 2010 et 2020, tout comme les surfaces en céréales (8%) et les fourrages annuels (3%). Trois grandes catégories de cultures qui représentent 99,9% de l'assolement.

⇒ Cela reflète bien les OTEX du territoire, et l'importance des systèmes d'élevage à l'herbe nécessitant pour les exploitants des surfaces en herbe.

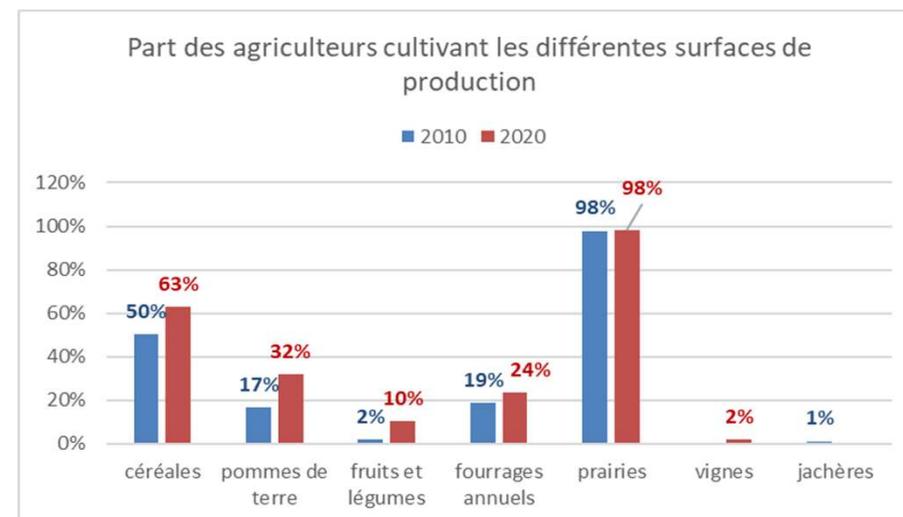
Parmi les autres productions minoritaires en termes de SAU, on retrouve des légumineuses fourragères (39,5 ha), des jachères (22,98 ha) et des fourrages (9 ha).

#### Seulement 23 ha sont consacrés à l'alimentation humaine :

- 22,4 ha de petits fruits et légumes
- 2 ha de légumineuses
- 3,12 ha d'arboriculture et de viticulture
- 0,48 ha de PPAM

Bien que le **maraîchage** soit minoritaire en termes de superficie (0,1% de la SAU totale), le nombre d'exploitations agricoles concernées par la production de petits fruits et légumes (hors pomme de terre de consommation) est passée de 7 à 22 en 10 ans, tandis que les surfaces ont, quant à elles doublé, passant de 4 à 8 ha. Compléments : d'après le listing de la CCMP, 9 exploitations valorisent des produits maraîchers/fruitiers (dont 4 en tant qu'activité principale)

La **production de pomme de terre** de consommation concerne près des deux tiers des exploitations agricoles, bien que la SAU totale sur le territoire s'élève à 14ha seulement. Cette production est majoritairement **ournée vers l'autoconsommation**.

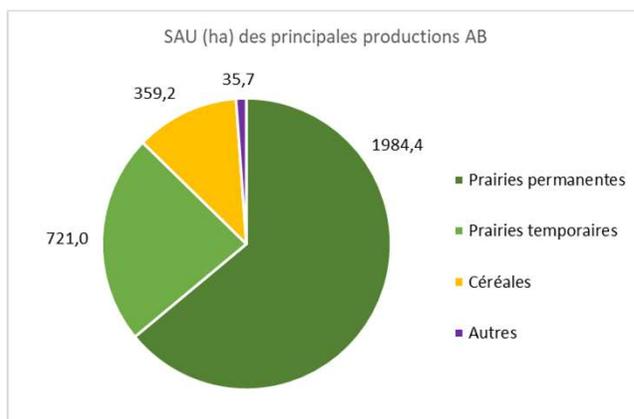


# Les signes et démarches de qualité : Agriculture biologique

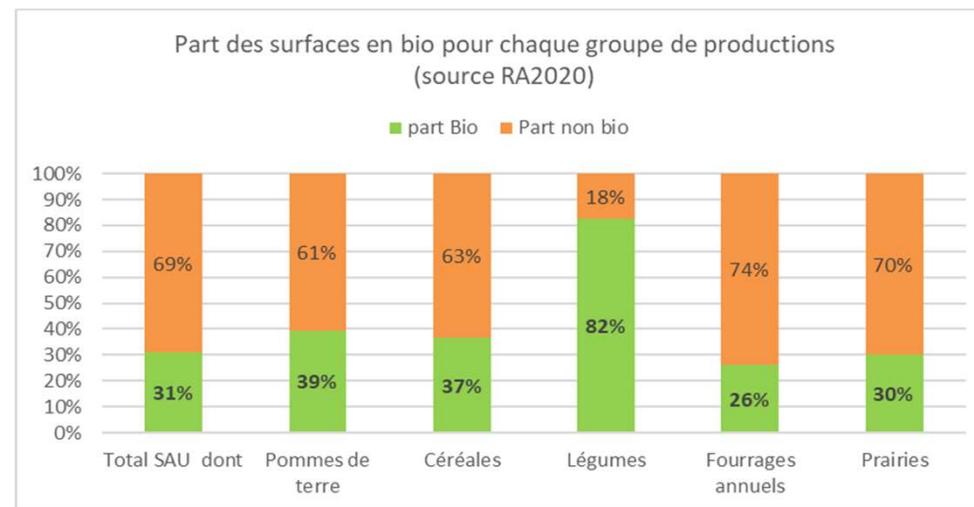
(Source RPG BIO 2020)

## 4. Etat des lieux de l'offre alimentaire [Caractéristiques générales]

### ► Un fort développement de l'agriculture Biologique, surtout sur le lait



Le pourcentage de surface en AB sur le territoire de la CCMP **est 3 fois supérieur à la moyenne départementale** de 2020 (6,7 %) ; il se situe également au-dessus des moyennes régionales (10,5%) et nationale (9,5%)

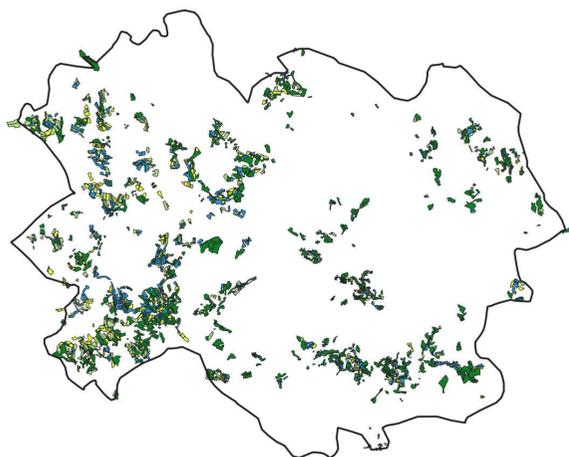


Pour le territoire de la CCMP, la surface agricole biologique est de **3 214 ha**, soit **31% de sa surface agricole utile productive**.

En 2020, **63 exploitations** sont labélisées en agriculture biologique (65 en 2021), soit deux fois plus qu'en 2010.

La part de SAU en AB est d'autant plus importante pour les **cultures légumières avec 82% de la SAU en AB (12,34 ha), soit plus de la moitié de la SAU consacrée aux F&L.**

**La tendance aux conversions AB a été très forte entre 2010 et 2020, mais semble avoir atteint un palier.**



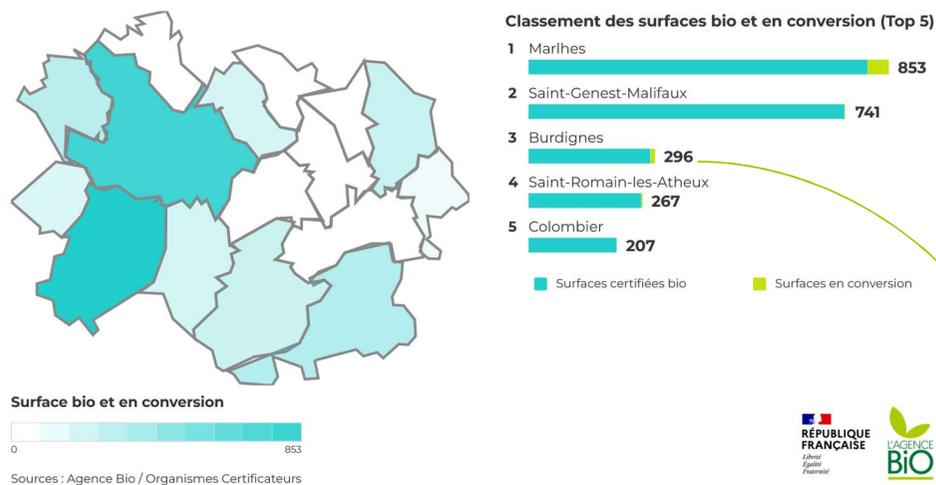
# Les signes et démarches de qualité : Agriculture biologique

## 4. Etat des lieux de l'offre alimentaire [Caractéristiques générales]

(Source Agence BIO 2021)

### Productions végétales

**RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES SURFACES BIO ET EN CONVERSION EN 2021**  
CC des Monts du Pilat - Villes - Toutes les surfaces bio (Surface agricole utile hors surfaces collectives)

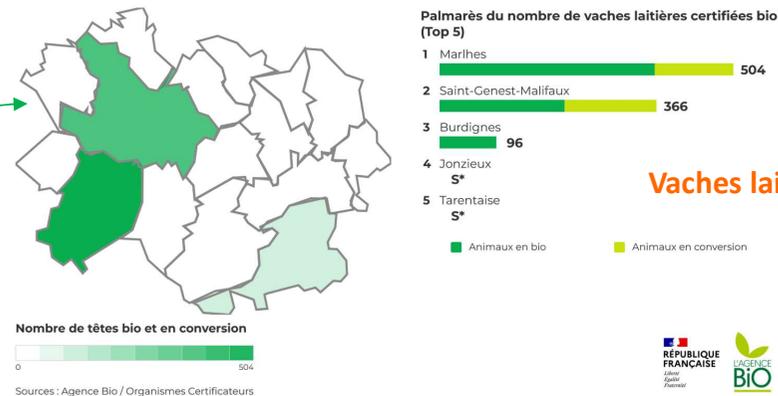


Cultures légumières AB principalement localisées au sud de la CCP, sur les communes de Jonzieux (2,71 ha), Marlhes (1,33 ha), Burdignes (0,5 ha) et Saint-Régis du coin (0,38 ha)

Quant aux surfaces et cultures fourragères en AB, elles sont réparties sur l'ensemble du territoire, avec une plus forte proportion sur Marlhes (733 ha), Saint-Genest (616 ha), Burdignes (276 ha) et Saint Romain (238 ha)

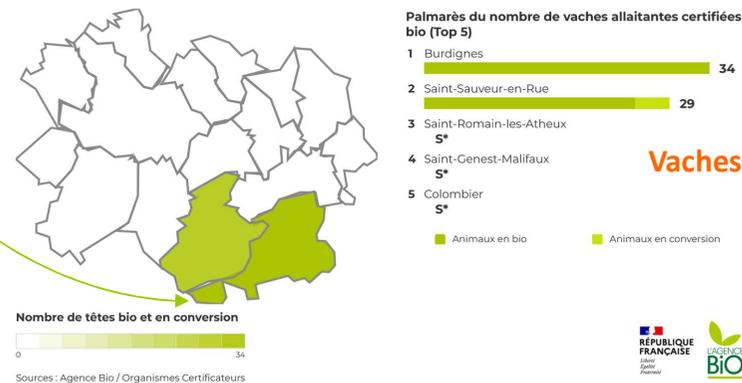
### Un développement du bio surtout pour la filière bovins lait

**RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES CHEPTELS BIO ET EN CONVERSION EN 2021**  
CC des Monts du Pilat - Villes - Vaches laitières



### Vaches laitières

**RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES CHEPTELS BIO ET EN CONVERSION EN 2021**  
CC des Monts du Pilat - Villes - Vaches allaitantes



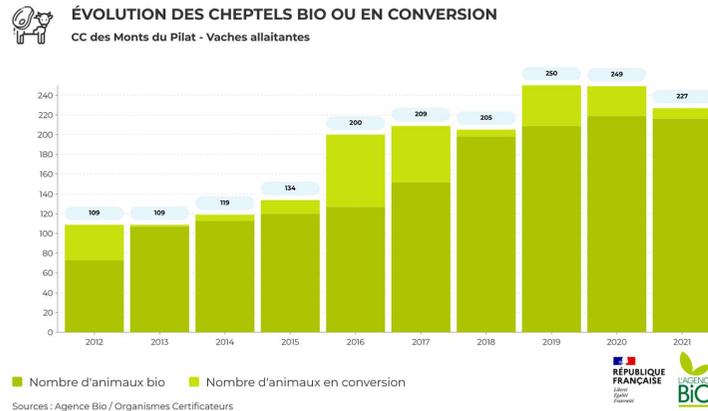
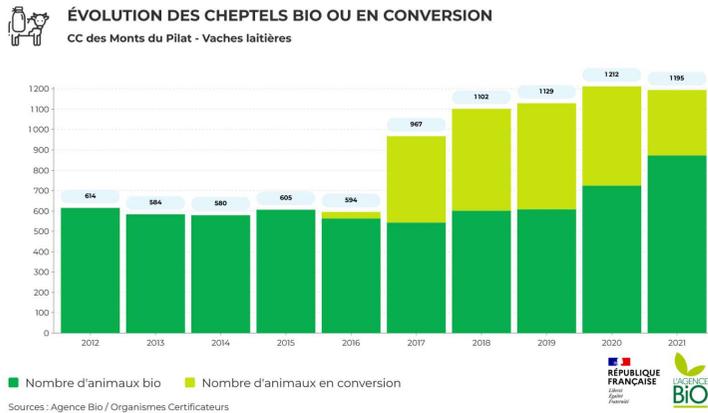
### Vaches allaitantes

# Les signes et démarches de qualité : Agriculture biologique

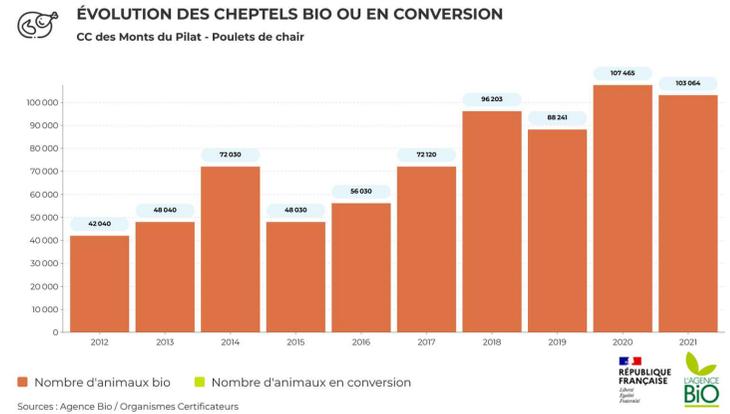
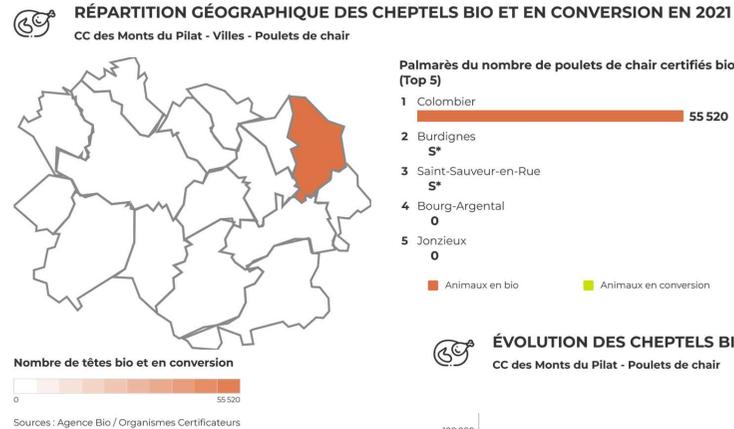
## 4. Etat des lieux de l'offre alimentaire [Caractéristiques générales]

(Source Agence BIO 2021)

### Cheptels BOVINS AB ou en conversion sur 2021



### Elevages de POULETS DE CHAIR AB ou en conversion sur 2021



### Quelques élevages de poulets de chair AB ou en conversion sur les Monts du Pilat :

- ▶ Colombier : 3 (dont 1 en conversion)
- ▶ Burdigines : 2
- ▶ Saint Sauveur : 1

Ce qui représente **103 064 poulets bio** en 2021 (avec une baisse par rapport à 2020 : + de 107 000 poulets AB).

# Les signes et démarches de qualité

## SIQO type AOP, IGP et Label rouge

### 4. Etat des lieux de l'offre alimentaire

[Caractéristiques générales]

(Source INAO)

#### Les autres signes officiels de qualités (hors bio, données RA 2020)



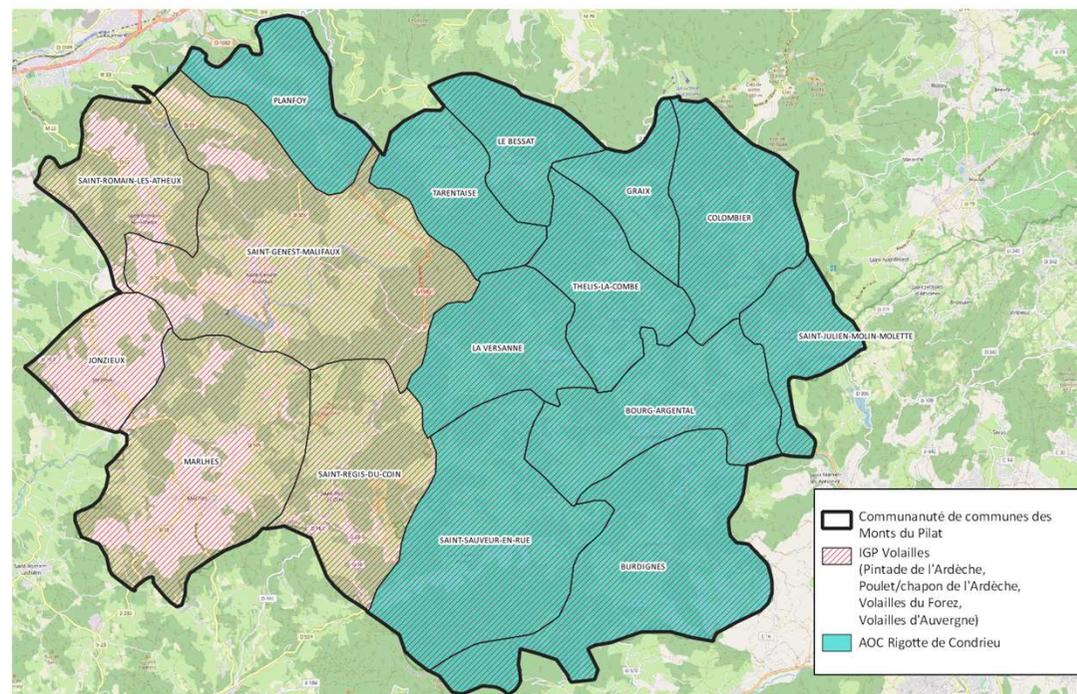
- **Label rouge** avec 19 producteurs concernés en 2020 (6 en 2010) – Bœuf Limousin + Label rouge Vert Forez sur les volailles



- **IGP** avec 7 producteurs concernés en 2020 (0 en 2010)
  - Pintade de l'Ardèche
  - Poulet de l'Ardèche ou Chapon de l'Ardèche
  - Volailles du Forez
  - Volailles d'Auvergne



- **AOP la Rigotte de Condrieu** avec 2 producteurs de lait de chèvre en 2020 (0 en 2010)
  - 1 éleveur et producteur à La Versanne, produit sur place la Rigotte de Condrieu, vend à la ferme mais livre également des grandes surfaces.
  - 1 laitier à Graix, dont le lait issu du troupeau de 130 chèvres Saanen et Alpine fournit la laiterie du Pilat



**On note une forte progression des signes de qualité sur le territoire de la CCMP entre 2010 et 2020, traduisant une dynamique positive engagée par les producteurs de la CCMP.**

Toutefois, à l'instar d'autres territoires, les Monts du Pilat ne présentent pas une production historique sous signe de qualité emblématique. C'est davantage un territoire de transition, précurseur sur le développement de l'agriculture biologique, la vente directe, et la transformation.

**Une valorisation « lait de Montagne » a été lancée par les coopératives** : elle permet de **compenser des coûts de collecte** plus élevés liés à la géographie du territoire (zone de moyenne, petites exploitations dispersées).

## Les signes et démarches de qualité HVE et HVN

### 4. Etat des lieux de l'offre alimentaire [Caractéristiques générales]

(Source CRATER et entretiens acteurs clés 2022)

#### Score HVN (Solagro)

Le territoire de la CCMP présente un score « **Haute Valeur Naturelle** » **supérieur à celle constatée à l'échelle du département**, ou bien même de la France.

Cette valeur témoigne notamment de l'importance des infrastructures agroécologiques mises en place par les exploitants agricoles sur le territoire, notamment dans la Vallée.

Des pratiques agricoles extensives permettent également à un bon score HVN.

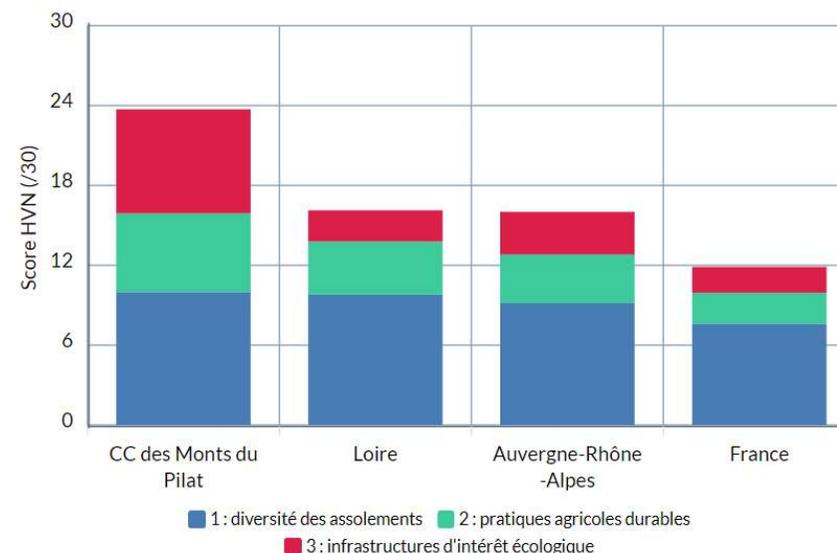
#### Démarche HVE

**Très peu d'exploitations** sont certifiées au titre de la « **Haute Valeur Environnementale** » (HVE) et sont également certifiées Bio. Ces labélisations concernent la production **bovins lait**.

Au niveau du département de la Loire, on observe **une tendance à la certification HVE des cultures de vente (viticulture + céréales)**, qui sont poussées par les coopératives et la demande du marché. Les exploitants y trouvent également d'autres intérêts financiers (être exemptés de conseil stratégique phytosanitaire en 2023 et attendre la maximum des bonifications environnementales dans la PAC).

Une **fiche Agenda 2030** « Favoriser des modes de production agricole respectueux de l'environnement et encourager les certifications de qualité (notamment le volet HVE) » est **en cours de construction au niveau de la Loire** → Objectif = favoriser la labellisation des exploitations agricoles sur signes qualité, notamment HVE, pour répondre à la Loi Egalim (50 % de produits sous signe qualité, dont 20 % doivent être bio) et éviter que les établissements se détournent du local pour aller chercher des signes de qualité en dehors du territoire.

Une campagne de **communication – incitation devra être déployée auprès des exploitations certifiées HVE pour les encourager à fournir la RHD**, pratique encore peu répandue chez ces exploitations certifiées qui écoulent majoritairement leur production agricole en vente directe.



## Les regroupements et collectifs de producteurs

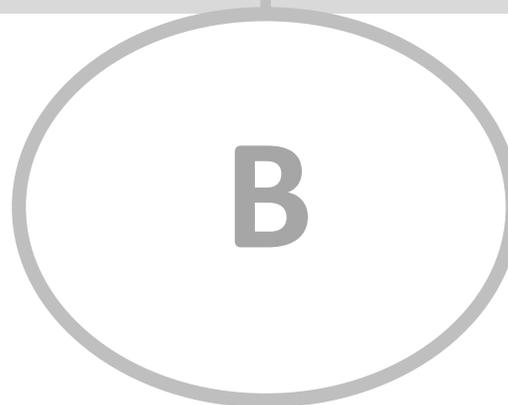
(Source entretiens acteurs clés 2022)

### Le Comité de développement des Monts du Pilat, le marqueur de la dynamique agricole de mobilisation locale

- ▶ Créé en 1972, par un noyau dur d'agriculteurs sur les Monts du Pilat. Puis regroupé en fédération départementale en 1974.
- ▶ Une 1<sup>ère</sup> mission historique = la création de la CUMA du Haut Pilat
- ▶ Regroupe désormais 127 adhérents, qui ont tous leur siège d'exploitation sur le territoire de la CCMP (sauf 2 adhérents en 2022).
- ▶ 80 à 90% des exploitants agricoles du territoire y adhèrent
- ▶ Les missions ne sont pas figées et sont variées : actions environnementales, journées techniques, évènements grand public pour faire le lien entre producteurs et consommateurs...
- ▶ **Sur le secteur de Bourg-Argental, la cohésion entre exploitants est plus importante** : territoire plus fragile, fermes plus petites
- ➔ besoin d'échanges et de retours d'expérience entre agriculteurs pour mieux s'adapter (notamment au changement climatique).

### Les CUMA (coopérative d'utilisation de matériel agricole), des outils structurants pour l'économie agricole locale

- ▶ Elles permettent l'utilisation en commun de matériels agricoles, et donc de réduire les coûts de la mécanisation en augmentant la quantité de travail. Les CUMA peuvent réaliser de la prestation de service et/ou louer les engins.
- ▶ Ce sont aussi des lieux d'échanges entre agriculteurs.
- ▶ Il en existe **près de une par commune** sur les Monts du Pilat, parmi lesquelles :
  - **CUMA du Haut Pilat** (Saint-Genest) = la plus importante (gros matériel + 3 chauffeurs à temps plein), avec une large zone d'intervention (déborde sur l'Ardèche et la Haute Loire)
  - **CUMA du Valchérie** (Saint-Romain-les-Atheux) = historiquement essentiellement du matériel attelé, travail du sol et récolte. Matériel depuis 10 ans et l'embauche d'un salarié en 2020 travaillant pour 6 éleveurs adhérents (sous la forme d'un **groupement d'employeurs**).
  - **CUMA de Burdignes, CUMA de Marlhès, etc.**



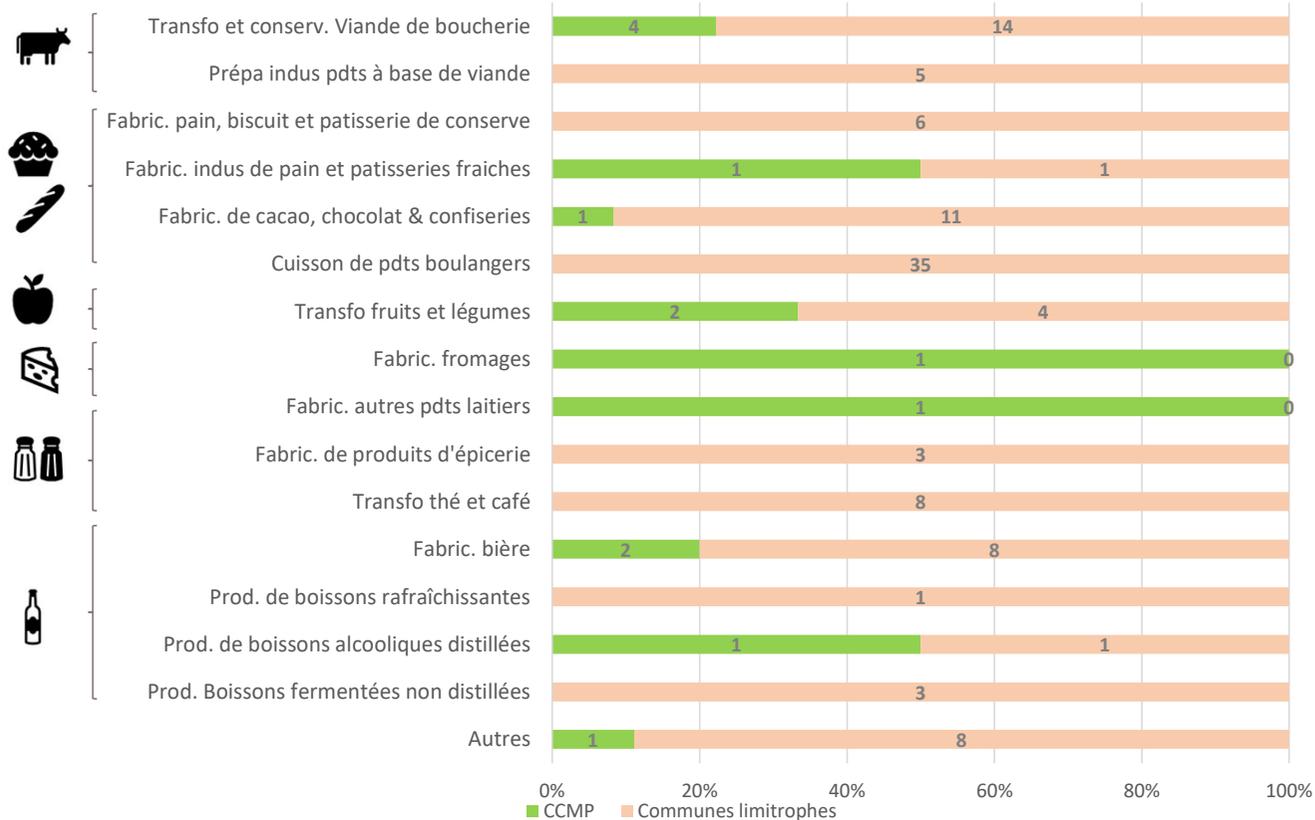
## La transformation

# Acteurs de la transformation

## 4. Etat des lieux de l'offre alimentaire [La transformation]

(Source INSEE base SIRENE 2020)

Répartition du nombre d'acteurs par catégorie d'IAA sur la CCMP et les communes limitrophes



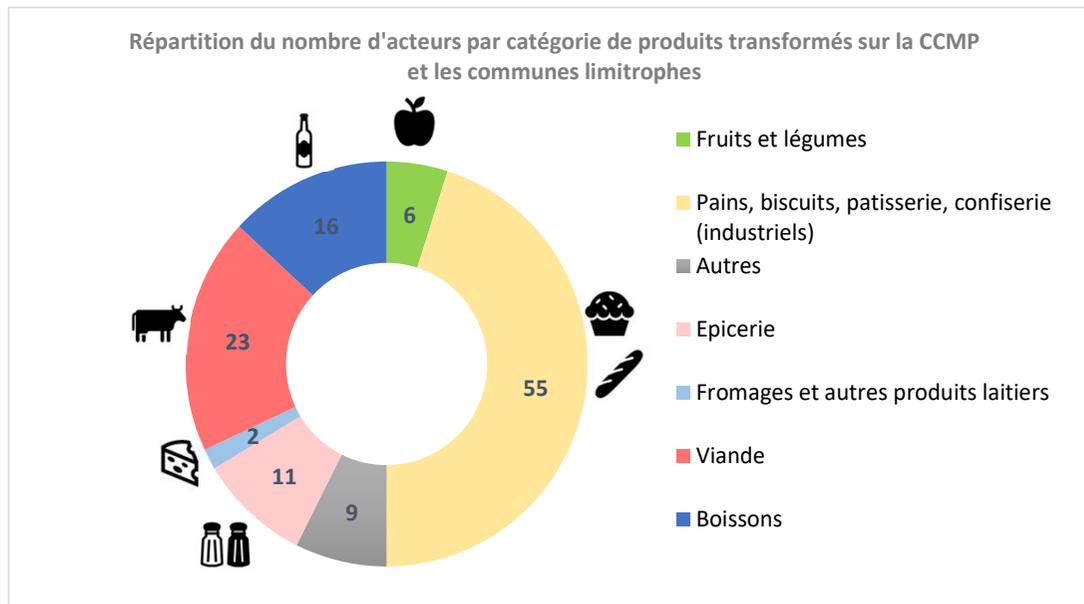
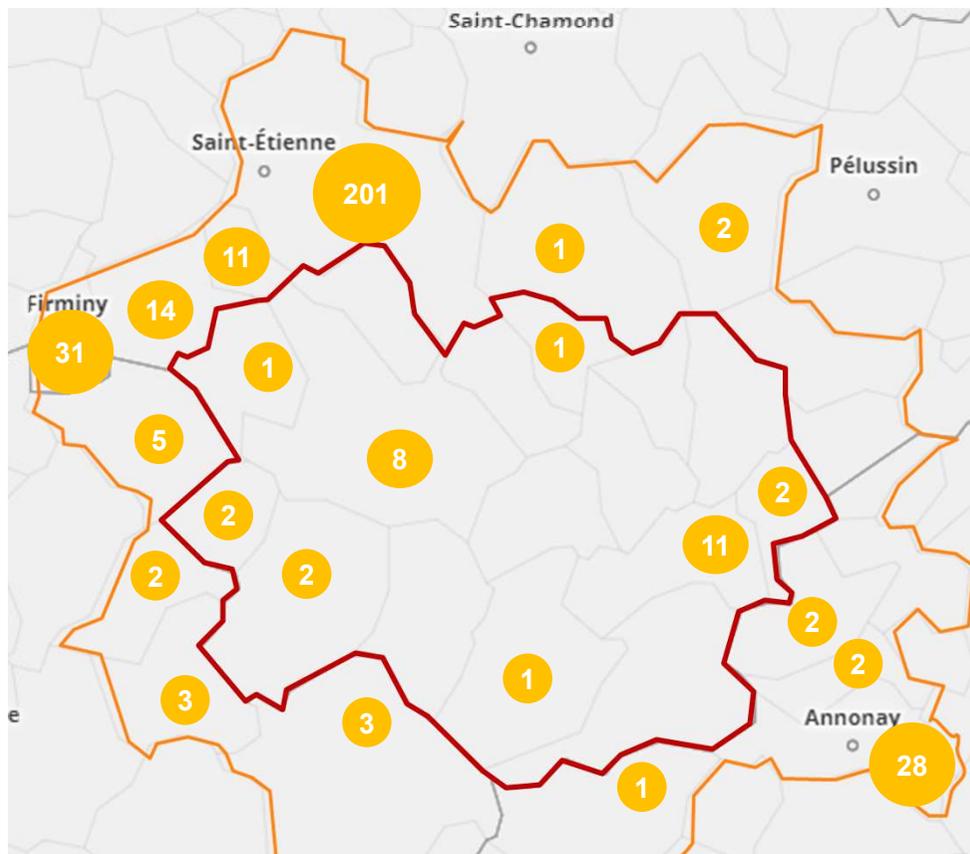
- **14 unités de transformation** implantées sur le territoire de CCMP (\*).  
Quelques exemples :
  - Brasserie du Pilat
  - Au Partouret (transfo. viande)
  - Fromagerie de Burdignes (en construction)
- Et 108 unités sur le périmètre élargi aux communes limitrophes.
- Près de la moitié des industries (45 %) ont une activité principale dédiée à la boulangerie, pâtisserie et confiserie.

(\*): Les boulangeries et les artisans bouchers/charcutiers ont été volontairement sortis de ces statistiques, car ils sont pris en compte dans la partie « commerces de proximité ».

# Acteurs de la transformation

## 4. Etat des lieux de l'offre alimentaire [La transformation]

(Source INSEE base SIRENE 2020)



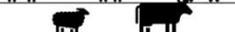
- Des unités de transformation principalement tournées vers la boulangerie-pâtisserie et la boucherie-charcuterie.



Effectifs et localisation acteurs de la transformation sur la CCMP et les communes limitrophes

# Les outils d'abatage, découpe et transformation

## 4. Etat des lieux de l'offre alimentaire [La transformation]

	Lieu	Abatage	Découpe	Transformation	Espèces traitées
Loire					
Abattoir d'Andrézieux Bouthéon	Andrézieux Bouthéon	x	a		
Au pré de ma viande	Saint Christo en Jarez		x	x	
La Bouchère	La Talaudière		x		
SARL au Partouret	Burdignes		x	x	
Haute-Loire					
Abattoir communautaire de Polignac	Polignac	x	x	x	
Abattoir d'Yssingaux	Yssingaux	x	x	x	
CFPPA	Yssingaux		x	x	
Drôme					
CARBEC (Centre d'Abatage Romans Bouchers Eleveurs Chevillards)	Romans sur Isère	x			
Comptoir Drômois des viandes	Chabeuil	x	x		
GIE Viande Drôme des collines	Saint Michel sur Savasse		x	x	
Romans Viande	Peyrins		x	x	
Ardèche					
Abattoir d'Annonay	Annonay	x			
EURL l'Ormeau	Chalençon			x	
SARL les Artisans	Quintenas		x	x	
Rhône					
Abattoir Cibeval Corbas	Corbas	x			
SARL les P'tits Plats d'Denis	Saint Pierre la Palud			x	
Saint Laurent Viandes	Saint Laurent de Chamousset		x	x	
SARL Ferme de Razes	Orlienas		x		

# La transformation pour les fermes des Monts du Pilat

D'après la liste des agriculteurs de la CCMP, pas d'identification toujours très nette des exploitations ayant recours à la transformation.

Hypothèse : nous intégrons toutes les exploitations présentant au moins :

- Soit une activité principale d'apiculture (transformation de miel)
- Soit une valorisation en circuit court, vente directe
- Soit une précision claire de transformation (fromages, yaourt, activité de transformation)

→ 55 exploitations identifiées

Enseigne	Code Post	Commune	Description de l'activité principale	Informations sur l'activité	CIRCUIT COURT
GEURJON LAURENT	42220	BOURG ARGENTAL	BOVIN LAIT		Vente directe
GAEC DE CHANTEPERDRIX	42220	BOURG ARGENTAL	BOVIN LAIT	œufs de poule - Volaille	circuit court
GAEC DE LA FAURIE	42220	BOURG-ARGENTAL	ÉLEVAGE DE VACHES LAITIÈRES	œuf	circuit court
DAVID ESCOFFIER	42220	BOURG-ARGENTAL	PLANTES AROMATIQUES	chèvre et fromage	circuit court
FANGET JEAN-LUC	42220	BURDIGNES	ÉLEVAGE DE VACHES LAITIÈRES	produits laitiers	circuit court
LA FERME DES AYGUÉES	42220	BURDIGNES	FABRICATION DE YAOURTS, BEURRE ET CRÈME	produits laitiers	circuit court
GAEC DE LA SOURCE	42220	BURDIGNES	ÉLEVAGE DE VACHES LAITIÈRES	AB   Vente directe   Caprin produit laitier vache et chevre	circuit court
GAEC DE MONTCHAL	42220	BURDIGNES	ÉLEVAGE DE VACHES LAITIÈRES	AB   Bovin allaitant   Volaille   charcuterie	circuit court
GAEC BOURRIN	42220	BURDIGNES	ÉLEVAGE D'OVINS ET DE CAPRINS	produits laitiers	circuit court
GAEC DE LA DÉÔME	42220	BURDIGNES	ÉLEVAGE DE VACHES LAITIÈRES	viande porcine	circuit court

# La transformation pour les fermes des Monts du Pilat

D'après la liste des agriculteurs de la CCMP, pas d'identification toujours très nette des exploitations ayant recours à la transformation.

Hypothèse : nous intégrons toutes les exploitations présentant au moins :

- Soit une activité principale d'apiculture (transformation de miel)
- Soit une valorisation en circuit court, vente directe
- Soit une précision claire de transformation (fromages, yaourt, activité de transformation)

→ 55 exploitations identifiées

Enseigne	Code Post	Commune	Description de l'activité principale	Informations sur l'activité	CIRCUIT COURT
EARL L'ESTIVE	42220	BURDIGNES	BOVIN LAIT	Vente directe Bovin allaitant Maraîchage	circuit court
GUIGNAND DOMINIQUE	42220	BURDIGNES	BOVIN ALLAITANT	AB Vente directe Bovin lait Bovin allaitant Volaille	circuit court
JEAN-PAUL VALLOT	42220	COLOMBIER	ÉLEVAGE DE VOLAILLES	viande bovine, ovine, volaille	circuit court
JERÔME GACHE	42220	COLOMBIER	ÉLEVAGE D'AUTRES BOVINS ET DE BUFFLES	viande bovine	circuit court
LA FERME DU PRINCE	42220	COLOMBIER	ÉLEVAGE PORCIN	AB Vente directe Bovin allaitant	circuit court
LACHAL RENÉ	42220	COLOMBIER	BOVIN ALLAITANT	VIANDE BOVINE	Vente directe
DENIS FRACHON	42660	JONZIEUX	ÉLEVAGE DE VACHES LAITIÈRES	AB - VIANDE BOVINE	circuit court
GAEC DES FROMENTINES	42660	JONZIEUX	ÉLEVAGE D'AUTRES BOVINS ET DE BUFFLES	VIANDE BOVINE - fruits rouges	circuit court
FRECENON YVES	42660	JONZIEUX	Bovin allaitant	AB Vente directe œufs	circuit court
LA FERME DE GOUET	42220	LA VERSANNE	ÉLEVAGE DE VACHES AUBRAC	AB - VIANDE BOVINE	circuit court

# La transformation pour les fermes des Monts du Pilat

D'après la liste des agriculteurs de la CCMP, pas d'identification toujours très nette des exploitations ayant recours à la transformation.

Hypothèse : nous intégrons toutes les exploitations présentant au moins :

- Soit une activité principale d'apiculture (transformation de miel)
- Soit une valorisation en circuit court, vente directe
- Soit une précision claire de transformation (fromages, yaourt, activité de transformation)

→ 55 exploitations identifiées

Enseigne	Code Post	Commune	Description de l'activité principale	Informations sur l'activité	CIRCUIT COURT
LA FERME DES POMMEAUX BLANCS	42220	LA VERSANNE	ÉLEVAGE DE CHÈVRES, VENTE DE FROMAGES	Vente directe   AOP	circuit court
FERME DE LA GELÉE	42660	MARLHES	PRODUCTEUR DE FRUITS ROUGES	cueillette de fruits rouges	circuit court
GAEC DES COLOMBES	42660	MARLHES	FABRICATION DE YAOURTS ET DE FROMAGES	AB   Vente directe produits laitiers bovins	circuit court
LA PECORELLA	42660	MARLHES	FROMAGES BREBIS BIO	AB   Vente directe produits laitiers ovins	circuit court
BONNET DOMINIQUE	42660	PLANFOY	BOVIN LAIT	produits laitiers bovins	circuit court
APICULTURE TEYSSIER	42660	SAINT-GENEST-MALIFAU	APICULTURE	Vente directe   Arboticulture	
EARL FERME ODOUARD	42660	SAINT-GENEST-MALIFAU	BOVIN LAIT	Vente directe   Volaille	CIRCUIT COURT
LYCEE AGRICOLE	42660	SAINT-GENEST-MALIFAU	CAPRIN	AB   Vente directe   Bovin allaitant	
GAEC CHRYSTELLE ET PASCAL MARGOT	42660	SAINT-GENEST-MALIFAU	BOVIN LAIT	Vente directe produits laitiers bovins	CIRCUIT COURT
LA FERME MARGOT	42660	SAINT-GENEST-MALIFAU	VENTE DE PRODUITS À BASE DE VIANDE	Vente directe   Porc   Volaille	

# La transformation pour les fermes des Monts du Pilat

D'après la liste des agriculteurs de la CCMP, pas d'identification toujours très nette des exploitations ayant recours à la transformation.

Hypothèse : nous intégrons toutes les exploitations présentant au moins :

- Soit une activité principale d'apiculture (transformation de miel)
- Soit une valorisation en circuit court, vente directe
- Soit une précision claire de transformation (fromages, yaourt, activité de transformation)

→ 55 exploitations identifiées

Enseigne	Code Post	Commune	Description de l'activité principale	Informations sur l'activité	CIRCUIT COURT
GAEC AF MARGOT	42660	SAINT-GENEST-MALIFAUX	ÉLEVAGE PORCIN ET TRANSFORMATION		
EARL DES ÉPINETTES	42660	SAINT-GENEST-MALIFAUX	VENTE DE VIANDE AUBRAC	Vente directe Bovin allaitant	CIRCUIT COURT
GAEC DE MONTRAVEL	42660	SAINT-GENEST-MALIFAUX	FABRICATION DE FROMAGES DE BREBIS	BREBIS ET VACHES ALLAITANTES	
PATRICK ANGENIEUX	42660	SAINT-GENEST-MALIFAUX	APICULTURE	AB	CIRCUIT COURT
JOLI'MOUSINES	42660	SAINT-GENEST-MALIFAUX	VENTE DIRECTE DE VIANDE LIMOUSINE	Vente directe  viande bovine	CIRCUIT COURT
GAEC DU PÉRUSEL	42660	SAINT-GENEST-MALIFAUX	VENTE DIRECTE DE VIANDE BOVINE ET PORCINE	AB Vente directe Bovin allaitant Porc	CIRCUIT COURT
GAEC DU VENT NOUVEAU	42661	SAINT-GENEST-MALIFAUX	BOVIN LAIT	FROMAGES	A VENIR
CYRIELLE MUSUMECI	42220	SAINT-JULIEN-MOLIN-MOLETTE	CAPRIN	Vente directe	
CAREIL ETIENNE	42220	SAINT-JULIEN-MOLIN-MOLETTE	CAPRIN	ovins viande et fromages	CIRCUIT COURT
ALEXANDRE VAGNON	42220	SAINT-JULIEN-MOLIN-MOLETTE	APICULTURE		

# La transformation pour les fermes des Monts du Pilat

D'après la liste des agriculteurs de la CCMP, pas d'identification toujours très nette des exploitations ayant recours à la transformation.

Hypothèse : nous intégrons toutes les exploitations présentant au moins :

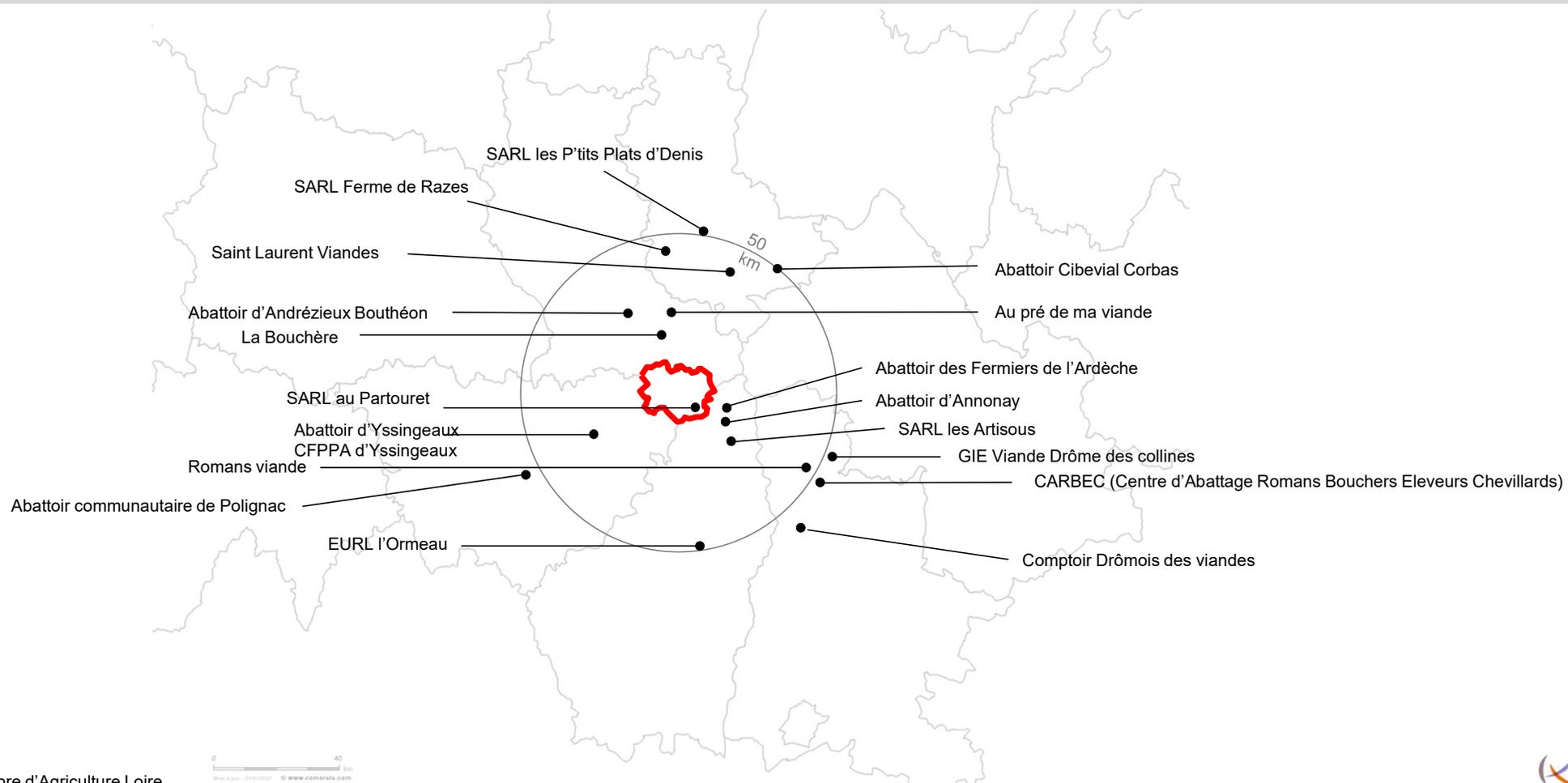
- Soit une activité principale d'apiculture (transformation de miel)
- Soit une valorisation en circuit court, vente directe
- Soit une précision claire de transformation (fromages, yaourt, activité de transformation)

→ 55 exploitations identifiées

Enseigne	Code Post	Commune	Description de l'activité principale	Informations sur l'activité	CIRCUIT COURT
STÉPHANE QUIBLIER	42660	SAINT-REGIS-DU-COIN	BOVIN ALLAITANT	Vente directe viande bovine	circuit court ?
GAEC DE LA FERME DU CHAMP	42660	SAINT-REGIS-DU-COIN	CAPRIN	AB fromages chèvre	circuit court
GAEC DU BRUAND	42660	SAINT-REGIS-DU-COIN	ARBORICULTEUR	AB Vente directe légumes et fruits rouges	CIRCUIT COURT
FRANÇOIS VERROT	42660	SAINT-ROMAIN-LES-ATHEUX	CAPRIN	chèvre laitières fromages	Circuit court AMAP Marchés Magasin
GAEC DE BOBIGNEUX	42220	SAINT-SAUVEUR-EN-RUE	BOVIN LAIT	Ovin lait Volaille	circuit court
LA FERME DU TAILLARD	42220	SAINT-SAUVEUR-EN-RUE	ÉLEVAGE DE VACHES À VIANDE ET DE PORCS FERMIERS	AB Vente directe Porc	circuit court
RUCHER DE L'ARBORETUM	42220	SAINT-SAUVEUR-EN-RUE	APICULTURE		
EARL DE MOREL	42220	SAINT-SAUVEUR-EN-RUE	ÉLEVAGE DE VACHES À VIANDE		circuit court
LA FERME DES CHIROUX	42220	SAINT-SAUVEUR-EN-RUE	ÉLEVAGE DE VACHES LAITIÈRES		circuit court ?
GAEC DES CHATELOUS	42220	SAINT-SAUVEUR-EN-RUE	ÉLEVAGE DE VOLAILLES	Vente directe ovins viande et volailles	circuit court
MIELLERIE DE LA DÉOME	42220	SAINT-SAUVEUR-EN-RUE	APICULTURE		
COTTIER CÉCILE	42220	SAINT-SAUVEUR-EN-RUE	APICULTURE		
GAEC LES JARDINS D'URANIE		SAINT-SAUVEUR-EN-RUE	MARAICHAGE	BIO Vente directe légumes	circuit court
GREGORY HOSPITAL	42660	TARENTEISE	APICULTURE		
FRANCIS BERNE	42220	THELIS-LA-COMBE	ÉLEVAGE DE VACHES ET DE CHÈVRES	Vente directe Caprin fromages	circuit court marché

# Les outils d'abattage, découpe et transformation

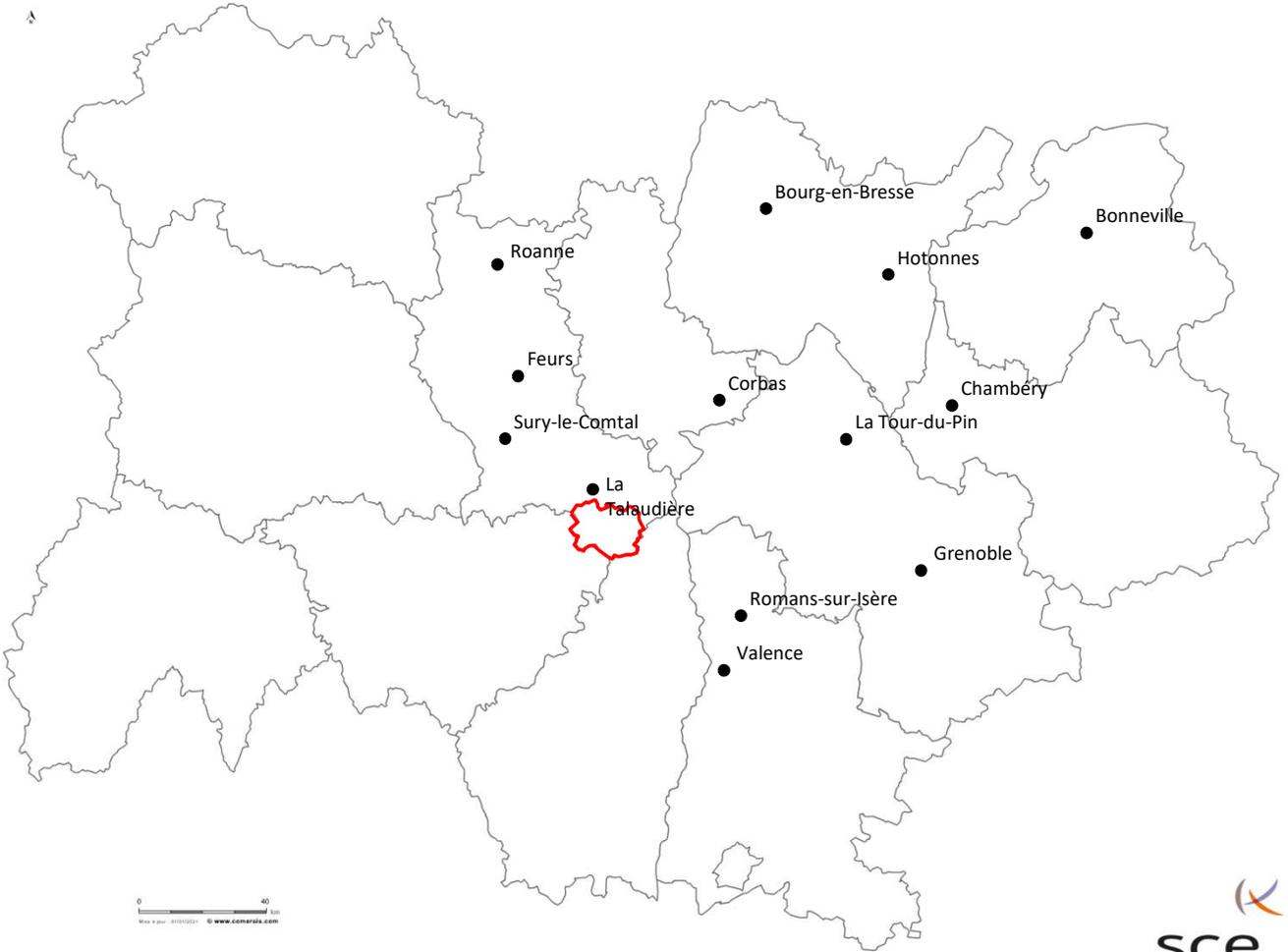
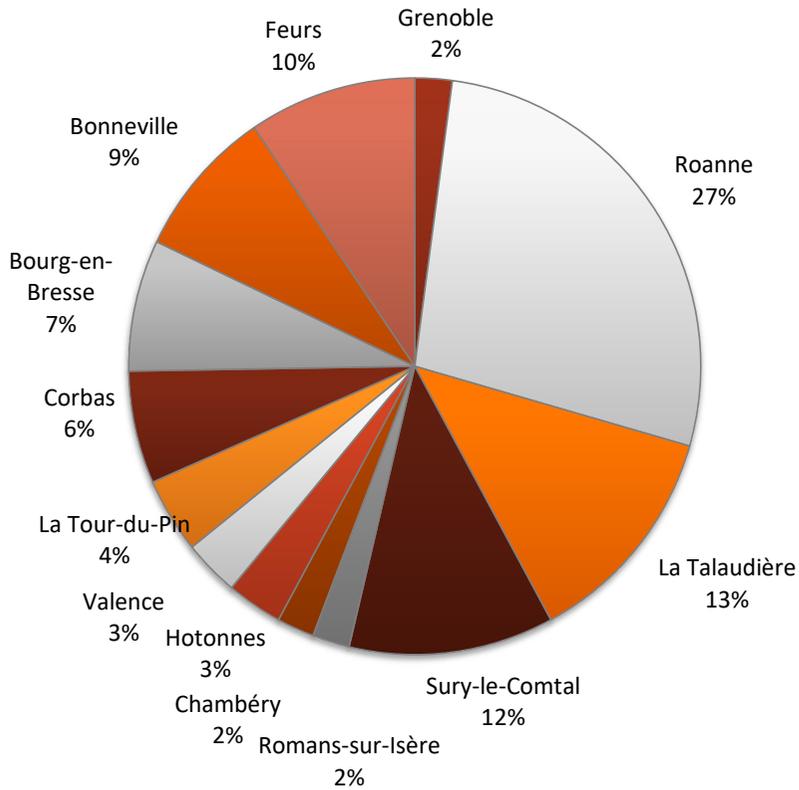
## 4. Etat des lieux de l'offre alimentaire [La transformation]



Données 2019, Chambre d'Agriculture Loire  
Livret\_regional\_outils\_transformation\_viande.pdf ([chambres-agriculture.fr](http://chambres-agriculture.fr))

# Répartition des gros bovins dans les abattoirs (TEC)

(source: Chambre d'Agriculture Loire, juin 2014)



## **5** ETAT DES LIEUX DE LA DEMANDE ALIMENTAIRE

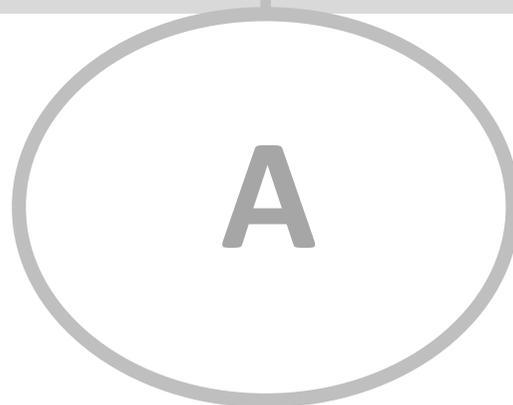
**A. LES PRATIQUES DE CONSOMMATION**

**B. LIEUX D'ACHATS ET OFFRE COMMERCIALE**

**C. LES CIRCUITS COURTS**

**D. LA RESTAURATION HORS FOYER**

**E. LE GASPILLAGE ET LA GESTION DES BIODÉCHETS**



## Les pratiques de consommation

# Les habitudes alimentaires au niveau national

(Source INSEE 2017 et ANSES – INCA 2014-2015 – Agreste 2020)

## Au niveau national :

En 2020, les français consacrent **21% de leur budget à l'alimentation** (à domicile ou en dehors - source: Agreste, 2020). Contre 35% en 1960 (l'alimentation représentait le principal poste de dépense des ménages) et de 23 % en 1980.

**25% du budget alimentaire concerne l'alimentation hors domicile** (restaurants, cantines, débits de boissons, etc.). (source : FranceAgriMer, 2018 – d'après l'INSEE).

Un peu plus de **13 % du budget total des français** seraient alloués à l'achat de produits alimentaires et de boissons non alcoolisées en 2018 (source : Eurostat, 2021).

## Autres chiffres:

- **Les aliments parmi les plus consommés (kg/hab/an – Agreste 2020) :**
  - ▶ Céréales = 119 kg
  - ▶ Viande = (porc 32 kg – volaille 28 kg – bovine 32 kg)
  - ▶ Lait et yaourts naturels = 53 kg
  - ▶ Pommes de terre = 48 kg
  - ▶ Oranges = 30 kg (transformées)
  - ▶ Fromage = 26 kg
  - ▶ Tomates = 25 kg et pommes = 23 kg (transformées pour les 2)
- **-25% de temps de cuisine depuis les années 80.** Au niveau régional, on compte 35 min en moyenne de temps de cuisine par repas.

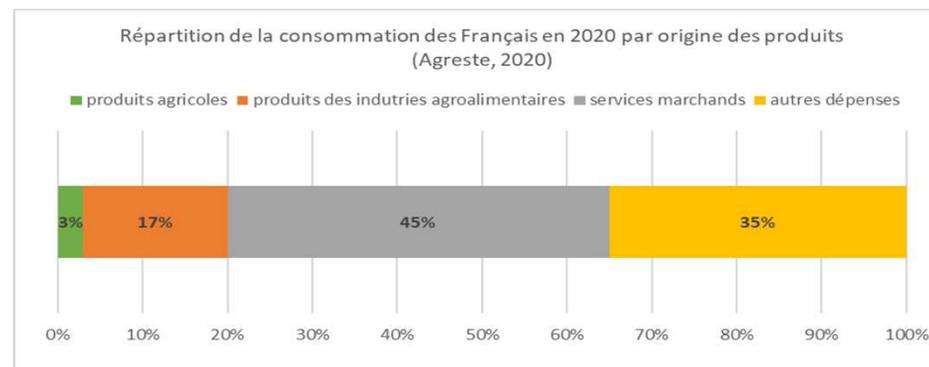
## Sur le plan budgétaire

Le panier alimentaire a profondément été bousculé depuis les années 60.

### Répartition des dépenses par type d'aliment en 2020 (source Agreste 2020) :

- ➔  **24 %** (contre 26 % en 1967). Cette baisse est liée aux choix de consommation et à la hausse des prix
- ➔  **24 %** (-2 % par rapport à 1960).
- ➔  **18 %** (+3 % par rapport à 1960), hausse surtout céréales (pâtes, riz, farines...).
- ➔  **14 %** (-8% en 1960), qui stagne depuis 1990, comme le  **6 %** (3 % en 1960).
- ➔  **8 %** (5 % en 1960).  **6 %** (graisses, épices, sauces).

- La consommation de **plats préparés et produits transformés occupe une place plus importante** dans les paniers alimentaires (+4,4 % entre 1960 et 2014).



# Les habitudes alimentaires

## 5. Etat des lieux de la demande alimentaire [Les pratiques de consommation]

(Source Agreste 2020 + entretiens acteurs clés 2022)

### Selon les revenus...

Le panier des ménages les moins aisés (premier quintile de niveau de vie) contient davantage de plats préparés (+4,5 points), de pains et céréales et moins de poissons, fruits et légumes et viandes que les ménages du cinquième quintile (enquête Budget des familles de 2011). A noter que depuis 2011, les pratiques d'achat ont pu évoluer, notamment suite aux différentes situations de crise et de changements structurels, et à l'inflation actuelle.

Statut socio-économique élevé	Statut socio-économique faible
Fruits et légumes	Pomme de terre
Graines complètes et pain complet	Féculets raffinés
Poisson	Œufs Viandes grasses Viandes en sauce
Fromage	Lait
Thé	Boissons sucrées (enfants)

→ Une sous-consommation des aliments recommandés pour la santé chez les populations les moins favorisées

### Contexte local Loire/Monts du Pilat (source : entretiens acteurs clés)

La Loire est un département avec un pouvoir d'achat relativement faible. Sur le secteur de **Bourg-Argental, les revenus sont plus modestes**, avec davantage de personnes seules et/ou en situation de précarité.

Les **personnes âgées**, moins/peu mobiles, font leurs **achats alimentaires dans les commerces de proximité**, ce qui pèse sur leur budget (produits plus chers).

Les **familles avec peu de ressource** achètent davantage en **grandes surfaces** dans les zones péri-urbaines et complètent si besoin sur place en dépannage. Choix d'une **alimentation moins chère** et donc de moindre qualité sur le plan nutritionnel (féculents qui calent et **peu de fruits/légumes et de viande**). Beaucoup se **rationnent** (viande limitée à 1 ou 2 fois/semaine, arrêt des produits laitiers) et achètent en gros volumes.

Pour les familles d'agriculteurs, la question alimentaire (qualité/quantité) ne se pose pas.

Néanmoins, des habitants qui ont **envie d'aller vers une alimentation de qualité et de proximité**. Le **principal frein reste le volet financier**, qui ne permet pas toujours de satisfaire les envies → **injustice ressentie** (« on ne peut plus manger de viande ni de produits laitiers... ») avec un **creusement des écarts** entre ce qui font le choix d'une alimentation saine/équilibrée et ceux qui ne peuvent pas. Un **second frein est le manque de connaissance en matière d'alimentation** (lien avec la santé, qualité des produits...)

**Autre enjeu = lutter contre la crainte de la stigmatisation, du jugement** (plus forte en milieu rural) quand une personne fait appel à l'aide sociale/alimentaire.

(Source ORS,2013 et entretiens acteurs clés 2022)

### Le constat sur les Monts du Pilat

Le rôle de l'alimentation sur la santé est largement démontré, pouvant être source de surpoids, obésité, ainsi que de nombreuses pathologies (diabète, maladies cardio-vasculaires, cancers).

**Une situation dans les Monts du Pilat à surveiller, en matière de maladies cardiovasculaires :** la mortalité par maladies cardio-vasculaires est particulièrement élevée (30 % supérieure à la région) ; alors que le taux de patients hospitalisés pour cause de diabète est 40 % en-deçà de la référence régionale. Les taux de **recours aux professionnels de santé** sont également **relativement élevés**, notamment les dentistes (source : ORS, 2013). **Des problématiques de surpoids ou d'obésité** sont également observées sur le territoire pour des patients d'âge moyen 45 ans, et sont couplées avec une pathologie (notamment diabète) ou des symptômes (problème respiratoire, mal de dos...).

**Les disparités socio-économiques peuvent être prépondérantes dans la prévalence de ces affections.**

Des professionnels de santé du Pilat observent sur le plan alimentaire que :

- ▶ Des adolescents et des adultes se questionnent sur « comment mieux consommer » leurs aliments.
- ▶ Le repas en famille est un marqueur de l'équilibre alimentaire (absence d'heures de repas et de moments de partage, plateau composé sur le pouce...).
- ▶ Des personnes en dépression mangent à n'importe quel moment.
- ▶ Parmi les patients consultant en psycho/relais d'écoute, la moitié ont des habitudes alimentaires saines et l'autre moitié souffre de « mal bouffe ».

→ « *La manière de manger donne une indication sur le bien-être psychique* »

### Quelques exemples d'initiatives existantes faisant le lien entre alimentation et santé

- ▶ Actions prévention santé autour des questions alimentaires (centre social - espace Déôme)
- ▶ Groupe/ relais d'écoute AIMV
- ▶ Réseau Préau de prise en charge de l'obésité (travail collaboratif avec diététiciens, coach, psychologues), mais assez chronophage.
- ▶ CAP25 : réseau pour personnes diabétiques sur Saint-Etienne.
- ▶ CDOS Loire : intervention à Saint-Genest et Marllhes.
- ▶ Travail à l'EPAHD de Saint-Genest sur le gaspillage, les fournisseurs, les choix et habitudes alimentaires. Travail sur le multisensoriel avec les personnes âgées (voir, goûter...).
- ▶ Jardins de cocagne : projets psychosociaux permettant un ancrage dans la terre pour les personnes déracinées.
- ▶ Projet de projet de jardin thérapeutique (en EPAHD)

Nécessité de traiter les cas de diabète / surpoids / obésité par une **approche diététique**, et ne pas se limiter au traitement médicamenteux.

Développer les **actions de communication, sensibilisation, d'éducation alimentaire** auprès de tous les publics, notamment des jeunes (plaquette, événements nutrition/santé : foire bio...).

# L'action sociale

## Précarité et l'aide alimentaire

(Source : entretiens acteurs clés 2022)

### CONSTAT

Le Pilat est un territoire *a priori* relativement épargné par la précarité financière avec 1,3% de la population couverte par le RSA et 1,5% de bénéficiaires de la CMUC, nettement inférieurs aux taux régionaux (source : ORS, 2013).

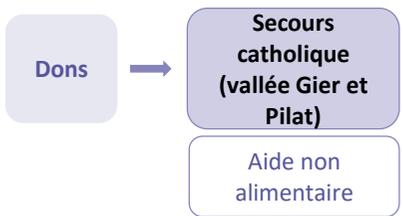
Toutefois, la **précarité alimentaire** touche différents domaines : accessibilité financière, correspondance entre l'offre et l'envie (consommer des produits de qualité par exemple), accessibilité géographique / problématique de mobilité, etc.

Sur les Monts du Pilat (zone rurale), il y a **beaucoup d'échanges et d'entraide entre les habitants** : alimentaire, services, objets du quotidien... (source : interview Secours Catholique, 2022). **Le maintien de ce lien social est capital.**

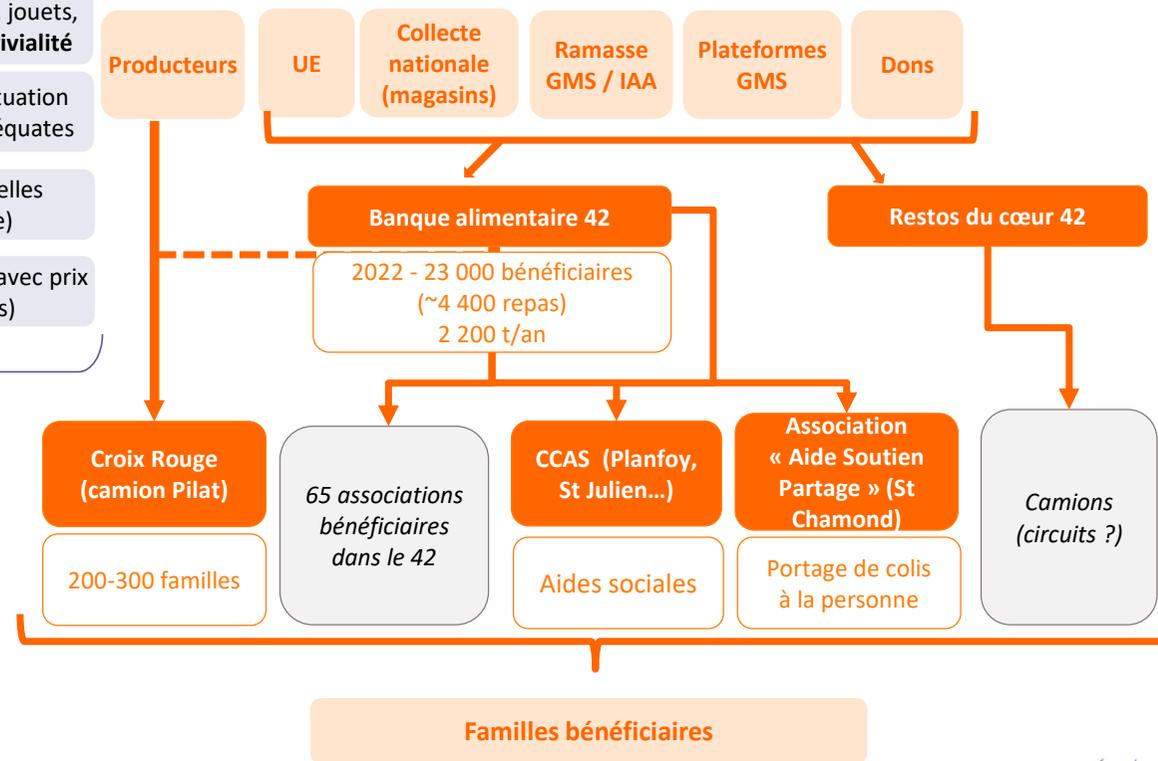
La **distribution de chèques service n'est pas adaptée** à ce territoire, car non acceptés par les commerces locaux (sauf exception, mais prix élevés).

Certains acteurs souhaitent développer des initiatives pour **sortir de la distribution alimentaire classique** (stigmatisante) et **offrir de la qualité** via des productions locales (et non des denrées industrielles).

- Recrutement d'un **chargé de mission alimentation** → **diagnostic partagé** sur vallée Gier (étendre au Pilat ?) + **plan d'action juin 2024**
- Boutique solidaire** (Marlhes) vêtements, jouets, vaisselles → évolution vers **lieu de convivialité**
- Accompagnement des personnes** en situation difficile + orientation vers structures adéquates
- Projet d'activité jardin partagé** (parcelles individuelles + 1 collective centrale)
- Projet d'AMAP solidaire** (compensation, avec prix réduit pour les personnes précaires)



### L'aide alimentaire sur les Monts du Pilat :



→ **Un nombre de bénéficiaires en forte augmentation**, avec une accélération cette dernière année, alors que les **volumes collectés diminuent**. Difficultés pour répondre à cette demande croissante. Également, hausse du nombre de bénévoles (Enquête BA 42)

## L'action sociale

### Acteurs et pistes d'action

## 5. Etat des lieux de la demande alimentaire

[Les pratiques de consommation]

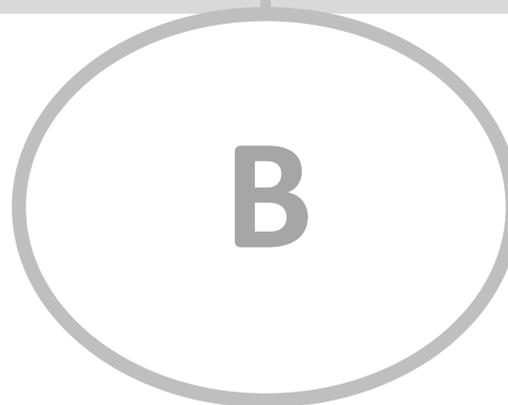
(Source : entretiens acteurs clés 2022)

### Sur les Monts du Pilat, plusieurs collectifs de bénévoles existent et permettent de repérer et d'accompagner les plus fragilisés

- ▶ **Le Camion de la Croix Rouge** : livraison dans plusieurs communes, sur les secteurs de Bourg-Argental et de Saint-Genest. Fraîcheur ; produits de qualité.
- ▶ **Les CCAS (Centre Communal Action Sociale)** : les habitants sont plus de difficultés à y faire appel (manque de discrétion en milieu rural). CCAS de Saint-Julien assez dynamique (ex. bons à utiliser chez les commerçants de la commune).
- ▶ **Collectif Solidarité des Monts du Pilat** : association d'aide, basée initialement à Saint-Romain et qui fonctionnait avec la ferme Margot pour les achats de produits. Elle livrait les personnes.
- ▶ **Noël et Partage** : fournit des bons pour faire ses achats chez Carrefour ou Casino sur Bourg-Argental.
- ▶ **Les Restos du Cœur** : localisés à Maclas, livraison récente sur Bourg-Argental, mais reste à la marge. Sont également présents sur le plateau à Saint Genest.

### Quelques pistes d'actions proposées lors des enquêtes

- ▶ Structuration des initiatives pour **sortir de l'aide alimentaire d'urgence** et permettre une aide anticipée, organisée
- ▶ **Création de groupes locaux** pour l'achat de produits sains permettant de mieux manger, cuisiner...
- ▶ **Communication** / mobilisation des personnes en situation de précarité via de l'information, de la sensibilisation, des ateliers...
- ▶ **Ateliers de cuisine** (théorie + pratique), permettant de (ré)apprendre à cuisiner et anticiper la préparation du repas, mais également de créer du lien avec les personnes isolées (faible mobilité = facteur de précarité alimentaire).
- ▶ **Paniers anti-gaspi ou anti-inflation** à proposer par les commerces (mis en place par la boucherie Renaert de Marlhès depuis janvier 2023 – avec un franc succès : 150 paniers/semaine)
- ▶ Action de **prévention** par des spécialistes dans les établissements scolaires (collèges, lycée, étudiants)
- ▶ **Publications sur Illiwap** d'une recette par semaine, à adapter selon les régimes alimentaires.



## Les lieux d'achat et l'offre commerciale

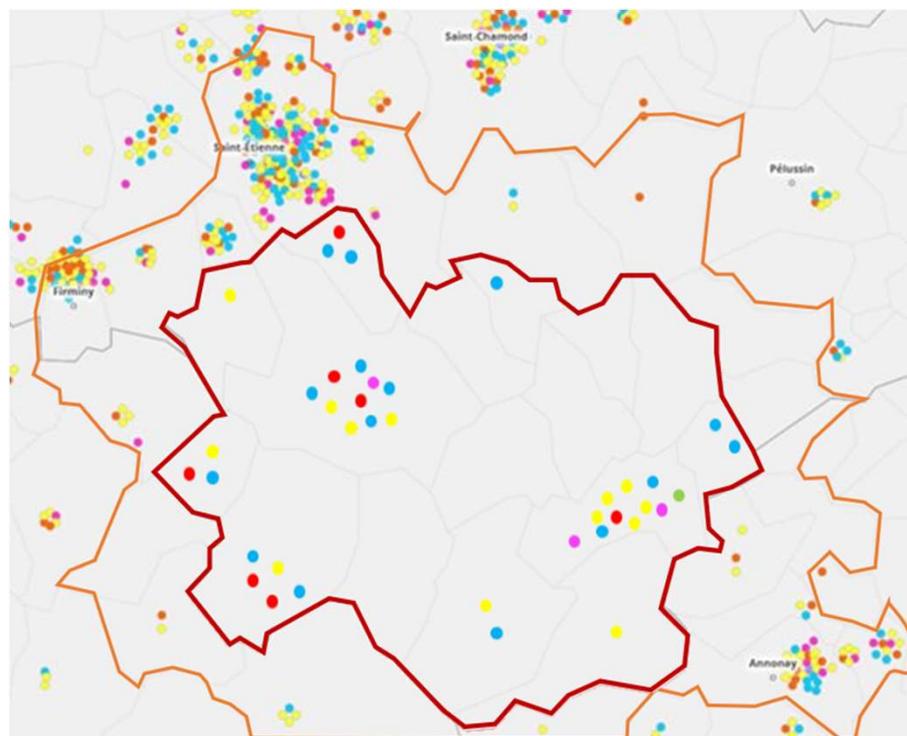
## Les équipements commerciaux

### Le maillage alimentaire et structuration de l'offre

## 5. Etat des lieux de la demande alimentaire

[Lieux d'achat et offre commerciale]

(Source INSEE base SIRENE 2020)



- |  |  |   |
|--|--|---|
| <span style="color: pink;">●</span> Hypermarché, supermarché | <span style="color: orange;">●</span> Boucherie, charcuterie | <span style="color: yellow;">●</span> boulangerie |
| <span style="color: blue;">●</span> Epicerie, superette      | <span style="color: purple;">●</span> poissonnerie           | <span style="color: green;">●</span> primeur      |

Sur le périmètre de la CCMP:

- Aucun hypermarché ( $S > 2\,500\text{ m}^2$ )
- 3 GMS, dont un supermarché ( $400\text{ m}^2 < S < 2\,500\text{ m}^2$ ) à Bourg-Argental
- 15 épiceries - superettes ( $400\text{ m}^2 < S$ )
- 14 boulangeries / pâtisseries artisanales
- 7 boucheries-charcuteries
- 1 primeur

Sur le périmètre incluant la CCMP et les communes limitrophes :

- 4 hypermarchés et 40 supermarchés
- Une centaine d'épiceries
- 200 boulangeries
- 93 boucheries charcuteries
- 3 poissonneries

**6 communes au cœur du territoire de la CCMP dépourvues de commerces de proximité** (Colombier, Graix, Saint-Régis-du-Coin, Tarentaise, Thélis-la-Combe, et La Versanne). Tandis que les commerces sont concentrés en périphérie, notamment autour des centres urbains de Saint-Etienne et d'Annonay.

A noter qu'il existe également **quelques commerces ambulants** sur le territoire, permettant de rendre des services aux habitants et de lutter contre l'isolement.

Une problématique de **vieillesse des artisans et petits commerces** à prendre en considération. Et un contexte réglementaire peu favorable à l'attractivité du métier (normes).

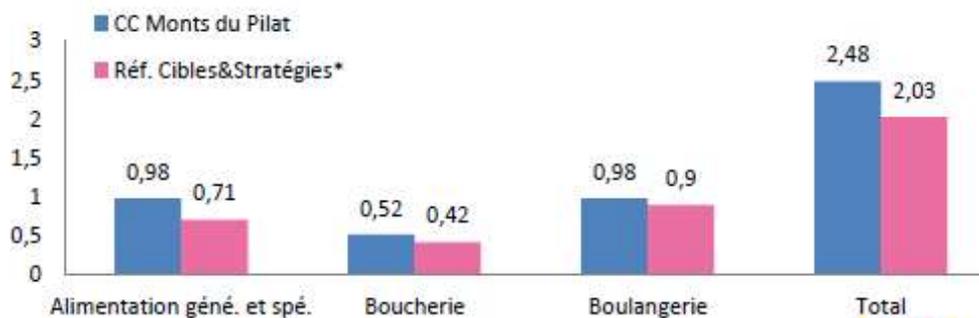
# Les équipements commerciaux

Le maillage alimentaire et structuration de l'offre

## 5. Etat des lieux de la demande alimentaire [Lieux d'achat et offre commerciale]

(Source Diagnostic FISAC CCMP 2016)

Diversité de l'offre alimentaire traditionnelle de proximité sur la CCMP (hors GSA > 300 m<sup>2</sup>) – source : diagnostic FISAC 2016



**2,6 commerces alimentaires pour 1000 habitants**, soit une densité légèrement supérieure à la moyenne établie par le FISAC (Fonds d'intervention pour les services l'artisanat et le commerce), et ce, pour toutes les catégories : boulangerie, boucherie, alimentation générale et spécialisée.

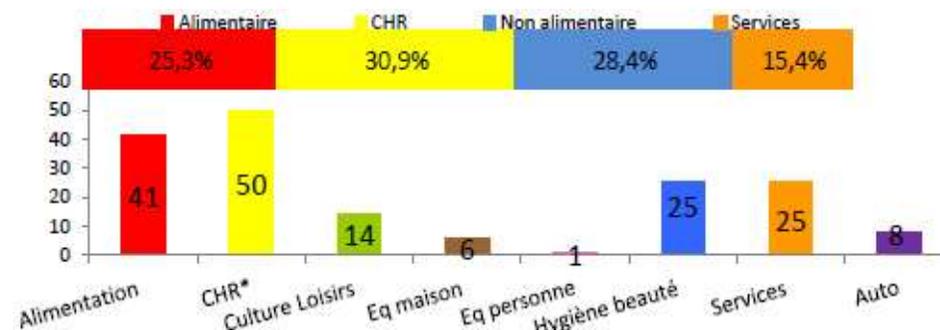
Cet indicateur permet de mesurer la dynamique des centralités. En 2016, cet indicateur était de 2,48 hors GSA > 300 m<sup>2</sup>.

**Une faible diversité de l'offre commerciale alimentaire** témoigne de l'importance des commerces de proximité sur la CCMP et de la dépendance vis-à-vis des territoires voisins. A noter que le taux de diversité de l'offre commerciale traditionnelle (incluant la part alimentaire) est de 5,1 %.

En 2016, l'alimentaire représentait **¼ de l'offre commerciale** traditionnelle sur le territoire.

- ➔ **Faible diversité de l'offre commerciale, mais qui résiste à l'emprise des pôles urbains extérieurs**
- ➔ **Il est capital de s'assurer de la viabilité du tissu commercial de base (boulangerie, épicerie, boucherie) pour maintenir cette offre de proximité.**
- ➔ **Enjeu de transmission / installation sur le volet commerces locaux et artisanat**

Répartition de l'offre commerciale traditionnelle par secteur d'activité sur la CCMP – source : diagnostic FISAC 2016

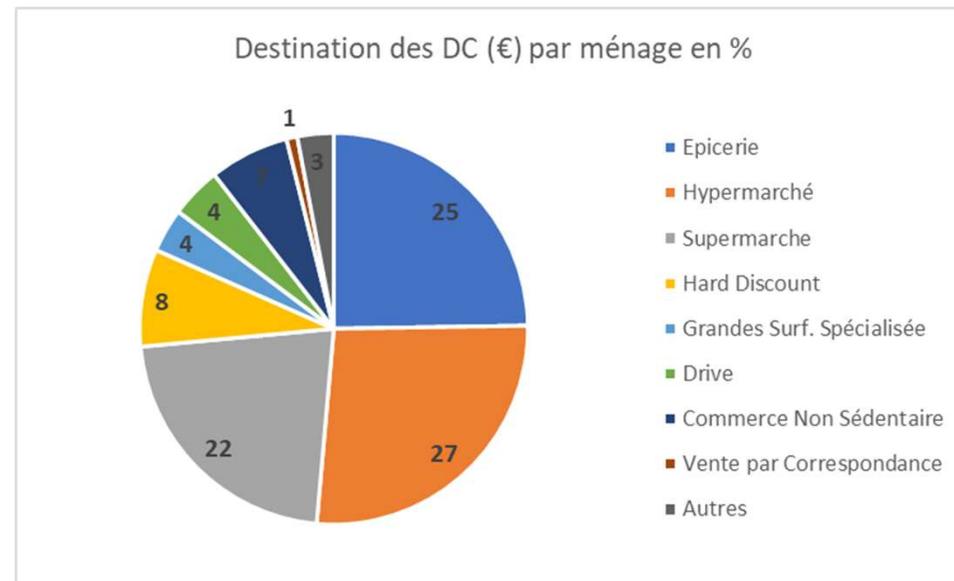
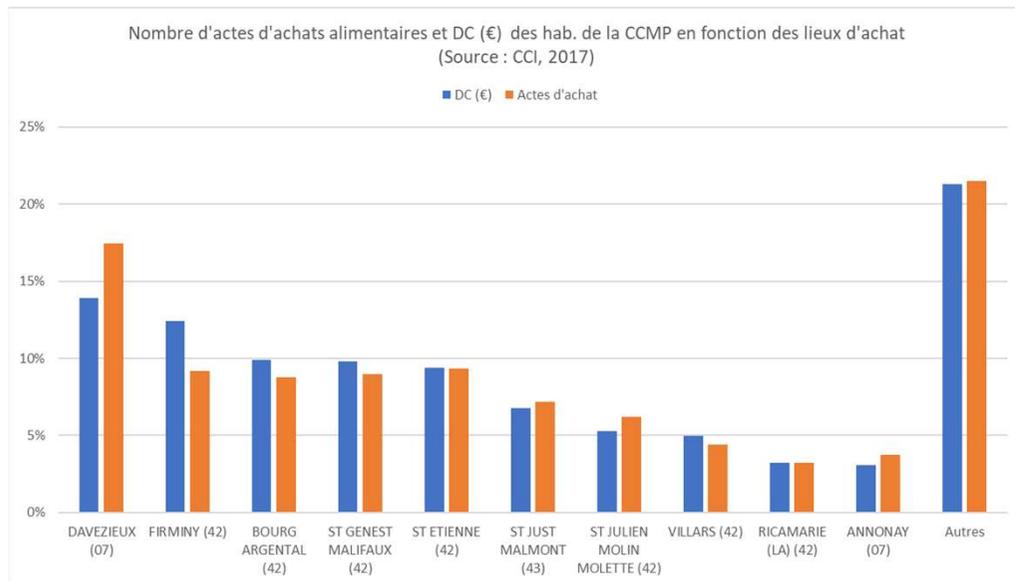


\*CHR = cafés, hôtels, restaurants hors campings, résidences de tourisme, gîtes et meublés

# Les dépenses de consommation alimentaire et les lieux d'achat

(Source CCI 2017)

## 5. Etat des lieux de la demande alimentaire [Lieux d'achat et offre commerciale]



DC = dépenses de consommation

**+10% de Dépense de consommation alimentaires (DC) entre 2011 et 2017**

**1/3 des DC (€) sont réalisées sur le territoire de la CCMP en 2017, c'est 4% de plus qu'en 2011.** Un autre tiers des DC se partage entre l'Ardèche et Firminy et sa périphérie.

17% des actes d'achats sont réalisés sur la commune de Davézieux, viennent ensuite les communes de Firminy, Bourg-Argental, Saint-Genest-Malifaux et Bourg-Argental qui concentre chacune 10% des actes d'achat.

**La moitié des actes d'achat sont faits dans des grandes surfaces** (Hypermarchés et supermarchés), avec une baisse des achats en hypermarché, au profit des ventes « Drive » et du commerce non sédentaire.

## Les lieux et types d'achats en produits alimentaires

### 5. Etat des lieux de la demande alimentaire [Lieux d'achat et offre commerciale]

(Source diagnostic FISAC 2016)

#### Lieux d'achat alimentaires des ménages de la CCMP, par secteur d'habitation – Source diagnostic FISAC 2016

##### Lieux d'achats alimentaires des ménages de la zone d'enquête (>2%)

Lieux d'achat	Secteur d'habitation	Secteur Bourg-Argental	Secteur St-Genest-Malifaux	Moyenne CCMP
B-A Centre		44,0%	<2%	19,3%
B-A Zone des Rivets		11,2%		4,9%
St-Sauveur-en-Rue		2,9%		<2%
St-Julien-Molin-Molette		2,8%		<2%
<b>Total attraction secteur Bourg-Argental</b>		<b>60,9%</b>	<b>&lt;2%</b>	<b>26,7%</b>
St-Genest centre		2,5%	32,2%	19,4%
St-Genest zone St Rambert			<2%	<2%
Marlhes			7,1%	4,1%
Jonzieux			3,3%	<2%
Planfoy			2,5%	<2%
Autres communes		<2%	<2%	<2%
<b>Total attraction secteur St-Genest</b>		<b>2,6%</b>	<b>47,6%</b>	<b>28,3%</b>
<b>Total attraction CCMP</b>		<b>63,5%</b>	<b>47,9%</b>	<b>55,0%</b>
Annonay		7,3%	<2%	3,3%
Davézieux		14,1%	<2%	6,2%
St-Etienne		6,3%	22,3%	15,2%
Autres communes		2,7%	24,8%	15,2%
<b>Total évasion</b>		<b>30,5%</b>	<b>47,6%</b>	<b>39,9%</b>
<b>Hors Magasin</b>		<b>5,9%</b>	<b>4,5%</b>	<b>5,1%</b>
<b>Total</b>		<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

#### Lieux d'achat alimentaires des ménages de la CCMP, par typologie de commerces – Source diagnostic FISAC 2016



#### +10% de Dépense de consommation alimentaires (DC) entre 2011 et 2017

- **55 % = attraction de la CCMP en matière d'achats alimentaires** → le territoire parvient à résister à l'emprise des pôles extérieurs.
- Les commerces du secteur de Bourg-Argental captent **61 % des dépenses alimentaires** des ménages sur le secteur, dont 44 % réalisées auprès des commerces de proximité.
- Evasion plus marquée auprès des ménages du plateau (48 %), un secteur davantage soumis à l'attraction d'autres pôles, notamment Saint-Etienne (22 % des achats de la zone).
- **Les marchés représentent 10 % des achats** alimentaires des Monts du Pilat effectués (notamment sur le frais et la poissonnerie).
- **13 % des achats de viande en vente directe** (part hors magasin).

Poids important des **commerces traditionnels** et de la **vente en circuit court** (vente directe + marchés)

# Les commerces manquants et la vente hors magasin

Enquête FISAC 2016 auprès des habitants

## 5. Etat des lieux de la demande alimentaire [Lieux d'achat et offre commerciale]

(Source diagnostic FISAC 2016)

### Les carences

**Attente peu élevée en termes de commerces manquants** sur la CCMP = seuls 50 % des ménages citent spontanément des commerces manquants.

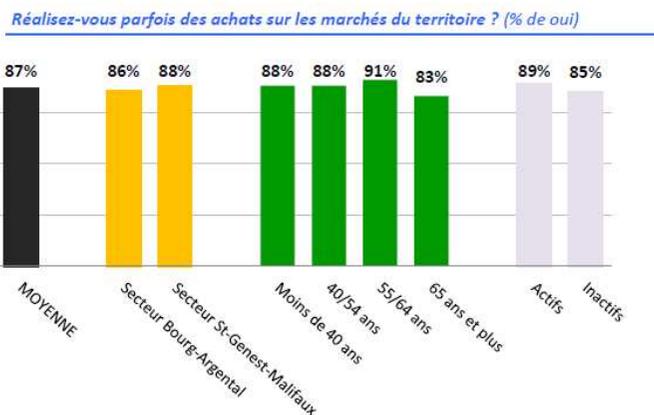
**30 % des ménages souhaitent que le secteur alimentaire se développe.** Part plus forte sur secteur de Saint-Genest (40 %) que sur le secteur de Bourg-Argental (20 %) en lien avec la présence d'une grande surface alimentaire (GSA).

Néanmoins sont prioritairement cités des **commerces traditionnels**, notamment par les ménages de communes au tissu commercial de base incomplet (boucherie souhaitée sur St-Romain, Jonzieux et Saint-Sauveur).

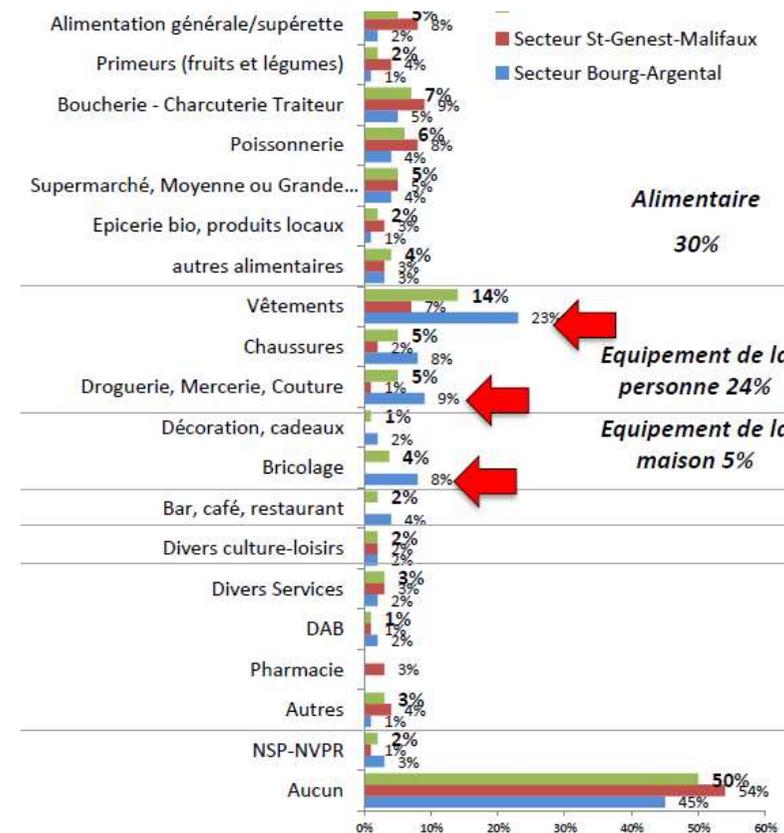
### La vente hors magasin

**35 % utilisent les services drive des GSA** (30 % au niveau national – en 2016). Il s'agit principalement des actifs (46 %), les nouveaux arrivants (46 %) et les ménages avec enfant (55 %).

Les **marchés** sont des moments très forts pour la vie locale → **87 % des ménages y effectuent parfois des achats**, notamment pour les moins de 65 ans. La fréquentation se fait en général dans le marché du secteur d'habitation.



### Quels types de commerces manquent vraiment sur la commune que vous fréquentez prioritairement (produits ou enseignes...) ? (% nb de réponses)



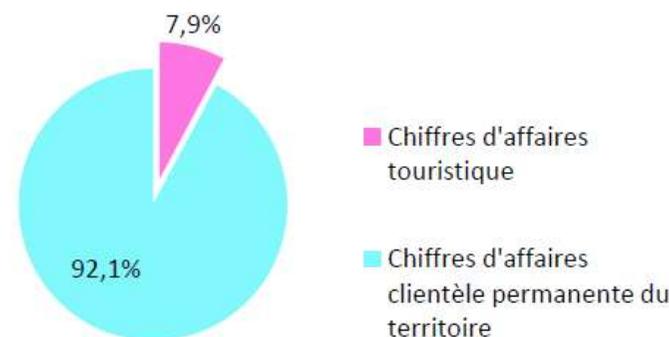
# L'influence de la consommation touristique

(Source diagnostic FISAC 2016 + enquête Office du Tourisme)

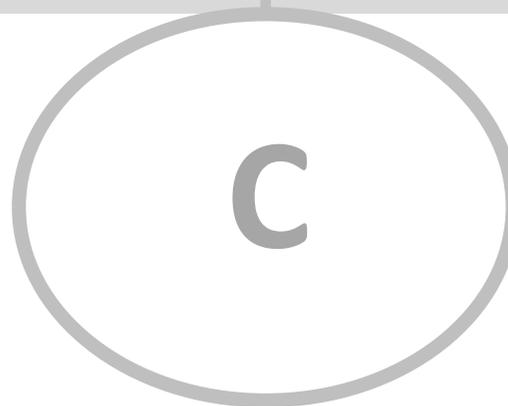
Poids de la clientèle touristique de la CCMP sur les principaux postes de dépense

	Marché de la clientèle permanente	Marché touristique total (marchand + non marchand)	Marché total (permanent + saisonnier)	Poids de l'activité saisonnière sur le marché local
Alimentation	38 278 280 €	3 376 386 €	41 654 666 €	8,1%
Équipement de la personne	15 454 756 €	1 072 988 €	16 527 743 €	6,5%
Équipement de la maison	18 839 538 €	1 798 121 €	20 637 659 €	8,7%
Culture-loisirs	5 420 668 €	415 595 €	5 836 263 €	7,1%

Poids de la clientèle touristique sur l'ensemble du marché de la CCMP (tous postes de dépense)



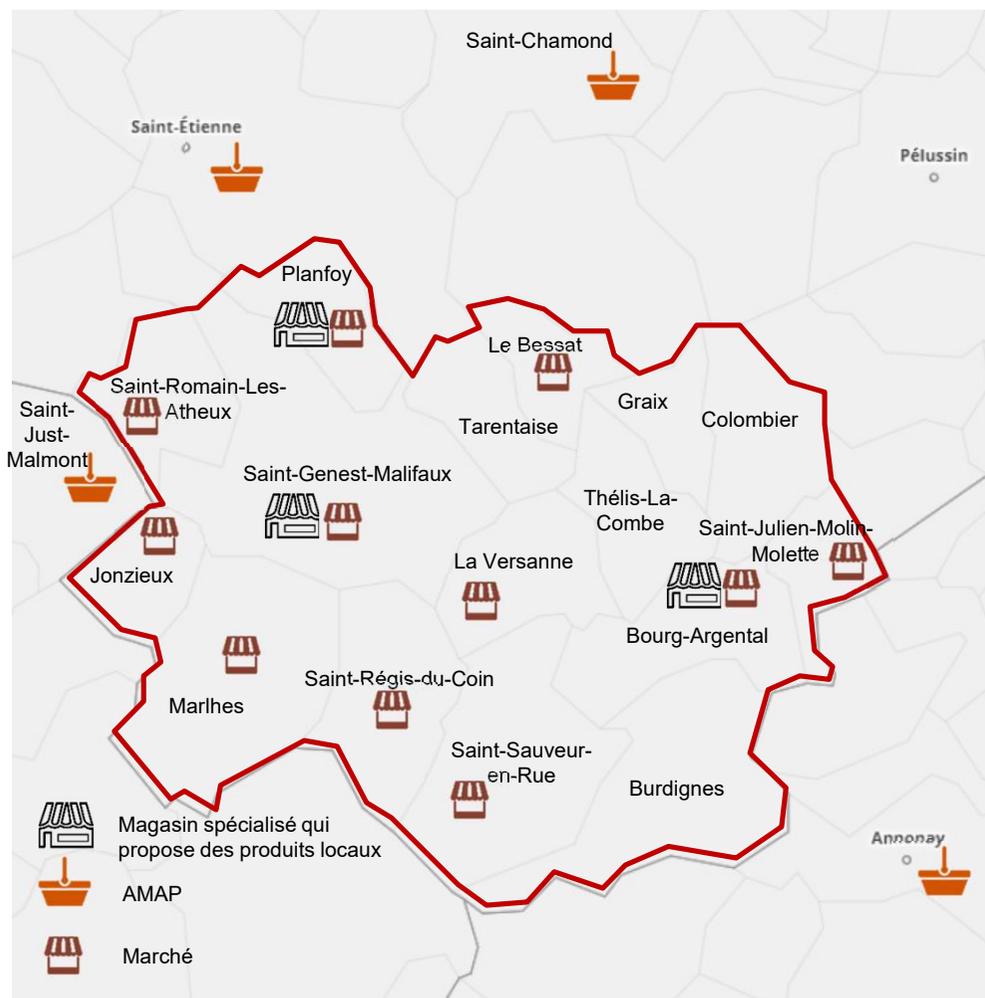
- ▶ Partie intégrante du **Parc Naturel du Pilat**, la CCMP bénéficie d'un **attrait touristique** affiché, mais sans qu'une culture du tourisme soit développée.
- ▶ L'activité touristique n'est pas négligeable pour le territoire ~ 8 % de l'activité économique totale et un peu plus de 8 % sur l'économie alimentaire.
- ▶ Le **patrimoine culinaire est un motif fort de fréquentation** des Monts du Pilat = 10 % des touristes sont attirés par les produits du terroir et 26 % par les marchés et la gastronomie.
- ▶ Les **produits locaux sont mis à l'honneur** dans les hébergements (propriétaires / équipes sensibilisés) et les restaurants.
- ▶ Néanmoins, **offre en hébergement et restauration pas assez développée ni suffisamment diversifiée** et répartie. Notamment, nécessité d'avoir des fermes pédagogiques, des fermes auberge...



## Les circuits courts

## Les circuits courts

(Source : INSEE et entretiens acteurs clés 2022)



## 5. Etat des lieux de la demande alimentaire [Les circuits courts]

**8 communes sur 16 accueillent des marchés** (+2 en saison estivale)

**Aucune AMAP** n'est répertoriée sur la CCMP, mais il en existe sur les territoires voisins, notamment à Saint-Etienne qui en compte une dizaine, Saint-Chamond qui en possède deux et Annonay et Saint-Just Malmont avec une chacune. Toutes ces AMAP proposent des légumes et la grande majorité du pain, des œufs, ces produits laitiers et de la viande.

**Le Quart d'heure Paysan**, le seul magasin de produits locaux, bio ou issue d'une agriculture raisonnée, situé à Planfoley. Un 2<sup>nd</sup> magasin de producteurs en projet sur Marlhès (**Au carrefour Paysan**).

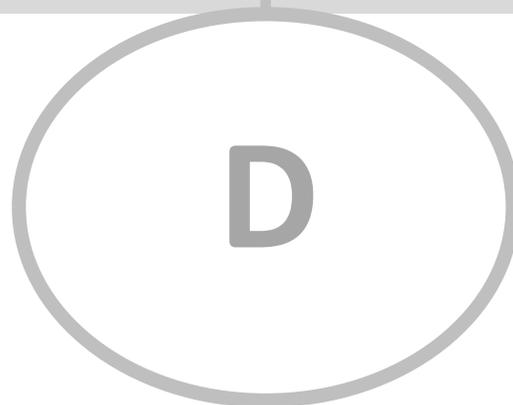
Des commerces de proximité proposent une offre de produits locaux sur les Monts du Pilat : le magasin **Biocoop** (Bourg-Argental), l'épicerie « **Vrac and Bio** » (Saint-

Genest de Malifaux) favorise les produits biologiques de proximité, la supérette **Vival** (Saint Genest), **l'épicerie du Bessat**...

**-15% de vente directe** entre 2010 et 2020 avec 67 producteurs concernés en 2020, contre 80 en 2010. Le réseau de producteurs en vente directe/circuit court est bien implanté. Cependant, les producteurs ne vendent pas systématiquement sur les Monts du Pilat, mais se déplacent dans les centres urbains proches (marchés) où le nombre de consommateurs est plus important.

La **proportion de vente en circuit court est plus importante** que sur le reste de la Loire, notamment grâce à l'attrait touristique du PNR du Pilat et à la situation géographique du territoire (éloignement des centres urbains avec des communes dispersées).

- ⇒ **Le développement/maintien des circuits courts est un des axes fort d'évolution du territoire, et tient notamment aux convictions fortes des porteurs de projet**
- ⇒ **Soutien nécessaire aux marchés de plein vent pour compléter l'offre commerciale**

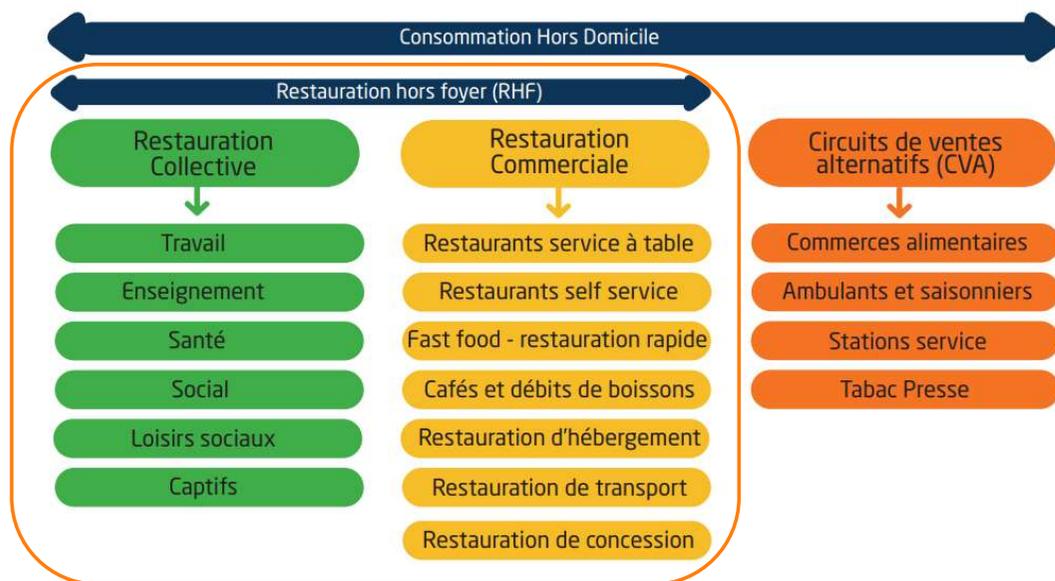


## La Restauration Hors Foyer (RHF)

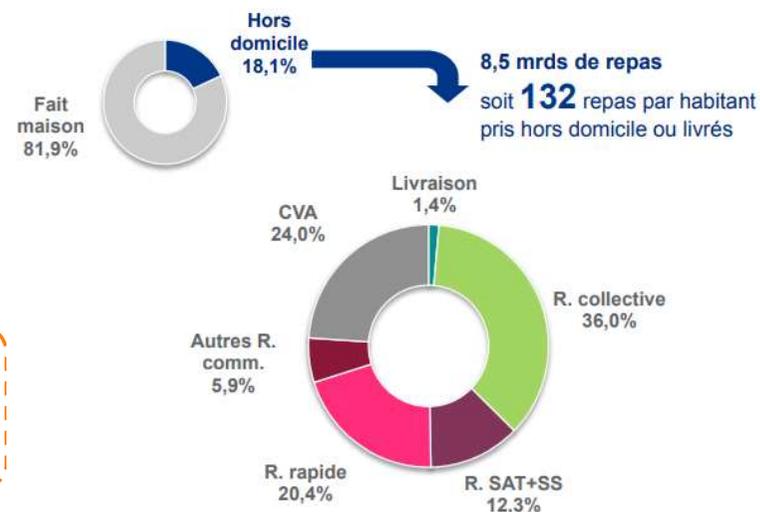
# La Restauration Hors Foyer (RHF)

(Source France Agrimer et GIRA Food Service 2020)

## Architecture du marché de la CHD (Consommation Hors Domicile) en France



- La RHF représente 88% du CA de la CHD et regroupe 68% des points de vente de l'ensemble de la CHD.
- Des chaînes de restauration qui représente 36% du CA de la RHF (64% pour les indépendants)
- Un marché très fragmenté avec une diversité de solutions d'approvisionnement.

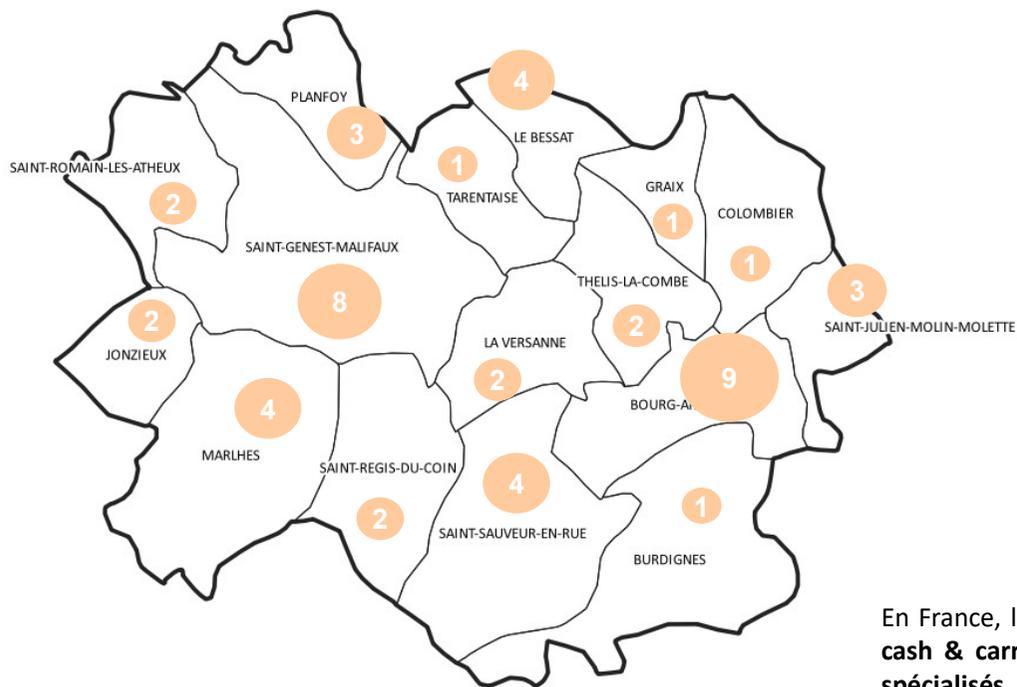


Rappel : 25% du budget alimentaire des ménages concerne l'alimentation hors domicile (restaurants, cantines, débits de boissons, etc.)

Soit environ 152 repas /habitant pris hors domicile ou livrés (132 repas, pour 20 petits déjeuners)

# La restauration commerciale

(Source INSEE base SIRENE 2020)

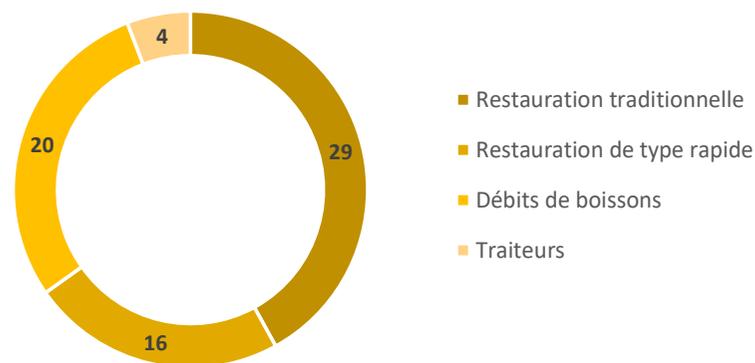


**X** Nombre de lieux de restauration (hors débits de boissons)

## 5. Etat des lieux de la demande alimentaire [La restauration hors foyer]

(Source : INSEE, 2022)

Nombre de RHD en fonction de leur catégorie sur la CCMP (Source : INSEE, SIRENE)



→ 69 établissements au total concernés par la restauration commerciale (dont 49 hors débits de boissons)

En France, l’approvisionnement se fait majoritairement auprès de **grossistes**, mais aussi de **circuits cash & carry** (comme les enseignes Metro ou Promocash, **d’entrepôts de gros**, et de **détaillants spécialisés**, principalement pour les indépendants. Les plus petits restaurateurs s’approvisionnent aussi ponctuellement dans les **commerces de détail**.

Les **produits locaux semblent être mis à l’honneur** dans les restaurants du secteur, par le biais de recettes traditionnelles. Les Monts du Pilat sont aussi un territoire attirant les touristes pour sa gastronomie locale.

# La restauration collective

## Le maillage sur le territoire par type d'établissement

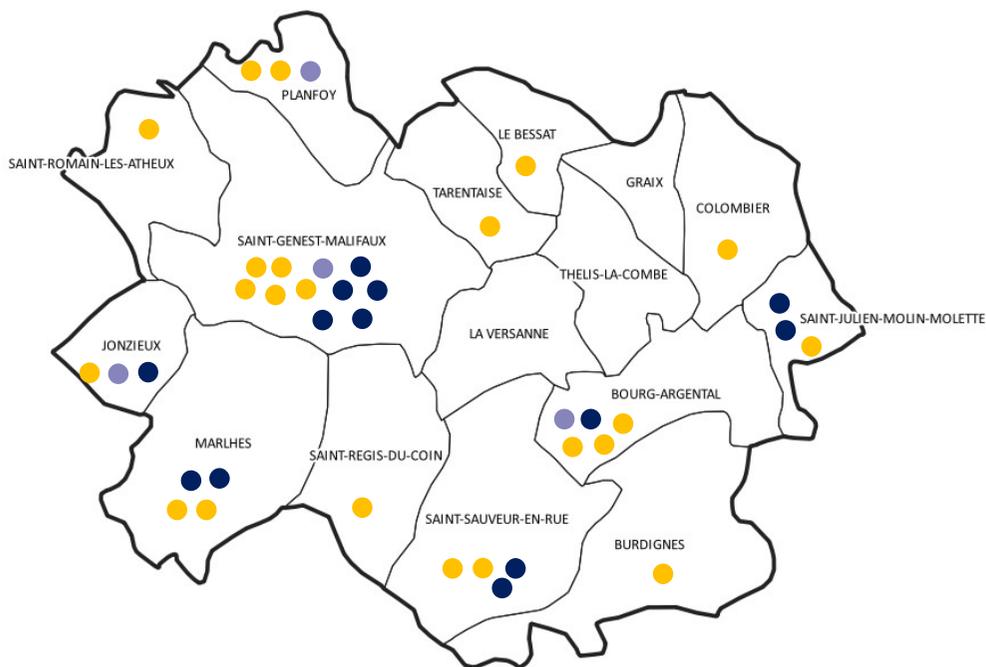
### 5. Etat des lieux de la demande alimentaire [La restauration hors foyer]

(Source : INSEE, 2022)

La restauration collective sur le territoire ALF concerne une diversité d'établissements :

- Les **centres scolaires** :
  - Enseignement primaire (école maternelle, élémentaire)
  - Enseignement secondaire (collège, lycée)
- Les **centres d'accueil** :
  - Crèche
- Les **établissements médico-sociaux** :
  - Hôpital
  - EHPAD (établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes)
  - ESAT (établissement et service d'accompagnement par le travail)
  - Foyer de vie
  - Maison de retraite

→ 39 établissements au total concernés par la restauration collective



3 communes n'ont pas d'établissement de restauration collective.

En France, une restauration collective qui s'approvisionne essentiellement auprès de **grossistes**, via des **centrales d'achats** ou des **groupements de commandes publics**. Souvent réalisés en compléments, les achats auprès de producteurs sont très minoritaires. Le plus souvent, ces produits locaux sont sourcés par les grossistes à la demande des clients (GIRA Foodservice, 2020).

# La restauration collective

## Les typologies de gestion

(Source : entretiens acteurs clés 2022)

A priori, une majorité de structures avec une cuisine sur place et/ou en centrale

23 structures ayant répondu

Type d'établissement	Cuisine sur place	Régie concédée, approvisionnement par une cuisine centrale locale	Régie concédée, approvisionnement par un prestataire privé	Information non connue
Enseignement primaire (école maternelle, élémentaire)	1	8	8	-
Enseignement secondaire (collège, lycée)	2	1	-	3
Crèches	-	-	-	4
Etablissements médico- sociaux	3	-	-	9
<b>TOTAL</b>	<b>6</b>	<b>9</b>	<b>8</b>	<b>16</b>

**16 établissements**

**→ 41 % des structures et 70 % des répondants**

Parmi les 23 restaurants collectifs pour lesquels nous avons des réponses, une majorité possèdent une cuisine sur place et/ou en centrale.

# La restauration collective

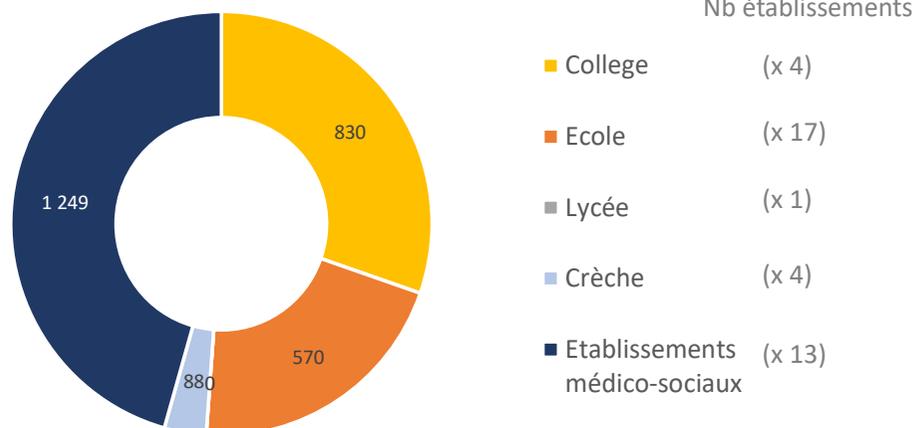
## Les besoins des établissements

### 5. Etat des lieux de la demande alimentaire [La restauration hors foyer]

(Source : enquêtes mairies CCMP, 2022)

→ 2 740 repas/jour a minima

Nb repas / jour\* (source : enquêtes acteurs)



(\*): Informations non connues pour 12 établissements (7 écoles, 1 lycée, 1 collège, 3 établissements médico-sociaux)

→ 14 établissements a minima s'approvisionnent en produits locaux (direct producteurs et/ou commerces locaux), notamment viande et produits laitiers

Info non connue pour 25 établissements (64 %)

→ Intérêt pour l'approvisionnement en fruits et légumes

→ Définition du local variable (Monts du Pilat jusqu'au Monts du Lyonnais)

→ Les prestataires cités par les structures en régie concédée sont essentiellement locaux :

- Cuisine centrale du Collège du Pilat (4 écoles)
- Des Ehpad (1 école + 1 ADMR)
- Société Lacard (1 école)
- Cuisine centrale du Collège de Saint Genest (4 écoles)
- Cuisine centrale à Andrézieux Bouthéon
- Traiteur Marlh'in Cuisine (2 écoles)
- ELIOR (2 écoles)
- Traiteur Chapon d'Or (1 école)

# La restauration collective

## 5. Etat des lieux de la demande alimentaire [La restauration hors foyer]

Typologie de structures	Nb d'établissements	Nb de repas préparés par jour (penser aux structures qui servent 2 ou 3 repas jour – ne pas donner la capacité d'accueil mais bien la volumétrie jour )	Nb de repas annuel (penser aux structures qui servent 2 ou 3 repas jour – ne pas donner la capacité d'accueil mais bien la volumétrie annuelle)	% des produits locaux (hors AB) dans les appro (choisir une unité commune : en volume annuel de denrées ou en budget annuel)	Nb de structures en gestion concédée	Nb de structures en régie directe
Collège	3	1205 repas/jour	Au moins 97 920 repas/an (2 réponses)	Une réponse : 21%	1 structure	2 structures
Ecole (maternelle + primaire)	17	NR*	NR	NR	16 structures	1 structure
Lycée + MFR	2	Au moins 100 repas/jour (1 réponse)	Au moins 11 000 repas/an (1 réponse)	NR	-	2 structures
Crèche + microcrèche	4	86 repas/jour	Au moins 6800 repas/an (1 réponse)	Une réponse : 10%	-	4 structures
Etablissements médico-sociaux	14	Au moins 643 repas/jour (4 réponses)	Au moins 43 800 repas/an (1 réponse)	NR	2 structures	12 structures

\* NR = non renseigné

# Approvisionnement de la RC en produits locaux, de qualité

Freins & leviers

5. Etat des lieux de la demande alimentaire  
[La restauration hors foyer]

(Source : entretiens acteurs clés 2022)

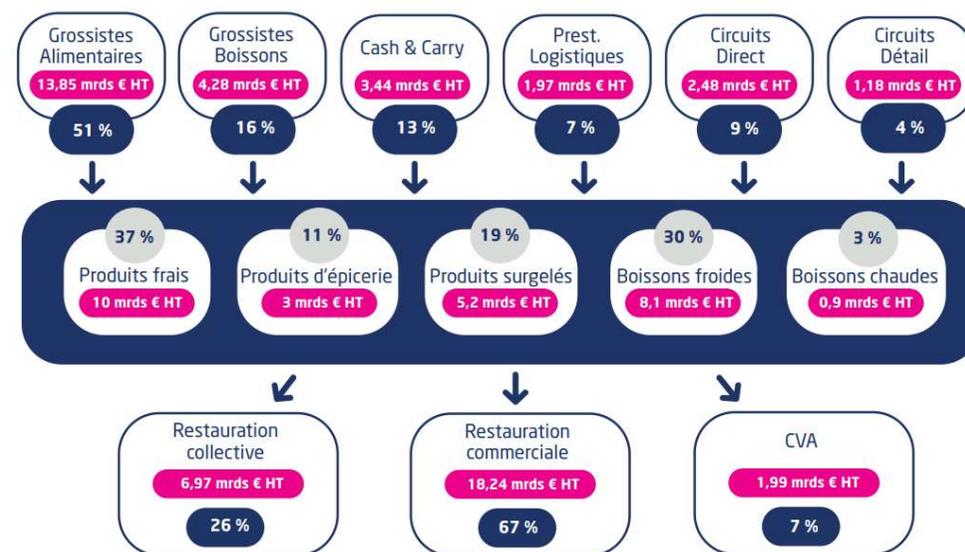
Uniquement 3 retours d'établissements à ces questions

Thématique	FREINS à l'approvisionnement local identifiés par les restaurants collectifs	ATTENTES des cantines pour faciliter l'approvisionnement en produits locaux
Humain	-	-
Technique / Logistique / Administratif	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Commander à l'avance pour avoir les volumes, anticiper (logistique chronophage)</li> <li>• Nombre de factures trop nombreuses si achat à chaque producteur</li> <li>• Pour référencer nouveau producteur compliqué (administratif)</li> <li>• Manque de connaissance des producteurs, pas connaissance de la Loi Egalim</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Recensement des producteurs par produits avec le numéro agrément pour cuisine centrale</li> <li>• Annuaire des producteurs - plateforme avec produits locaux et livraison (achat avec tarif à jour, livraison et paiement sécurisé) - est ce que le PAT peut en subventionner une ?</li> </ul>
Financier	<ul style="list-style-type: none"> <li>• c'est un choix de se fournir en local, qui est souvent plus cher que le marché, mais c'est une volonté de l'équipe et une logique de territoire</li> <li>• Prix</li> </ul>	-
Réglementaire	-	-

# Les principaux distributeurs de la CHF situés à moins d'une heure de la CCMP

Enseigne	Localisation	Spécialité
<b>Ekibio</b>	<b>Péaugres</b>	<b>Produits d'épicerie bio</b>
SOC BESSET	Davezieux	Produits laitiers, œufs, huiles et matières grasses comestibles
<b>De la Ferme Au quartier</b>	<b>Saint-Etienne</b>	<b>Produits frais et d'épicerie Bio et locaux</b>
Promocash Saint-Etienne	Saint-Etienne	Boissons, surgelés, frais, épicerie
Metro Saint-Etienne	Saint-Etienne	Boissons, surgelés, frais, épicerie
TAP Fruits	Saint-Etienne	Fruits et légumes
Prim'Loire	Saint-Etienne	Fruits et légumes
FOREZ Primeurs	Saint-Etienne	Fruits et légumes
Aux 3 primeurs	Saint-Etienne	Fruits et légumes
VIANDES LIMOUSIN FOREZ	Saint-Etienne	Viande
SARL Centrale de distribution	Saint-Etienne	Boissons, surgelés, frais, épicerie
Souchon Boisson Service	La Ricamarie	Boissons
DS Rhône Alpes	Andrézieu Bouthéon	Produits frais et surgelés
Profrais Agroalimentaire	La Talaudière	Fruits, légumes et produits laitiers
CARTE NATURE	Saint Chamond	Plats préparés, plats traiteurs
La truite du Mezenc	Fay sur Lignon	Truite et miel
Pellerin distribution	Mours Saint-Eusèbe	Produits frais, épicerie, surgelé....
METRO Valence	Valence	Boissons, surgelés, frais, épicerie
Promocash Salaise-sur-Sanne	Salaise-sur-Sanne	Boissons, surgelés, frais, épicerie
Metro Vaulx en Velin	Vaulx en Velin	Boissons, surgelés, frais, épicerie
Maison Malatre	Saint Genis Laval	Plats réfrigérés
Rungis Fruits secs Lyon	Corbas	Fruits et légumes secs
<b>BIO A PRO</b>	<b>Brignais</b>	<b>Fruits, légumes, viandes, produits laitiers</b>

## Intermédiaires utilisés par les commerces de proximité, restaurations collectives et commerciales



Source : estimations 2018 de GIRA Foodservice pour FranceAgriMer

Périmètre : Total CHD

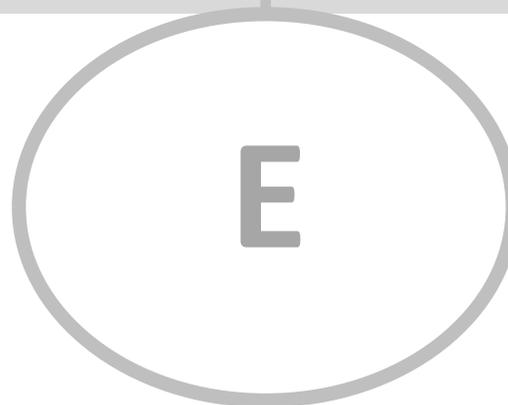
# Approvisionnement de la RC en produits locaux, de qualité

Freins & leviers

5. Etat des lieux de la demande alimentaire  
[La restauration hors foyer]

(Source : entretiens acteurs clés 2022)

Thématique	Freins	Leviers
Humain	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Moyens humains limités</b> qui se répercutent sur les temps de préparation des repas.</li> <li>• <b>Méconnaissance</b> des exploitations / des structures de RC demandeuses de local</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Permettre des rencontres producteurs / RC</b> pour échanger sur les difficultés et les possibilités de chacun</li> <li>• <b>Plan de communication</b> à destination des élus, parents, élèves, enseignants sur les habitudes alimentaire, le choix des produits et les aspects santé</li> </ul>
Technique	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Manque d'adéquation</b> entre les volumes demandés et l'offre locale / gestion ruptures</li> <li>• <b>Dimensionnement de l'outil de production pour les producteurs</b>, par manque de visibilité sur les achats (cas des collèges : absence de contrats)</li> <li>• <b>Manque de connaissance</b> des produits locaux, de leur utilisation, de leur capacité...</li> <li>• <b>Volume des commandes trop faibles</b> pour les agriculteurs ou au contraire trop importants (si collège)</li> <li>• <b>Saisonnalité des produits</b> pas toujours en adéquation avec les besoins des cantines.</li> <li>• <b>Manque d'homogénéité</b> dans les produits (calibrage peu adapté aux pratiques en RC)</li> <li>• Problème pour les éleveurs, où <b>l'entièreté de la carcasse</b> ne sera pas consommée</li> <li>• <b>Logistique</b> : <ul style="list-style-type: none"> <li>• RC : approvisionnement auprès des producteurs locaux plus chronophage (1 producteur = 1 produit) + nécessité d'anticiper au maximum (semaines à mois)</li> <li>• Pour les producteurs : jours de livraison, stockage et calibrage des produits</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Planification des commandes pour adapter les quantités</b> produites</li> <li>• <b>Equiper les cantines</b> avec du matériel permettant de traiter des produits bruts.</li> <li>• <b>Formation des chefs de cuisine</b> sur l'équilibre protéique (végétal / animal) et la végétalisation des repas.</li> <li>• <b>Projet « A Table ! »</b> = accompagnement gratuit de tous types d'établissements en RC par le CD42 pour développer la part de produits locaux et bio locaux dans les cuisines (partenariat CA42 + Agribio).</li> <li>• Création d'un <b>logiciel</b> aidant à la constitution optimisée des menus variés / équilibrés et au partage des recettes</li> <li>• <b>Création d'outils de transformation</b> des produits bruts</li> <li>• <b>Développer les circuits intermédiaires</b> (faciliter le dernier km, répondre aux marchés publics, faciliter la mise en relation)</li> </ul>
Financier	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Prix de vente</b> des produits locaux : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Souvent trop chers pour la RC.</li> <li>• Rapporte moins aux agriculteurs par rapport à la vente directe.</li> </ul> </li> <li>• <b>Coût de l'énergie en hausse</b> → <b>choix de produits moins onéreux</b> au détriment de la qualité/provenance</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Travailler sur le <b>gaspillage alimentaire et la gestion des déchets</b></li> <li>• <b>Acheter des produits bruts</b> (moins chers que des produits transformés).</li> <li>• Introduction d'un <b>repas végétarien</b> (plus avantageux financièrement que des produits carnés) et formation des cuisiniers sur le sujet.</li> <li>• Sécuriser les producteurs sur les périodes pendant lesquelles il n'y a pas de cantine à approvisionner → trouver d'autres débouchés</li> <li>• <b>Sensibiliser les acheteurs</b> à regarder le coût global et pas seulement le prix</li> </ul>
Réglementaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Difficultés pour les producteurs de <b>réponse aux appels d'offres</b> ; marchés publics contraignants</li> <li>• <b>Agrément sanitaire Européen nécessaire</b></li> <li>• <b>Loi EGALIM favorisant les labels (AOC, AB) au détriment des produits locaux</b> (souvent plus éthiques avec plus de visibilité sur la traçabilité complète)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réfléchir au <b>groupement de commandes</b> (entre structures collectives et/ou entre producteurs)</li> <li>• Agir sur les marchés publics : <b>découpage des offres</b> en marché en petits lots pour pouvoir faire participer les plus petites exploitations ou les plus spécialisées</li> </ul>



## Gaspillage et gestion des biodéchets



(Source : entretiens acteurs clés 2022)

### Le gaspillage alimentaire, un sujet en pleine actualité

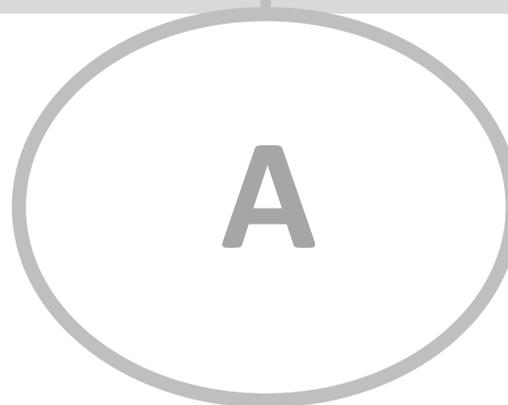
#### ► Un contexte réglementaire en évolution

- Au 01/01/2024 : valorisation obligatoire avec le tri à la source des biodéchets → Le territoire s'oriente a priori vers le **compostage collectif**, avec l'appui du Sictom (sensibilisation des habitants, utilisation sur le territoire, retour à la terre, économie de transport).
- Gaspillage fortement présent en RC : 100-120 g / plateau (données CD42) + épiluchures de production + restes non servis
- Diminution du nombre de collectes prévu dans certaines communes
- Pas de collecte spécifique des biodéchets pour les entreprises de l'alimentaires sur le territoire.
- **Des initiatives au niveau des collèges de la Loire et des autres acteurs du territoire**
- Récupération des biodéchets pour du compostage (Compost'ond mais pas sur tout le territoire et solution coûteuse – sinon gestion compost directement au sein des établissements mais problématiques durant les périodes de fermeture des établissements) ou pour de la méthanisation
- Proposer des buffets de fruits découpés, des salad'bar, de la soupe en libre-service... afin de maîtriser les quantités servies (cas du collège du Pilat)
- Dans les petites structures, possibilité d'entamer un dialogue en face-à-face avec les collégiens pour comprendre leurs habitudes de consommation (assiette non finie alors que libre-service) et les sensibiliser.
- Réflexion Agribio / Compost'ond sur le gaspillage alimentaire.
- Des réunions en cours auprès des communes sur le tri à la source et le compostage collectif.

## **6** DIAGNOSTIC DU SYSTÈME ALIMENTAIRE DE LA CCMP

**A. CAPACITÉ NOURRICIÈRE DU TERRITOIRE**

**B. CARACTÉRISATION DES FILIÈRES AGRICOLES**



## Capacité nourricière du territoire

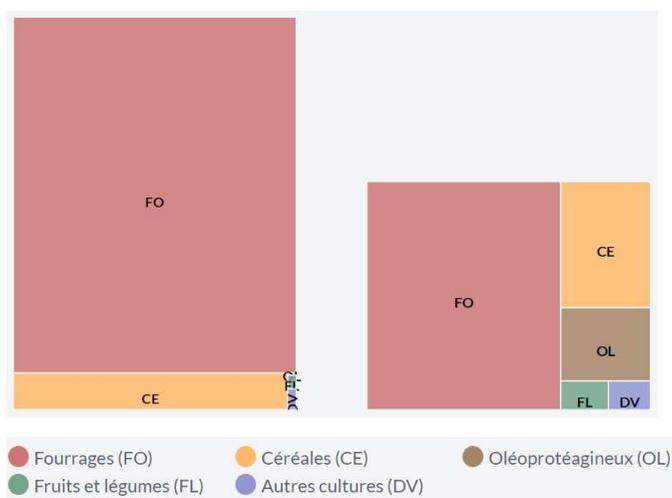
# Des déséquilibres entre besoins et productions

(Source : CRATer 2017 + PARCEL 2019 (<https://parcel-app.org>))

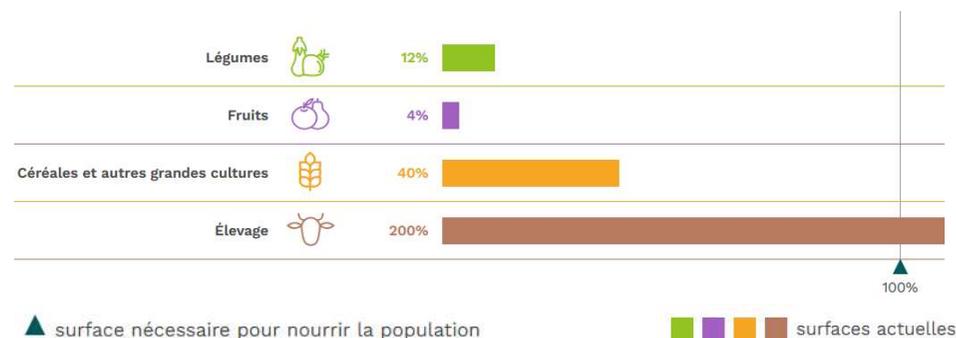
- En théorie, la CCMP présente un excédent de production par rapport à ses besoins (180%), toutes cultures confondues. Une valeur largement supérieure à celle du département de la Loire (qui couvre 79% de ses besoins toute culture confondue).
- Cependant, on constate **des déséquilibres par type de culture** :
  - ✓ **Une production nettement insuffisante pour les fruits & légumes et les oléo-protéagineux**
  - ✓ **Une production insuffisante pour les céréales** (notamment celles destinées à l'alimentation humaine – la majorité des céréales produites sur le territoire étant destinées aux élevages)
  - ✓ Une production **largement excédentaire pour les fourrages**

Production\* : 9 354ha

Besoins\* : 5 690ha



## Taux de couverture théorique des besoins en produits alimentaires sur la CCMP



(\*) Les productions et besoins sont calculés ici en hectares de surface agricole à partir du RPG 2017 et de l'outil PARCEL.

(\*\*) Le taux de couverture théorique représente la part des besoins du territoire qui pourrait en théorie être couverte par sa propre production. Par exemple, il y aurait une surproduction en fourrage à hauteur de 170%.

# B.1

## Filière LAIT



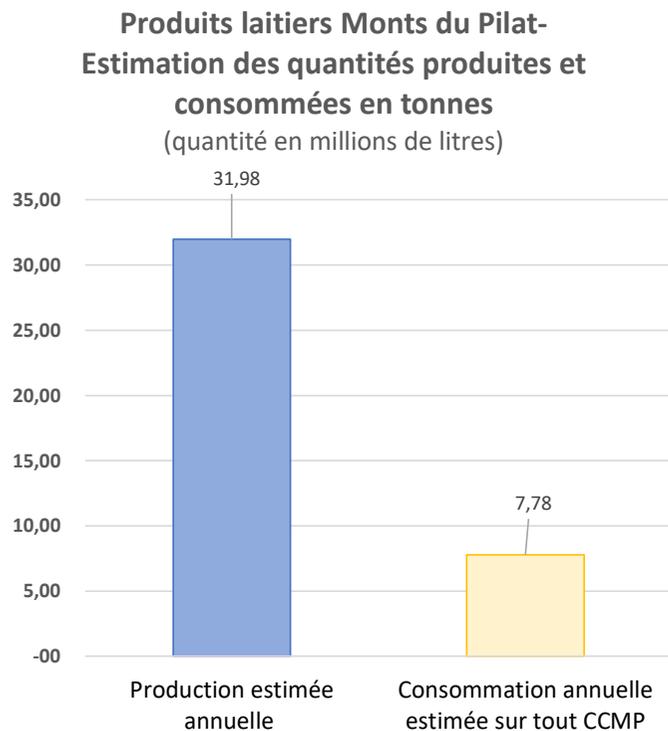


## Filière LAIT

### Production versus consommation potentielle

(Source : RA 2020, enquêtes 2022)

#### Production et consommation estimées sur les Monts du Pilat



- ✓ Une production laitière totale estimée à environ **32 millions de litres de lait par an** (d'après les données des entretiens), dont **91% de lait de vache** :
  - Vaches laitières : 30 millions de litres produits / an, pour 109 éleveurs
  - Brebis laitières : 34 000 litres de lait produits / an
  - Chèvres : 2,8 millions de litres de lait / an, pour 28 éleveurs
- ✓ Une consommation estimée en produits laitiers de près de 8 millions de litres de lait par an, pour l'ensemble des habitants de la CCMP (*volumes équivalents correspondant à la consommation de lait, fromages, yaourts et beurres*).

→ **Offre locale à priori largement suffisante** (excédentaire) pour CCMP

Excédent total ≈ 76%

Consommation estimée pour la population sur la CCMP d'après les données des entretiens acteurs clés (SODIAAL, Fromagerie Guilloteau), STATISTA, 2017 et Planetoscope (Produits laitiers = lait, fromage, beurre, yaourt)



(Source : données CA42 2020 et Agreste RGA 2020)

**Production laitière:** Données internes CA42 2020 et Agreste RGA 2020:

### Un contexte pédoclimatique fortement favorable à la production laitière, avec des élevages bovins et ovins-caprins

- **Bovine :** lait – fromage – beurre – crème

*Filière historique sur la CCMP qui prédomine en termes de SAU et nombre d'exploitations agricoles. Une production qui se concentre sur les secteurs de Saint-Genest-Malifaux et Bourg-Argental.*

- ✓ 109 exploitations (-55% depuis 2010) pour 3 866 vaches laitières (-13% depuis 2010)
- ✓ Plus de 50 % des exploitations agricoles produisent entre 100 et 300 000 litres de lait
- ✓ 43% de la SAU pour les bovins lait et 16% pour les bovins mixtes
- ✓ Projet de valorisation en lait de montagne sur le périmètre du PNR du Pilat
- ✓ Dynamique AB forte historiquement

- **Ovine :** lait – fromage

- ✓ 10 exploitations laitières recensées pour 122 brebis laitières (9 font du fromage, 1 vend le lait en laiterie)

- **Caprine :** lait – fromage

- ✓ 28 exploitations pour 2 773 chèvres

→ Les élevages ovins et caprins représentent 8% de la SAU



(Source : entretiens acteurs clés 2022)

### Une filière grandement tournée vers les circuits longs, avec une collecte sectorisée répartie majoritairement entre 2 collecteurs

- ▶ **Sodiaal (59 %\*)**, secteur de **Saint-Genest Malifaux**
  - Coopérative internationale, où les agriculteurs sont sous contrat à durée indéterminée et soumis à une concurrence auprès d'autres régions où les coûts de production sont souvent bien différents.
  - Lait vendu à Candia (Vienne ou St Etienne) et Yoplait (Vienne) pour une transformation en lait UHT, yaourts, fromages blancs, destinés principalement à la GMS.
- ▶ **La Fromagerie Guilloteau (Agrial)**, secteur de **Bourg-Argental**
  - Entreprise familiale, rachetée en 2016 par le groupe coopératif Agrial-Eurial.
  - A notamment développé une filière « lait de chèvre » pour la fabrication des rigottes de Condrieu en AOP (mais aucune collecte de lait AOP sur les Monts du Pilat en AOP) et un produit innovant (Pavé d'Affinois).
  - Le lait collecté sur les Monts du Pilat est acheminé sur le site de Pélussin produisant pour les marques Pavé d'Affinois et Fromagers d'Affinois, avec vente majoritairement en GMS. 41 % de la collecte de lait de vache (\*) et 96 % de lait de chèvre (\*\*). En recherche de volumes supplémentaires sur le lait de chèvre.
  - Lait de chèvre : 10 producteurs des Monts du Pilat livrent à AGRIAL = 1,3 M de litres de lait en 2022 (100 % en conventionnel). Valorisation à 850 €/litres
- ▶ **La fromagerie de la Drôme** (située à Aouste-sur-Sye) collecte les 4 % restants de lait de chèvre vendu et produit divers fromages de chèvres.
- ▶ **Biolait** ramasse 1 M litres de lait pour 6 ou 7 élevages sur les Monts du Pilat. Coopérative citée comme « *exemplaire en terme de gestion* ».

(\*)Part de la collecte sur les 35 millions de litres de lait de vache produits et vendus en 2011 sur le territoire du PNR du Pilat (source : étude agricole de 2013 du PNR du Pilat).

(\*\*)Part de la collecte sur le volume de lait vendu en 2011 par les producteurs de lait de chèvre sur le territoire du PNR du Pilat (source : étude agricole de 2013 du PNR du Pilat).



(Source : entretiens acteurs clés 2022)

### Une filière courte bien implantée, mais qui reste minoritaire

- ▶ **Les produits laitiers transformés à la ferme** sont principalement commercialisés en **vente directe**, très souvent en complément de l'atelier lait → il est rare d'avoir des exploitations qui ne vendent qu'en direct.
- ▶ La valorisation des produits transformés reste principalement locale. Les labels (AOC, AB) ne sont pas forcément nécessaires pour valoriser les produits en circuits courts. Le local fait davantage sens.
- ▶ En 2020, 17 exploitations agricoles possèdent un atelier de transformation à la ferme, soit 4 de moins qu'en 2010.
  - ✓ Quasiment 100% des producteurs qui transforment et vendent en direct pour la RHD ont aussi une partie de la production laitière qui part aux coopératives (*13% des EA de la Loire sont spécialisées lait avec transformation directe*). C'est un système complémentaire et non opposé.
  - ✓ Exception pour les exploitations ayant des ateliers de production de **fromage de chèvre** : la **vente directe** peut être l'unique voie de commercialisation.
  - ✓ Environ ¼ du lait de chèvre est directement transformé à la ferme.
  - ✓ Une transformation à la ferme diversifiée dans la filière lait : 1 EA spécialisée en yaourts, 2 EA en yaourts et fromages, le reste en fromages exclusivement.
  - ✓ Les 2 productions de lait de chèvre AOP sont a priori transformées à la ferme.
- ▶ Un **projet de construction en cours d'une fromagerie** (lait de vache) regroupant 4 producteurs (coopérative sur Burdiges).



(Source : entretiens acteurs clés 2022)

### Plusieurs groupements de producteurs existent, une des forces du territoire

Les Monts du Pilat sont caractérisés par une **forte densité de producteurs laitiers**, ce qui permet de maintenir du lien entre les acteurs et la présence de toutes les structures d'accompagnement des éleveurs (vétérinaires, collecte, transformation...).

Cela permet également l'entraide entre les exploitants, qui ont **tendance à se regrouper au sein de collectifs** / coopératives / groupements, en particulier :

- ▶ **Organisation de producteurs de la chèvre du Pilat** = 27 producteurs du Pilat et alentours, dont 10 sur le territoire des Monts du Pilat. Président Lionel PASCAL (GAEC des Alouettes, à Saint-Joseph, dans la Loire)
- ▶ **Coopérative de la vallée de Lange** = 60 adhérents au total, dont **23 sur les Monts du Pilat**. 1 seul contrat de collecte pour le territoire du Pilat avec EURIAL → Environ 10 Millions de litres lait / an. Les 23 producteurs sont tous fournisseurs de l'usine de Pélussin Guilloteau. Productions varient de 150 000 à 730 000 l / an sur le Pilat. Directeur Jérémy Vandebroucke



(Source : entretiens acteurs clés 2022)

### La dynamique locale d'évolution de la filière

- ▶ **Le Pilat est un secteur pionnier pour la production de lait AB** depuis les années 90, à l'initiative d'un groupe de 20 producteurs, sur le plateau de St Genest et sans référence en la matière, accompagnés par le PNR du Pilat. Collecte réalisée par SODIAAL (Pilat = berceau AB Candia et Yoplait).
  - **Très forte dynamique de conversion au BIO ces dernières années.**
  - Néanmoins, **des questionnements des éleveurs en AB dans un contexte de changements structurels (climatique, économique, énergétique...)** qui engendre une hausse des charges dans que ce soit répercuté sur le prix du lait, notamment en Bio .
- ▶ **La zone de moyenne montagne constitue par ailleurs un frein :**
  - **Les conditions limitent** les capacités de production des exploitations laitières, soumises à une forte compétitivité sur le marché du lait, d'autant plus marqué depuis la suppression des quotas en 2015 (source : Diagnostic de territoire, Destination 2041 - Parc Naturel Régional du Pilat, 2022) → Enjeu de création de valeur ajoutée, qui peut notamment passer par les conversions en AB, mais pas forcément par la création de nouveaux labels.
  - La géographie du territoire engendre des difficultés d'accès et des coûts de collecte plus élevés (éloignement des fermes).
- ▶ **Le potentiel d'adaptation** des exploitations laitières est **plus important sur le secteur de Saint Genest Malifaux** que dans la vallée de la Déôme, en lien avec le contexte pédoclimatique.
- ▶ **Sur l'AOC Rigotte, le cahier des charges est très contraignant** (en particulier nécessité d'un taux élevé de fourrages produits sur l'exploitation ou zone d'approvisionnement très restreinte), et **pourrait être révisé** pour permettre une adaptation des exploitations au changement climatique, notamment sur le volet autonomie alimentaire des élevages.
- ▶ Un **dialogue parfois difficile** entre la coopérative Guilloteau, depuis le rachat, et les producteurs laitiers : négociation compliquée sur les prix de vente, perte du lien de proximité avec l'ancienne entreprise familiale, allègement de l'accompagnement des producteurs.



### Enjeux pour l'approvisionnement de la RHD en produits laitiers

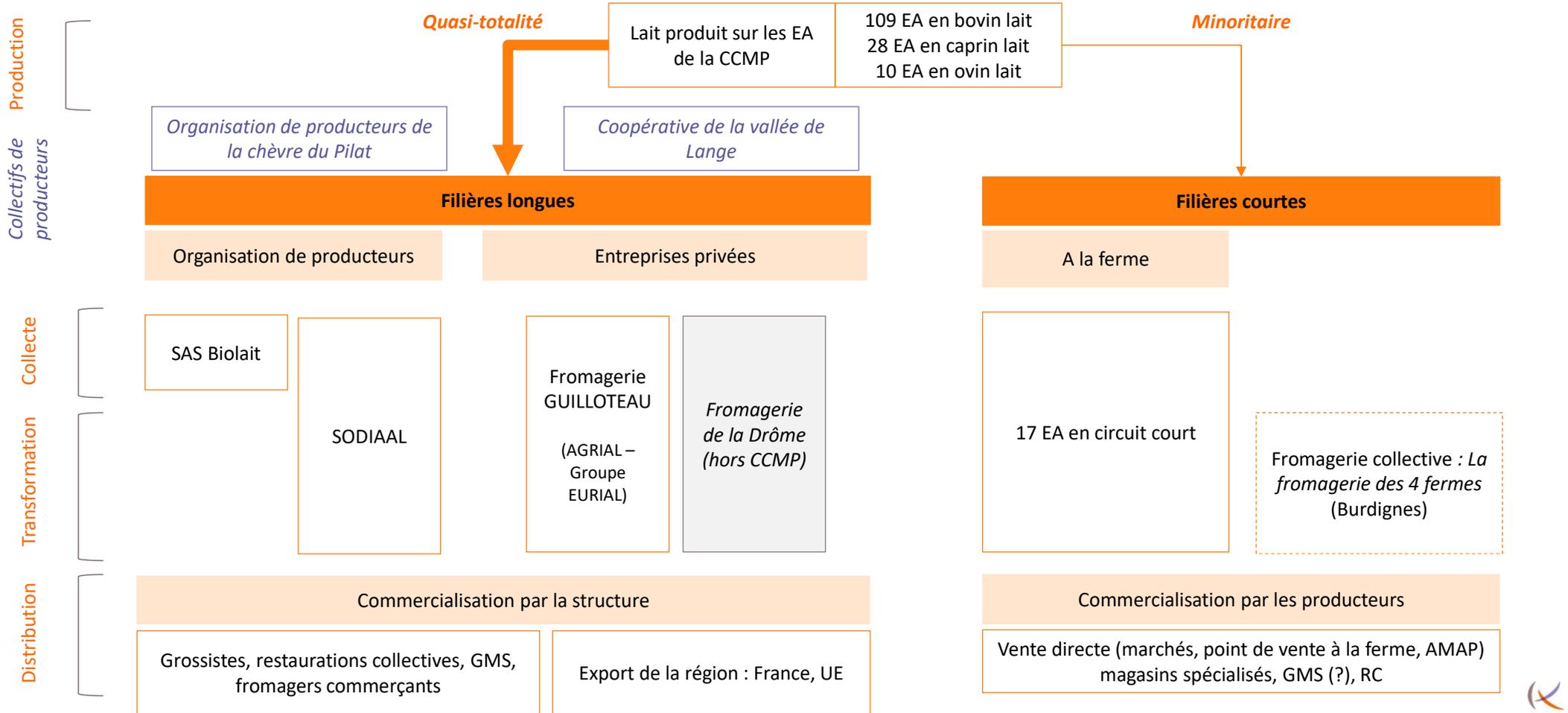
- ▶ Les produits laitiers transformés (fromage – yaourt) sont **les plus simples à intégrer** dans la restauration collective et **appréciés des élèves**.
- ▶ **Problématique de prix parfois** sur les gros conditionnements (lait conventionnel en 10 L plus cher, car faible offre).



# Filière LAIT

## Schéma simplifié des principaux acteurs de la filière lait sur les Monts du Pilat

(Source : RA 2020, entretiens acteurs clés 2022)





## Filière LAIT

## 6. Etat des lieux de l'offre alimentaire [Caractérisation des filières agricoles]

### ATOUTS

- Exploitations familiales (structures à taille humaine)
- Surfaces en herbe importantes
- Très forte dynamique de développement du lait AB (production bio majoritaire sur le territoire)
- Productions à valeur ajoutée (AB, lait de montagne, lait sans OGM...)
- Proximité entre structures de collecte et sites/outils de transformation
- Filières longues structurées et organisées, avec des marques historiques
- Offre locale excédentaire (territoire laitier)
- Outils de production bien entretenus grâce au renouvellement des éleveurs laitiers
- Structuration des filières avec des regroupements de producteurs
- Forte densité de producteurs sur le territoire avec entraide et structures d'accompagnement

### OPPORTUNITES

- Des marques sur les produits transformés (Guilloteau) plutôt pérennes
- Un accompagnement technique du contrôle laitier sur la question des fourrages
- Présence de grand groupe sur le territoire avec des moyens d'action (ex. chez Eurial : groupe de travail « innovation » sur les produits de demain ; valorisation du petit lait en méthanisation pour une maîtrise des conso énergétiques ; plan climat Agrial...)
- Tendance à la hausse sur la consommation du lait de chèvre, en France et manque de production
- Une valorisation du lait de chèvre a priori attractive, notamment pour les nouvelles installations
- Projet de création d'une fromagerie regroupant 4 producteurs (mais non AB)
- Demande de la RC en produits laitiers facilement intégrables dans les menus

### FAIBLESSES

- Coûts de collecte élevés (lié à la situation géographique du Pilat avec des fermes dispersées et des faibles volumes)
- Une baisse des installations en élevage laitier
- Cahier des charges AOC assez contraignant sur la partie fourrage (80 % originaire de la zone)
- Prix d'achat trop faible sur les filières longues et très volatils (lait et intrants) , notamment sur le Bio
- Difficultés de transmission pour certaines grosses structures (lourds investissements sur le plateau)
- Produits en bovin lait commercialisés en filières longues qui partent à l'échelle nationale (voire internationale ?)
- Activité très contraignante, d'autant plus si transformation (matériel coûteux, temps de travail, de gestion, savoir-faire...)
- Peu de produits sous signes officiels de qualité (en dehors du bio)
- Vieillesse des actifs avec une attractivité en baisse du métier
- Une pression de pâturage à la limite de l'intensif

### MENACES

- Difficultés pour la filière bio (pression avec manque de visibilité pour 2023 et questionnement des producteurs)
- Risque de déconversion au Bio (avec un prix du lait conventionnel qui se rapproche du prix du lait AB)
- Absence de politique de développement de la production AB (politiques publiques et chez les laiteries pourtant engagées sur le Bio)
- Choix du surinvestissement pour certains producteurs pour palier la pression structurelle
- Croissance des coûts de production énergie, intrants, main d'œuvre) alors que le prix du lait stagne depuis 10 ans
- Impact du changement climatique sur la production (sécheresse estivale avec gestion plus complexe des fourrages ; baisse du rendement des prairies)
- Structuration et logistique particulière pour la vente de produits frais pour les producteurs, complexifiant la commercialisation en RC et autres intermédiaires locaux

→ Une filière lait structurée, excédentaire mais qui nécessite un accompagnement renforcé face aux changements structurels (climatique, économique, énergétique)

# B.2

## Filière VIANDE

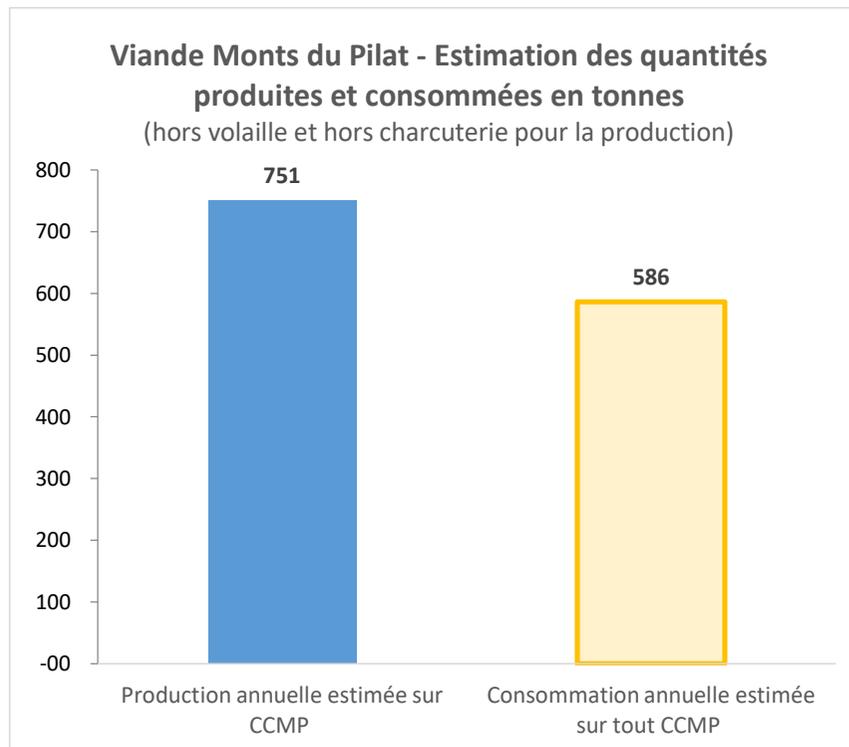




## Filière VIANDE (hors volailles)

La production et la demande potentielle

### Production et consommation estimées sur la CCES



Consommation des adultes estimée d'après les données CREDOC, 2016 :  
adulte 111 g/jour/pers

- ✓ Estimation de la production de viande d'après les données des cheptels recensés sur la CCMP en 2020 (Tonne Equivalent Carcasse) :
- 621 TEC bovins
  - 6 TEC ovins
  - 16 TEC caprins
  - 103 TEC porcins (hors charcuterie)

→ Offre locale *a priori* largement suffisante (excédentaire) pour les besoins en viande pour CCMP.

Excédent ≈ 22% (hors production charcuterie)

### Production sur le territoire (enquêtes des acteurs des filières du département et données CA42)

- Viande bovine, majoritairement en filière longue.
- Viande d'agneau, avec certaines productions labélisées Agneau de l'Adret.
- Porcs, avec 4 producteurs en vente directe + 1 transformateur proposant du porc labélisé (porc élevé en Haute Loire)
- Des élevages ovins majoritairement en zone de montagne.



## Filière VIANDE (hors volailles)

### Les élevages et groupements sur la Loire

## A l'échelle de la Loire

### Une filière dynamique avec des races allaitantes

- Sur le département de la Loire (données de la Chambre d'agriculture de la Loire pour l'ensemble du département)
  - ✓ Charolaise : 69 % de la production du 42 / Limousine : 10 % / Aubrac : 7 % / Salers : 5 %
  - ✓ Prédominance de la race charolaise, mais qui perd du terrain au profit de la Limousine et de l'Aubrac
  - ✓ Hausse du nombre de races croisées (charolaise x autre race à viande).
  - ✓ Les génisses et jeunes vaches de qualité valorisées sous signe de qualité (Label Rouge, AB, AOP Bœuf de Charolles). 50 % à 70 % des femelles nées sur l'année sont conservées pour le remplacement des vaches. 1/3 des vaches de réforme sont vendues maigres (600-700 kg vifs). 2/3 sont engraisées sur les exploitations pour être abattues localement (poids moyen de 420-450 kg/carcasse)
- Sur les Monts du Pilat:
  - ✓ Des élevages de **Limousine, ferrandaise, Blonde d'Aquitaine** ; mais pas de charolaises.
  - ✓ Près de **21 % de la production de bovins viande en AB** (249 têtes en 2020 et 18 EA, d'après l'Agence Bio). Mais une baisse observée en 2021 (227 têtes et 16 EA, soit 2 de moins en 1 an).

### Deux organisations de producteurs :

- **SICAREV Coop** - Section Actis Bovins (créée en 2019) : groupement de producteurs avec 540 adhérents dans la Loire. Mission de collecte et de commercialisation des animaux (38 000 bovins / an). Représente 25 % des achats de bêtes dans la Loire.
- **ELVEA** : organisation de producteurs régionale non commerciale qui réunit les éleveurs et les négociants privés. Le commerce se fait de gré à gré. Environ 80 négociants adhèrent à ELVEA Rhône-Alpes. On compte 65 négociants en bovins dans le département de la Loire, adhérents ou non à ELVEA.



(Source : entretiens acteurs clés 2023)

## Les structures d'abattages de la filière viande des Monts du Pilat

Localisation	Nom structure	Actionnariat / salariat	Nb adhérents	Volumétrie d'abattage totale	Circuit court	Points importants
Loire (42)	<b>Stéphanoise d'abattage – La Talaudière</b>	51 % SICAREV – 49 % groupe Despi (Despinasse) 112 salariés		74 000 bovins (*) <b>35 000 tonnes (*)</b> ~ 3 000 bovins abattus/semaine	NON ?	Difficulté d'approvisionnement liée à la volumétrie
Loire (42)	<b>Abattoir de proximité d'Andrézieux-Bouthéon (APAB)</b>	55 actionnaires usagers (dont 2 sur la CCMP) + 2 grossistes  Créé en 2015 par des éleveurs (porcins + ovins/caprins)	A minima 3 utilisateurs significatifs sur les Monts du Pilat	~ <b>115-120 tonnes</b>  <b>90 % des volumes en porc charcutier</b>	<b>OUI</b>	<b>Transformation à la ferme</b> (carcasses récupérées par les éleveurs – dans un rayon de 50 km)
Loire (42)	Abattoir de Roanne – SICAREV	290 salariés		63 000 bovins = 25 000 tonnes (*) Découpe 18 000 tonnes (*)	NON ?	2 chevillards privés sur le site : Despierres et Geay
Ardèche (07)	<b>Société d'exploitation des abattoirs d'Annonay</b>	Détenus par 4 sociétaires, dont 1 éleveur		1 200 bovins   1 000 veaux 7 300 porcs   2 700 ovins	<b>OUI</b>	Animaux amenés par les éleveurs et retour des carcasses + abats à la ferme ou atelier découpe pour transformation directe sur place.

(\*) données pour le département 42 issues de la Chambre d'agriculture de la Loire

65 % de la production de viande de la Loire est traitée dans le département (\*)

### Société d'exploitation des abattoirs d'Annonay :

- ✓ Sur les Monts du Pilat (données 2022) : abattage de 313 tonnes = 2 931 bêtes (223 bovins, 137 veaux, 2 016 porcins, 7 caprins, 548 ovins) environ 24 % du nb de bêtes abattus, répartis entre 5 clients (1 boucher, le Partouret et d'autres éleveurs). **50 % des animaux sont ensuite transformés par le Partouret.**
- ✓ D'autres éleveurs en occasionnel et des particuliers (« abattage familial », en petites quantités).



## Filière VIANDE (hors volailles)

Intermédiaires et commercialisation

6. Etat des lieux de l'offre alimentaire  
[Caractérisation des filières agricoles]

(Source : entretiens acteurs clés 2022)

### D'autres intermédiaires sur la filière viande des Monts du Pilat :

- **Dans la transformation:** la SICAREV (ateliers de découpe à Sury le Comtal et Roanne), Le Partouret (en circuit court avec récupération par les éleveurs ou vente directe sur place)
- **Dans le commerce de bétail** (mais abattage en dehors de la Loire): Guillaume Freyssinet (spécialisé en bovins – revente aux bouchers en Auvergne via les abattoirs), Barbarin (St Julien), Ets Quiquandon SAS, Rocher Père et fils (La Ricamerie)

### Distribution / commercialisation (données pour le département 42 issues de la Chambre d'agriculture de la Loire)

- 70 % en GMS – des rayons « boucherie traditionnelle » proposant souvent de la viande locale complétées par une offre sous format « barquettes »
- 20 % en RHD
- 10 % en boucherie – proposent de la viande d'origine locale issue de bovins allaitants ? → où s'approvisionnent les bouchers locaux (Pilat, Loire, en dehors) ?

### Vente directe présente sur les Monts du Pilat, mais minoritaire par rapport à la filière longue

- Commercialisation sous forme de caissettes par des éleveurs ou par le Partouret.
- Bovins abattus localement et découpés dans un atelier agréé.
- Hausse des ventes en circuit court depuis le Covid



## Filière VIANDE (hors volailles)

Des leviers d'action

6. Etat des lieux de l'offre alimentaire  
[Caractérisation des filières agricoles]

(Source : entretiens acteurs clés 2022)

### Quelques pistes d'actions identifiées lors des entretiens avec les acteurs clés

- ▶ Valoriser les productions locales à l'échelle départementale (offre > demande).
- ▶ Communiquer positivement auprès du grand public sur le métier d'éleveur (conditions de travail, modes de production, transformation...)
- ▶ Ne pas opposer les circuits courts et les filières longues
- ▶ Organiser plus régulièrement des rdv / échanges entre producteurs pour animer le réseau de professionnels
- ▶ Renforcer la communication auprès des habitants : carte des lieux de vente directe, évènements, etc.
- ▶ Expérimenter des semences paysannes avec récolte de graines pour l'autonomie fourragère (avec l'INRAE)



## Filière VIANDE (hors volailles)

Enjeux de la RHD

6. Etat des lieux de l'offre alimentaire  
[Caractérisation des filières agricoles]

(Source : entretiens acteurs clés 2022)

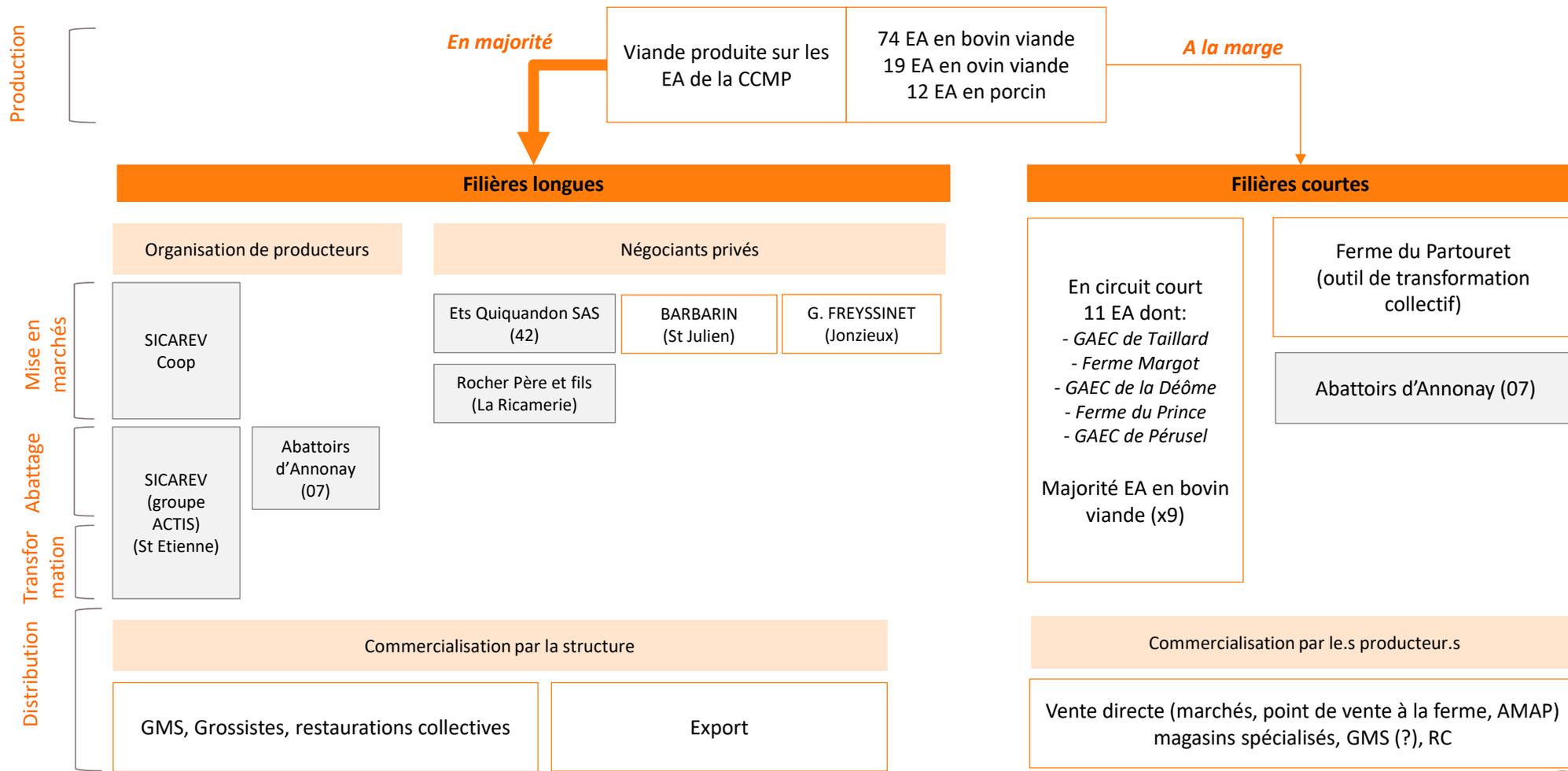
### Enjeux pour l'approvisionnement de la RHD en viande locale

- ▶ Problématique principale du **prix** (produits locaux plus onéreux, et encore plus élevé si viande AB)
- ▶ Transparence sur les **méthodes d'élevage** (par rapport à de la viande importée sur le territoire)
- ▶ **Equilibre matière** : comment utiliser tous les morceaux sur une bête ? Demande plus forte sur certaines pièces et moins forte sur d'autres.
- ▶ Réduire le **gaspillage alimentaire** sur la viande : plus la viande est de qualité, moins elle a de gras.
- ▶ **Gestion des commandes** : anticipation pour être certain d'être livré / d'avoir du stock
- ▶ **Agrément sanitaire Européen** pour la vente en RC dissuasifs pour les producteurs (investissements lourds, charge administrative, contrôles renforcés)

# Filière VIANDE (hors volailles)

Schéma simplifié des principaux acteurs de la filière viande sur les Monts du Pilat

(Source : entretiens acteurs clés 2022)



# Filière VIANDE (hors volailles)

(Source : entretiens acteurs clés 2022)

## ATOUTS

- Proximité des abattoirs et des outils de transformation
- Une situation pédoclimatique favorable aux élevages allaitants (prairies / fourrages)
- Une filière courte dynamique avec des débouchés de vente pour tous
- Densité importante des éleveurs et maillage complet du territoire, avec présence des différentes structures d'accompagnement (conseil technique, soins, reproduction...)
- Notoriété du saucisson séché à l'air libre en altitude
- Des atouts environnementaux et un coût raisonnable du foncier
- Viande de qualité bouchère et des races allaitantes de niches (type ferrandaise)
- Des labels de valorisation (AB + Label rouge)

## OPPORTUNITES

- L'herbe permet de valoriser économiquement les ressources agroécologiques des exploitations, tout en fournissant des services environnementaux → Enjeu de communication / valorisation
- Projet de regroupement de producteurs à Marlies pour de la vente en circuit court
- Forte demande sociétale sur le bien-être animal et la qualité des produits (en ligne avec la production extensive sur le Plat)
- Demande de la RC de s'approvisionner en local, tout en maîtrisant les coûts
- Hausse de la fréquentation des circuits courts en viande depuis le Covid
- Au niveau national, hausse des prix (demande plus forte que l'offre au niveau local)
- Loi EGALIM avec introduction d'un menu végétarien par semaine (prix de revient plus bas) laissant la place à un approvisionnement plus qualitatif en viande

## FAIBLESSES

- Communication auprès des consommateurs du Pilat insuffisante sur l'origine de produits, les éleveurs, les modes d'élevage et les lieux d'achat de viande locale
- Une large majorité de la viande exportée hors des Monts du Pilat
- Produits onéreux dans le panier des ménages (avec restrictions / rationnement)

## MENACES

- Envolée des prix de l'énergie, avec risque de coup d'arrêt sur les circuits courts et sur les petites structures d'abattage
- Evolution des normes sanitaires
- Baisse du nombre de cheptels au niveau national (retraite, arrêt, changement d'activité...)
- Capital financier des fermes avec élevages élevé (évolution du prix de vente et du prix des cheptels) et difficulté de reprise
- Image générale (**niveau national**) de la filière viande qui se dégrade (problème d'acceptabilité, scandales abattoirs et considération du bien-être animal, régimes végétariens...). Absence de données sur les Monts du Pilat
- Très forte hausse des coûts de l'alimentation dans les élevages de porcs en 2022
- Agrément européen nécessaire pour la RC, mais très contraignant (démarche administrative + contrôle renforcé)
- Impact du changement climatique sur la production fourragère (avec vente d'animaux par manque de stocks fourragers et hausse des charges pour l'alimentation du bétail)

→ De la viande de qualité, mais une filière bovin viande presque exclusivement en circuits longs (hormis quelques caissettes), tandis que les élevages porcins sont davantage tournés vers les circuits courts.

# B.3

## Fruits et légumes





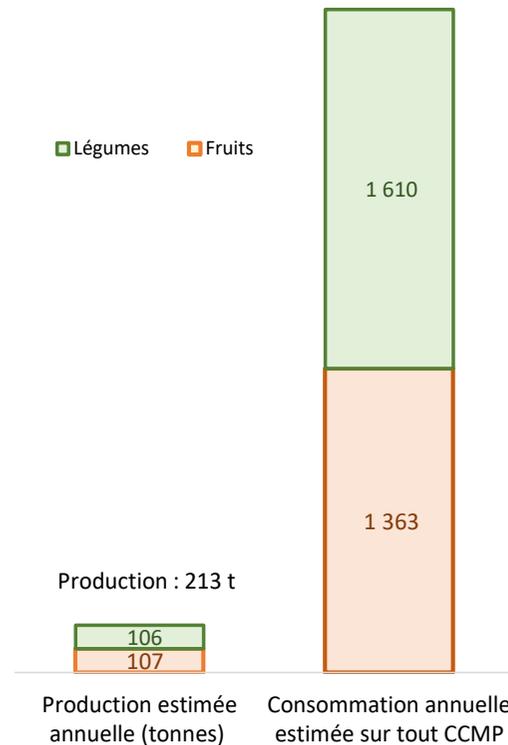
## FRUITS & LÉGUMES

### Production versus consommation potentielle

(Source : RPG 2020, PARCEL 2022)

### Production et consommation estimées sur CCMP (RPG 2020) :

Fruits & Légumes - Monts du Pilat - Estimation des quantités produites et consommées en tonnes

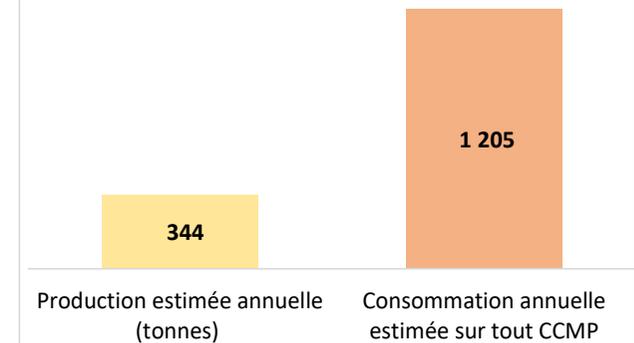


#### Production CCMP :

- ✓ 19,3 ha de maraîchage, dont
  - 13,8 ha de pommes de terre
  - 0,2 ha de choux
  - 5,4 ha de légumes autres
- ✓ 3,1 ha de verger (hors vigne)
  - 2,7 ha de fruits autres
  - 0,4 ha de fraises

➔ **Moins de 5 exploitations** sur le maraîchage et petits fruits (hors pommes de terre), d'où **l'absence de filière**.

Pommes de terre - Monts du Pilat - Estimation des quantités produites et consommées en tonnes



**Une production qui *a priori*\***, avec le régime actuel de consommation ne couvre pas les besoins de tout le territoire des Monts du Pilat :

- 7 % des besoins couverts en légumes
- 8 % en fruits
- 29 % en pommes de terre

(outils PARCEL : 1% des besoins couverts en légumes et 1% en fruits)

*\*considérant les données à un instant t, et que toute la production est consommée sur le territoire (absence de données sur les flux)*



(Source : PARCEL 2022)

## Surface nécessaire à mobiliser pour alimenter les Monts du Pilat

### Surface actuelle



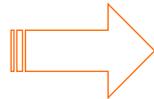
#### Légumes

Environ 8 hectares



#### Fruits

Environ 3 hectares



Régime : conso 100%  
locale, 20% AB, conso  
actuelle de viande



#### Légumes

Environ 66 hectares



#### Fruits

Environ 62 hectares

D'après les modélisations de l'outil PARCEL, pour couvrir les différents besoins en fruits et légumes, avec une projection de 20% de produits bio, une consommation 100% locale, il manquerait *à priori* :

- Besoins pour tous les Monts du Pilat :
  - 44 ha de surfaces maraichères
  - 61 ha surfaces en vergers



## FRUITS & LÉGUMES

L'absence de filière, mais une activité qui évolue sur les Monts du Pilat

(Source : entretiens acteurs clés 2022)

6. Etat des lieux de l'offre alimentaire  
[Caractérisation des filières agricoles]

### Fruits et Légumes sur les Monts du Pilat :

- ▶ Une filière peu/pas développée historiquement, notamment en raison des conditions de moyenne montagne et de la proximité avec la vallée du Rhône où le maraîchage y est développé.
- ▶ 22 exploitations productrices de F&L sur le territoire de la CCMP contre 7 en 2010 ! Pour une SAU totale de 4,4 ha, soit de très faibles surfaces ramenées à l'échelle de chaque exploitation et une faible production à l'échelle du territoire (*source : RA 2020*).
- ▶ Une production de pommes de terre consommation en 2020 qui concerne 69 producteurs en 2020 (+30% par rapport à 2010), pour une SAU totale de 14 ha, soit 1 ha de moins qu'en 2010. Les faibles superficies ramenées au nombre d'exploitations laissent penser qu'il s'agit **essentiellement d'autoconsommation**.
- ▶ Le secteur de Bourg est plus adapté au maraîchage (climat), mais manque d'eau.
- ▶ A noter une production légumière très largement en AB (82 % de la SAU en légume – RA 2020)
- ▶ 4 EA en circuit court et 1 unité de transformation
- ▶ Problématiques majeures en maraîchage sur le territoire :
  - **Accès à l'eau** (besoin d'environ 10 m<sup>3</sup>/jour) inégal selon le secteur et de plus en plus compliqué en raison des sécheresses.
  - **Conditions pédoclimatiques** peu propices, mais situation qui évolue avec le changement climatique.
  - **Foncier** (nécessité de bâtiments agricoles pour le stockage et lavage des productions + serres...) = consommation d'espaces + problématiques paysagères potentielles
  - **Pas / peu d'offres de reprises** d'exploitations en maraîchage, alors que cela fait partie des demandes des porteurs de projet
- **Des volumes de production qui restent anecdotiques (en lien avec les caractéristiques physiques du territoire) notamment face aux besoins du territoire en quantité de fruits et légumes. Un travail à mener sur l'accès à l'eau.**



## FRUITS & LÉGUMES

Productions sur le département

(Source : RPG 2019)

6. Etat des lieux de l'offre alimentaire  
[Caractérisation des filières agricoles]

### Productions au niveau de la Loire

Offre *a priori* suffisante pour couvrir les besoins (d'après les surfaces cultivées sur le département), mais qui deviendrait insuffisante pour couvrir les besoins de tout le département

✓ **Fruits** (Pommes > poires >> cerises) ~ 900 ha / 60aine de producteurs

- ❖ Pilat Rhodanien : 300 ha/ 20 producteurs
- ❖ Jarez : 600 ha de fruits / 40aine de producteur

✓ **Légumes** (pomme de terre > carottes > choux) ~ 300 ha + 248 ha de PDT

- ❖ Production maraîchère localisée dans la partie basse de la Loire (terrains de « Chambon ») grâce à l'irrigation possible (en majorité proche des zones urbaines) + plaine du Rhône
- ❖ Production de la Pomme de Terre localisée en zone de montagne (Monts du Forez)

→ **COMPLÉMENTARITÉ = importance d'associer dans la démarche PAT des Monts du Pilat les territoires proches qui peuvent être pourvoyeurs de fruits et légumes (Pilat Rhodanien, Ardèche, Rhône, etc.)**



## FRUITS & LÉGUMES

### Propositions de leviers d'actions

(Source : entretiens acteurs clés 2022)

### Pistes proposées lors des entretiens pour développer la filière F&L sur le territoire

- ▶ Diversification des installations
  - Nécessité d'un accompagnement technique fort des exploitants en activité (compétences spécifiques en maraichage)
  - Travailler sur la formation initiale
- ▶ Mise en œuvre de projets structurant d'accès collectif à l'eau (mutualisation des coûts d'investissement qui sont très élevés) = travail en cours à la CA42. Réglementation très contraignante, limitant l'accès individuel à la petite ressource en eau.
- ▶ Prendre en compte les contraintes liées à l'utilisation des serres (climat, etc.)



## FRUITS & LÉGUMES

Enjeux en RHD

6. Etat des lieux de l'offre alimentaire  
[Caractérisation des filières agricoles]

(Source : entretiens acteurs clés 2022)

### Enjeux pour l'approvisionnement de la RHD en fruits et légumes locaux

- ▶ Adaptation nécessaire des cantines aux conditions climatiques, avec la non garantie d'être approvisionné
- ▶ Offre locale nettement insuffisante
- ▶ Problématiques de calibrage selon les cuisines, si matériel non adéquate.



## FRUITS & LÉGUMES

### Dynamiques et enjeux

## 6. Etat des lieux de l'offre alimentaire [Caractérisation des filières agricoles]

(Source : entretiens acteurs clés 2022)

#### ATOUTS

- Des surfaces légumières majoritairement en AB
- Demande d'installations de jeunes / néo-ruraux sur du maraichage ou de la polyculture-élevage
- Légumerie présente dans la cuisine centrale du collège de Bourg-Argental

#### OPPORTUNITES

- Changement climatique laissant entrevoir la possibilité de développer le maraichage (températures plus clémentes)
- Présence de bassins de productions de fruits et légumes à proximité des Monts du Pilat (Pilat Rhodanien, Mont du Lyonnais, vallée du Rhône, etc.)
- Engouement des consommateurs pour les produits maraichers locaux et AB
- Loi EGALIM en restauration collective : introduction d'un menu végétarien hebdomadaire
- Marché non saturé auprès de la RC : demande en fruits et en légumes

#### FAIBLESSES

- Offre peu diversifiée
- Faible production et non couverture des besoins locaux
- Faibles surfaces en maraichage et vergers, et absence de filières
- EAU : Difficultés d'accès à l'eau pour les porteurs de projet et raréfaction de la ressource
- Climat limitant historiquement la diversité de cultures (T°C et eau)
- Manque de lien entre producteurs et RC, de contacts
- Absence d'outils de transformation sur le territoire

#### MENACES

- Ancrage historique des filières d'élevage laissant peu de place à d'autres filières
- Impact du changement climatique sur les rendements
- Accès au foncier pour les nouvelles installations
- Difficultés pour répondre aux marchés publics
- Savoir-faire des équipes cuisine (produits bruts), outils à disposition
- Gestion logistique : stockage, livraison compliquées & chronophages, gestion des volumes et des délais d'approvisionnement
- Débouché RC peu adapté (demande faible, produits spécifiques, période la + favorable aux légumes = période avec le - de convives)

# B.4

## Filière ŒUFS & VOLAILLES





# Filière ŒUFS & VOLAILLES

(Source : entretiens acteurs clés 2022)

En moyenne, un adulte français consomme à l'année 217 œufs(\*) (dont ovoproducts) et 24,6 kg de volailles(\*\*) :

\*Source : ITAVI d'après IEC, MEG, SSP, Prodcom, Douanes ; \*\* Source : <https://www.planetoscope.com/agriculture-alimentation/elevage-viande>

TOUT CCMP	Production estimée	Consommation estimée
(unités)	547 000	3,3 millions (16,5% des besoins estimés couverts)
(tonnes)	417	377 (>100% des besoins estimés couverts)

## Sur les Monts du Pilat

ŒUF : offre a priori largement insuffisante

VOLAILLE (de chair) : offre a priori largement excédentaire

### La filière volaille

- ▶ **2/3 de la production en AB** (107 000 têtes sur 169 000) et **1/3 en conventionnel**
- ▶ Une tendance à l'industrialisation des élevages
- ▶ Des productions **majoritairement labélisées** (plusieurs IGP et du BIO).
- ▶ Quelques installations récentes : 4 poulaillers sur Saint-Sauveur + un projet de gros élevage sur Marlhès (1000 volailles).
- ▶ **Filière essentiellement longue.**
- ▶ Seuls 2 volaillers en circuits courts (AMAP et magasin de producteurs) sur Colombier et Saint-Sauveur.

### La filière œufs

- ▶ La production se partage entre:
  - Des grosses exploitations (avec la création d'un poulailler de 1000 poules sur Marlhès)
  - Plusieurs élevages plus petits (249 poules maximum).
- ▶ Sur Bourg-Argental, production d'œufs Bio en vente directe.
- ▶ Nécessité de développer la production d'œufs locaux, avec un fort intérêt exprimé par les restaurateurs et la restauration collective.



# Filière ŒUFS & VOLAILLES

(Source : entretiens acteurs clés 2022)

## Une production de volailles de chair de qualité en plein essor

- ▶ La production de volailles de chair s'est développée en particulier sur la vallée de la Dôme **depuis les années 80**.
- ▶ Le développement a été particulièrement important sur la Versanne et Saint Sauveur.
- ▶ Au départ, la production était exclusivement sur un mode intensif. Toutefois, ces poulaillers intensifs ont presque disparu au **profit du développement d'une production de qualité** (AB et label rouge) sous l'impulsion initiale de **l'abattoir des fermiers de l'Ardèche** (Féline – 07), et plus récemment de l'abattoir de Feurs.
- ▶ Les poulaillers sont désormais principalement présents sur **Colombier, Burdigues et Marlies avec des unités importantes**. D'après l'Agence Bio, ce sont des élevages de 5 900 têtes / bande en moyenne sur l'année 2020 (sachant qu'un élevage produit environ 3 bandes par an).
- ▶ Quelques ateliers fermiers existent avec de la vente directe, mais restent marginaux.

## 7 CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

# Synthèse analyse AFOM du SAT de la CCMP

## 7. Conclusions et perspectives

(Source : entretiens acteurs clés 2022)

### ATOUTS

- Une collectivité fortement impliquée dans la transition alimentaire locale
- Une dynamique forte et historique sur le développement de l'AB et des circuits courts
- Des pratiques agricoles durables et déjà fortement engagées sur le plan environnemental
- L'influence du PNR du Pilat pour une identité locale forte et un attrait touristique important
- Une offre locale excédentaire sur les filières lait et viande
- Un tissu économique et social local dynamique, avec la proximité d'IAA, de structures d'accompagnement du monde agricole, des structures d'aide sociale
- Une filière lait bien implantée, pilier de l'activité économique agricole locale
- Des productions de qualité (lait, race bovines allaitantes, volailles...)
- Une population agricole relativement jeune par rapport au niveau national et au département
- Une dynamique d'installation et une diversification des ateliers depuis 10 ans
- Une forte cohésion entre les producteurs organisés en comités et groupements
- Proximité des bassins de consommation (Saint-Etienne, vallée du Rhône)
- Un territoire d'entraide forte, sur le plan social et au sein du monde agricole

### OPPORTUNITES

- Une législation favorisant les changements de comportements et le rapport à l'alimentation
- Une démarche d'accompagnement aux transmissions/installations portée par la CCMP
- Un accompagnement en place des agriculteurs pour le déploiement de stratégies d'adaptation au changement climatique
- L'expérience et le dynamisme de la cuisine centrale du collège du Pilat en matière d'approvisionnement local et d'alimentation durable
- Une complémentarité possible avec des territoires proches producteurs de denrées non pourvues par les Monts du Pilat (notamment fruits et légumes)

### FAIBLESSES

- Un pouvoir d'achat qui reste faible
- Une situation géographique de moyenne montagne rendant complexe la logistique d'approvisionnement local
- Une filière maraîchage peu développée, liée au contexte pédoclimatique avec une distribution de l'eau inéquitable entre les secteurs
- Une adéquation offre-demande déséquilibrée sur la filière fruits et légumes
- Une part de la population non impliquée dans le système pour des questions financières (existence d'une précarité, mais non abordée car sujet tabou)
- Quasi-absence de tourisme à la ferme (1 ou 2 fermes max) et pas de ferme pédagogique
- Un manque de communication et d'éducation alimentaire auprès des habitants sur la qualité nutritionnelle et environnementale des produits, et sur le lien avec la santé.

### MENACES

- Un contexte structurel économique et climatique défavorable, notamment pour le maintien du Bio, nécessitant de réels changements / adaptations (retour arrière non possible)
- Un maintien des générations agricoles menacé avec de nombreux départs en retraite attendus d'ici 2030
- Problématique foncière avec un risque de perte de surfaces agricoles (1 000 ha « libérés » d'ici 2030) au profit de l'agrandissement du parc de logements.
- Une crise majeure sur la filière lait

- ▶ Un territoire très fortement agricole, à dominante élevage bovin (lait + viande), tirant sa force dans des productions de qualité, notamment dans l'agriculture biologique.
- ▶ Un territoire attractif sous l'influence positive du Parc Naturel du Pilat, et proche du pôle urbain de Saint-Etienne.
- ▶ Une agriculture de moyenne montagne et de plateau soumises à de fortes contraintes internes et externes (changement climatique, accès à l'eau, prix de l'énergie, crise du lait, baisse de consommation des protéines animales).
- ▶ Une forte dynamique d'entraide historique, que ce soit au sein du monde agricole par des regroupements de producteurs qu'au sein de la société civile (structures d'aide sociale, bénévolat, aide alimentaire, collectifs de citoyens...).
- ▶ Une faible diversité de l'offre commerciale alimentaire, mais des commerces de proximité vitaux l'approvisionnement des habitants et permettre maintenir l'attractivité du territoire.
- ▶ Un renouvellement des générations agricoles à assurer et un accompagnement aux installations et transmissions des exploitations agricoles nécessaire pour garantir le maintien de l'activité économique locale.
- ▶ Des filières dominantes tournées grandement vers les circuits longs, mais qui doivent s'équilibrer avec les circuits courts
- ▶ Des producteurs fermiers incontournables proposant de la transformation à la ferme et de la vente en circuits courts pour l'ensemble des productions.
- ▶ Des débouchés garantis pour l'ensemble des producteurs, mais un déséquilibre entre l'offre et les besoins alimentaires locaux, avec un taux de couverture insuffisant sur les fruits et légumes, les céréales et les légumineuses.
- ▶ Des territoires voisins pourvoyeurs de produits de qualité, notamment les fruits et légumes, pour compléter l'offre, et donc à intégrer dans la stratégie PAT pour une démarche de coopération.
- ▶ Un important travail de sensibilisation à mener auprès des habitants, dès le plus jeune âge, sur l'alimentation durable (qualité, santé, local).

(Source COTECH/atelier multi-acteurs du 20/02/2023, COPIL du 02/03/2023)

### Dynamique agricole

Objectifs:

- ✦ Maintien de l'activité agricole
- ✦ Adaptation de l'agriculture aux crises (climatique, économique, énergétique)

#### ATOUS

- Structure de **formation agricole** sur le territoire ou à proximité
- **Contexte pédoclimatique** sur le plateau plutôt favorable à la diversification
- **Forme juridique** des exploitations apportant une certaine souplesse (GAEC)
- Actions portées par **plusieurs acteurs** sur l'évolution des pratiques
- Nombre assez important **d'exploitations et de collectifs agricoles** (ex : CUMA)
- Proximité des **bassins de consommation** → favorable pour la structuration et commercialisation en circuit court

#### CONTRAINTES

- Proximité des habitations qui « subissent » les nuisances de l'agriculture → provoquant des **conflits d'usage**
- **Attractivité en baisse** du métier pour les jeunes notamment filière lait → frein à la transmission
- Le **relief** peut être problématique pour certaines filières + ressources en eau limitée → difficulté pour le développement du maraîchage
- Manque de projet collectif concernant la **production d'énergie**.
- **Contraintes administratives**
- **Difficulté de s'installer** pour des personnes qui ne sont pas issues du milieu agricole

**ENJEUX** : attractivité du métier (installation/transmission), projets collectifs, diversification au regard du contexte pédoclimatique

(Source COTECH/atelier multi-acteurs du 20/02/2023, COPIL du 02/03/2023)

### Foncier

#### Objectifs

- ✦ Transmissions
- ✦ Installations
- ✦ Foncier agricole

#### ATOUS

- **Plusieurs acteurs** qui œuvrent sur le terrain pour accompagner la transmission
- Fermes à transmettre souvent **bien structurées**
- **Collectivités engagées**
- **Productions diversifiées**
- **Proximité des bassins de population** (circuits de commercialisation et travail pour le conjoint)

#### CONTRAINTES

- **Propriété des terrains** lors de la transmission → quelque fois des désaccords de location de terrains
- **Écart** entre l'historique de l'orientation agricole des terrains par rapport au projet de nouveaux installés
- **Impliquer les cédants** aux sujets de transmission
- **Ressources naturelles** (eau et énergie) qui peuvent limiter l'utilisation des terres
- **Accessibilité du logement** du cédant au porteur de projet (vendre l'exploitation et l'habitation)
- **Décalage** entre le **moyen financier** du porteur de projet et le cédant
- **Installation des néo-ruraux** sur des terrains agricoles avec changement d'affectation des terres → **activité de chevaux**
- Problématique **d'agrandissement** des exploitations agricoles

**ENJEUX** : ressources naturelles (eau), adéquation entre les projets d'installation et l'orientation pédologique des terrains et informer les cédants sur la transmissibilité de leur exploitation

(Source COTECH/atelier multi-acteurs du 20/02/2023, COPIL du 02/03/2023)

### Approvisionnement

#### Objectifs

- ✦ Approvisionnement local
- ✦ Circuits court
- ✦ Restauration collective

#### ATOUS

- **Offre produits laitier et viande** sur le territoire
- **Offre fruits et légumes** sur les territoires à **proximité**
- **Débouchés existants** pour quasi tous les agriculteurs du Pilat
- Présence de **39 structures de restauration collective** → demande potentielle
- Existence **d'annuaires de producteurs locaux** (mais mal connus et peu/pas actualisés)
- **Plusieurs initiatives** en cours pour l'accès à l'alimentation
- Maintien d'un **savoir-faire local** sur la commercialisation en circuit-court

#### CONTRAINTES

- Un certain nombre de producteurs ont déjà leurs débouchés et écoulent leur stock → y-a-t-il encore une **quantité de produits disponibles** ?
- Avoir des débouchés multiples nécessite une **organisation des producteurs**.
- **Attractivité des filières en restauration collective**, qui peut baisser les prix de ventes des produits par rapport aux circuits courts.
- **Logique commerciale des GMS** pour développer le circuit court et acheter les produits au juste prix → Demande régularité sur les produits.
- Manque de structuration de filière en fruits et légumes : volume d'approvisionnement et transformation.
- Organisation des producteurs pour l'approvisionnement des cantines en **viande (logistique et anticipation)**.
- **Absence de visibilité** « sur qui produit quoi »
- **Education à l'alimentation** de la petite enfance au lycée

**ENJEUX** : structuration sur des aspects logistique et anticipation, travail de manière collective, éducation du consommateur, trouver la juste complémentarité entre filière longue et courte, visibilité de l'offre et de la demande, travail sur la demande avant l'offre

(Source COTECH/atelier multi-acteurs du 20/02/2023, COFIL du 02/03/2023)

### Accessibilité

Objectifs:

- ✦ Lutte contre la précarité alimentaire
- ✦ Accessibilité pour tous

#### ATOUS

- Les personnes **précaires sont connues et identifiées** → potentiel projet/initiative à moyen/long termes
- Force professionnelle : présence de **travailleurs sociaux sur le territoire**
- **Vie associative dynamique**
- Présence de **marchés et circuits courts** sur le territoire avec une diversité de produits
- L'alimentation reste une **porte d'entrée** sur différents sujets

#### CONTRAINTES

- Manque d'accompagnement et de projet structurant, on est sur de l'**aide d'urgence ponctuelle** pour des situations extrêmes.
- **Dispositif stigmatisant** : la précarité atteint l'intégrité des personnes
- **Peu de communication** sur des aides dispositif sociaux
- **Sujet difficile à aborder**
- Structuration de la restauration collective avec **plusieurs petites cantines en régie concédée** qui n'ont pas accès à de l'alimentation de qualité (fonctionnement avec Elicor)
- **Manque d'offre adaptée** : par exemple peu de marchés le soir (compliqué lorsque les gens travaillent) ou peu/pas de marchés de producteurs
- **Représentation de la réalité erronée** : territoire rural = la précarité n'existe pas, tout va bien
- Question de **l'offre sur le territoire abordée en 1<sup>er</sup>** au lieu de la demande

**ENJEUX** : faire tomber les tabous sur la précarité, sortir de l'aide d'urgence, améliorer l'accessibilité, ne pas combattre la précarité alimentaire au détriment de la précarité agricole

# Conclusions : les grands enjeux

(Source COPIL du 02/03/2023)

- ▶ Un important travail de sensibilisation à mener auprès des habitants, dès le plus jeune âge, sur l'alimentation durable (qualité, santé, local).
- ▶ Un renouvellement des générations agricoles à assurer
- ▶ Une coopération avec les territoires voisins à intégrer dans la stratégie PAT
- ▶ Un maintien des commerces et artisans locaux
- ▶ Une adaptation nécessaire des systèmes de production au changement climatique
- ▶ Une demande à qualifier pour mieux dimensionner l'offre
- ▶ Un équilibre à trouver entre filière longues et courtes
- ▶ Un maintien de l'AB
- ▶ Un travail avec les structures d'aide sociale pour lutter contre la précarité alimentaire, sortir de l'aide d'urgence, et veiller à ne pas créer une précarité agricole
- ▶ La gestion des invendus

# GLOSSAIRE

<b>AB</b>	Agriculture Biologique	<b>GASC</b>	Grossiste A Service Complet
<b>ARDAB</b>	Association Rhône-Loire pour le Développement de l'Agriculture Biologique	<b>GEMRCN</b>	Groupement d'Etude des Marchés en Restauration Collective et de Nutrition
<b>ARS</b>	Agence Régionale de Santé	<b>GMS</b>	Grandes et Moyennes Surfaces
<b>AURA</b>	Région Auvergne Rhône-Alpes	<b>GSA</b>	Grandes Surfaces Alimentaires
<b>CA 42</b>	Chambre d'agriculture de la Loire	<b>HVE</b>	Haute Valeur Environnementale
<b>CCAS</b>	Centre Communal Action Sociale	<b>IAA</b>	Industrie Agro-Alimentaire
<b>CCMP</b>	Communauté de Communes des Monts du Pilat	<b>INTERBEV</b>	Interprofession Bétail et Viandes
<b>CD 42</b>	Conseil Départemental de la Loire	<b>OTEX</b>	Orientation Technico-économique des Exploitations agricoles
<b>CCI 42</b>	Chambre du Commerce et de l'Industrie de la Loire	<b>PPAM</b>	Plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales
<b>CMA 42</b>	Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Loire	<b>PP</b>	Prairies Permanentes (> 5 ans)
<b>CR</b>	Conseil Régional	<b>PT</b>	Prairies Temporaires (< 5 ans)
<b>CUMA</b>	Coopérative d'Utilisation de Matériels Agricoles	<b>RGA</b>	Recensement Générale Agricole
<b>DC</b>	Dépense de consommation	<b>RHF</b>	Restauration Hors Foyer
<b>DRAAF</b>	Direction Régionale de l'Agriculture de l'Alimentation et de la Forêt	<b>RPG</b>	Registre Parcellaire Graphique
<b>EA</b>	Exploitation Agricole	<b>RC</b>	Restauration Collective
<b>GAEC</b>	Groupement Agricole d'Exploitation en Commun	<b>SAT</b>	Système alimentaire du territoire
		<b>SAU</b>	Surface Agricole Utile
		<b>UGB</b>	Unité Gros Bovin